

Janvier 2026

Évaluation intermédiaire de la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3)

Rapport d'évaluation



#S3WALLONNE

Version 2

Janvier 2026

Évaluation intermédiaire de la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3)

Rapport d'évaluation

SPW : Mathieu Bovy, Larissa Grommersch, Florence Hennart ; Technopolis : Gaëtan Coatanroch, Matthieu Lacave, Elisabeth Zaparucha, Linda Moloney, Mohamed El Gholabzouri, Santiago Donat

Table des matières

1	Acronymes	1
2	Introduction	3
3	Présentation de la Stratégie de Spécialisation Intelligente	5
3.1	La Stratégie de Spécialisation Intelligente en Wallonie	5
3.1.1	Mise en œuvre initiale en Wallonie entre 2014 et 2020, construite sur la base des pôles de compétitivité	6
3.1.2	Refonte de la S3 pour 2021-2027, introduction des DIS et des IIS, un outil au service de la compétitivité, de la transversalité et de l'inclusivité des acteurs de la recherche et de l'innovation	6
3.2	La gouvernance de la S3	10
3.3	Les ressources financières en appui de la S3	11
3.4	L'écosystème de la S3	15
3.5	Les réformes	15
4	Bloc 1 – Mise en perspective de la S3 dans un contexte en évolution	19
4.1	Une S3 construite pour traiter des enjeux sociétaux, par nature évolutifs	19
4.1.1	Les principales évolutions de contexte	20
4.1.2	Des enjeux qui montent en puissance et de nouveaux enjeux stratégiques à intégrer	24
4.2	Un objectif de concentration des moyens R&I wallons sur la S3 atteint, pour de multiples raisons	25
4.3	Toutes les aires stratégiques (AS) sont couvertes, mais inégalement, et le concept est globalement mal compris	26
5	Bloc 2 – Développement d'écosystèmes innovants	31
5.1	Les IIS, des initiatives fédératrices pour l'animation des acteurs sur une thématique, mais moins pour la fédération de projets	32
5.1.1	Un rôle d'identification et de catalyseur d'écosystèmes, sur lequel il faut encore capitaliser	32
5.1.2	Une couverture de la quadruple hélice perfectible, notamment pour les acteurs économiques et de la société civile	36
5.1.3	L'intégration de la dimension numérique, un sujet qui reste à investiguer	39
5.2	Un objectif d'accompagnement de la montée en maturité technologique et commerciale non atteint	39
5.3	Un rôle potentiel, à confirmer, sur la structuration de nouvelles chaînes de valeur	41
6	Bloc 3 – Efficacité du policy mix	43
6.1	Des outils de policy mix positivement appréciés par les parties-prenantes pour créer et animer un écosystème, et financer de la R&I	46
6.2	Mais moins de dispositifs permettant de soutenir l'accès aux marchés dans le policy mix	46

6.3	Une appropriation des objectifs et critères de la S3 par les autres institutions et dispositifs wallons qui pourrait être améliorée _____	48
6.4	Un manque d'articulation identifié entre les dispositifs disponibles, en particulier pour faire émerger des projets structurants dont les besoins dépassent le soutien à la R&I _____	51
6.5	Des efforts conséquents dédiés à la montée à l'Europe, dans un contexte de recul de la présence wallonne, pour des effets qui pourront se vérifier seulement dans les prochaines années _____	51
7	Bloc 4 – Gouvernance de la S3 _____	56
7.1	Un portage politique à renforcer _____	56
7.2	Une gouvernance opérationnelle, n'impliquant pas suffisamment les acteurs économiques, perfectible _____	57
7.2.1	GTS3, coordination opérationnelle _____	57
7.2.2	Cellules de Coordination et rôle des pôles _____	58
7.2.3	Gouvernance des IIS : portage et participation des entreprises _____	59
7.2.4	Équipe S3 au sein de la DPE _____	60
7.3	Les IIS, une initiative bottom-up pertinente qui « a ouvert le jeu », et permet de travailler sur des « niches » (logique de spécialisation), avec des limites _____	60
7.4	Une perte de lisibilité du paysage des structures de soutien à l'innovation _____	61
7.5	Des financements utiles aux IIS, mais qui questionnent la pérennité des IIS _____	62
8	Conclusions _____	63
9	Recommandations _____	67
9.1	R1 : Faire de la S3 la stratégie de recherche – innovation – industrie de la Wallonie et l'aligner avec les autres stratégies wallonnes _____	67
9.2	R2 : Affiner la définition des priorités pour le futur, en prenant en compte les enjeux en évolution _____	70
9.3	R3 : Simplifier les feuilles de route des futurs DIS pour en faire un réel outil d'orientation vers la mise sur le marché pour les parties prenantes _____	71
9.4	R4 : Accroître la participation des entreprises wallonnes à la Gouvernance de la S3 _____	71
9.5	R5 : Orienter davantage le policy mix wallon vers la mise sur le marché des innovations _____	73
9.6	R6 : Arrimer les futurs Ecosystèmes d'innovation aux Clusters d'innovation _____	74
9.7	R7 : Créer un socle ou cadre commun d'objectifs, missions et attendus vis-à-vis des futurs Ecosystèmes d'innovation _____	76
9.8	R8 : Suivre et consolider les partenariats nouveaux créés par les IIS pour maximiser les chances de succès lors des prochains appels à projets compétitifs européens (montée à l'Europe) _____	77
Annexe A	Éléments de méthode _____	78
A.1	Rappel du déroulement de l'étude _____	78
A.2	Référentiel d'évaluation _____	80
A.2.1	Bloc 1 – Mise en perspective de la S3 dans un contexte en évolution (Tâches A.2., A.3., A.4.) _____	81
A.2.2	Bloc 2 – Développement d'écosystèmes innovants (Tâche A.2., A.3.) _____	84
A.2.3	Bloc 3 – Efficacité du policy mix (Tâches A.2., B.1., A.3.) _____	87

A.2.4	Bloc 4 – Gouvernance de la S3 (Tâches B.2., A.3.)	90
A.3	Bibliographie principale	93
A.4	Liste des entretiens réalisés	94
A.5	Méthodologie pour l'analyse de la concentration budgétaire	95
A.6	Typologie des acteurs	96
Annexe B	Cartographie des IIS	98
Annexe C	Liste des dispositifs étudiés pour l'analyse du policy mix	104
Annexe D	Policy Mix and S3 : European perspective	107
D.1	Lack of instruments connecting research and market innovation	107
D.1.1	France: Réseau Carnot (Carnot Institutes)	107
D.1.2	Germany: ZIM (Central Innovation Programme for SMEs)	107
D.1.3	Austria: COMET (Competence Centers for Excellent Technologies)	108
D.1.4	Ireland: Bridging Research and Industry	108
D.2	Better coverage of instruments supporting higher TRL	109
D.2.1	Valencia Region: Oriented innovation in cooperation	109
D.2.2	Germany: ZIM (Central Innovation Programme for SMEs)	110
D.2.3	Basque Country: HAZITEK (SPRI)	111
D.2.4	Occitanie: Start-up « Industrie de demain » (First-market access)	112
D.2.5	Île-de-France: Innov'up (Development • Experimentation)	112
D.2.6	The case of Galicia: Focus on few instruments and covering the whole financing lifecycle of innovation	113
D.2.7	Baden-Württemberg: Invest BW	114
D.2.8	Rhône-Alpes (Auvergne-Rhône-Alpes): R&D Booster Auvergne-Rhône-Alpes	115
D.2.9	Lombardy: ART (Advanced Research and Technology) Collaborative Projects	116
D.2.10	Tampere Region (Finland): Testbed-Linked Innovation Projects	117
D.2.11	Upper Austria FTI OÖ (Kooperation FFG): Regional Innovation Funding Framework (2024–2026)	118
D.3	Regional instruments that promote Interregional collaboration schemes	119
D.3.1	Vinnovate (Vanguard Initiative)	119
D.4	Online funding portals	120
D.4.1	SNN Online Funding Portal (Northern Netherlands)	120
D.4.2	Find Business Support (Scotland)	121
D.4.3	Other examples	122
Annexe E	S3 and Governance : European perspective	123
E.1	Challenges of the governance in S3 Wallonia	123
E.2	How other regions address similar S3 governance challenges	124
E.2.1	Addressing limited participation of industry in S3	124
E.2.2	Better coordination for S3 implementation and aligning regional priorities	126

Tableaux

Tableau 1	Vue d'ensemble des 19 IIS _____	7
Tableau 2	Liste des PdC et Cluster ayant reçu un subventionnement _____	13
Tableau 3	Analyse des constats de l'évaluation intermédiaire par rapport au sept conditions attachées aux stratégies de spécialisation intelligente _____	65
Tableau 4	Liste des organisations et individus consultés lors des entretiens _____	93
Tableau 5	Liste des dispositifs identifiés dans le policy mix wallon _____	103

Figures

Figure 1	Domaines d'Innovation Stratégiques de la Stratégie de Spécialisation Wallonne 2021 - 2027 _____	7
Figure 2	Répartition des chefs de file des IIS par type d'acteur _____	9
Figure 3	Organigramme de la gouvernance de la S3 en 2021 _____	10
Figure 4	Organigramme de la gouvernance de la S3 en 2025 _____	10
Figure 5	Montants des budgets alloués aux IIS à travers le PRW Pilier 1 _____	12
Figure 6	Montants des budgets alloués aux IIS à travers le PRW Pilier 2 _____	12
Figure 7	Positionnement des PdC et Cluster par DIS _____	13
Figure 8	Montant des subventions allouées aux PdC pour la coordination des DIS _____	14
Figure 9	Blocs de travail des Cellules de Coordination _____	14
Figure 10	Articulation entre la S3 et d'autres initiatives wallonnes _____	15
Figure 11	Tableau récapitulatif des réformes en cours ayant un impact sur la mise en œuvre de la S3 _____	16
Figure 12	Schéma illustratif de l'écosystème avant la réforme des structures de clustering _____	17
Figure 13	Schéma illustratif de l'écosystème après la réforme des structures de clustering _____	17
Figure 14	Schéma représentatif de la réforme de la Politique de Recherche wallonne _____	18
Figure 15	Performance de la Wallonie par rapport aux autres régions belges et européennes _____	21
Figure 16	Répartition du financement pondéré par DIS _____	26
Figure 17	Aires stratégiques couvertes par les actions d'IIS _____	27
Figure 18	Couverture des aires stratégiques de chaque DIS (colonnes) par les actions des IIS (lignes) _____	29
Figure 19	L'écosystème S3 en 1 graphique _____	30

Figure 20	Distribution des partenaires d'IIS par DIS d'appartenance _____	32
Figure 21	Répartition des actions S3 par Domaine d'Innovation Stratégique (selon plan d'action des IIS du DIS) _____	33
Figure 22	Répartition des actions S3 par Domaine d'Innovation Stratégique et par type _____	33
Figure 23	Q27/ Pour votre organisation, quels sont les résultats attendus suite à votre participation à une ou plusieurs IIS ? _____	34
Figure 24	Q15/ Pour ces différents éléments, ressentez-vous une valeur ajoutée à être partenaire d'une IIS ? _____	35
Figure 25	Q17/ & Q19/ À votre avis l'IIS à laquelle ou les IIS auxquelles votre organisation participe permet(tent)-elle(s) de ... _____	35
Figure 26	Répartition du nombre de projets de Recherche & Développement par IIS _____	36
Figure 27	Distribution des partenaires d'IIS par type unique _____	37
Figure 28	Répartition des partenaires par type d'acteur au sein des DIS (en % du total de partenaires par DIS) _____	38
Figure 29	Répartition des partenaires actifs dans une action S3 par type d'acteur au sein des DIS (en % du total de partenaires par DIS) _____	38
Figure 30	Q21/ Selon vous, l'IIS à laquelle ou les IIS auxquelles votre organisation participe couvre(nt)-elle(s) correctement la quadruple hélice ? _____	38
Figure 31	Q25/ Selon vous, l'IIS à laquelle ou les IIS auxquelles votre organisation participe permet(tent)-elle(s) de ... _____	40
Figure 32	Cartographie des leviers disponibles pour la mise en œuvre de la S3 élaborée au début de la S3 – mars 2021 _____	44
Figure 33	Dispositifs de soutien wallons « référencés S3 » par catégorie _____	44
Figure 34	Niveau d'appréciation de la capacité des outils du policy mix wallon à répondre aux enjeux _____	46
Figure 35	Nombre de dispositifs du policy mix par structure opératrice _____	49
Figure 36	Typologie et catégorie de financement S3 par structure responsable _____	50
Figure 37	Montant des financements par IIS et par sous-bloc pour le bloc 3 du pilier 1 du PRW _____	52
Figure 38	Montant des financements par dossier et par poste de dépense pour le pilier 2 du PRW _____	53
Figure 39	Nombre de projets wallons financés par des dispositifs européens compétitifs entre 2014 et 2025 _____	54
Figure 40	Vue d'ensemble des recommandations _____	67
Figure 41	Résumé des objectifs et du périmètre de la mission _____	78
Figure 42	Vue d'ensemble de la mission _____	79
Figure 43	Programme de travail _____	79
Figure 44	Couverture TRL des IIS et projets associés _____	100
Figure 45	Cartographie des partenaires actifs d'IIS. _____	101
Figure 46	Degrés de maturité des IIS présentés par DIS _____	102

1 Acronymes

AAP	Appel à Projet
AdN	Agence du Numérique
AS	Aire Stratégique
AKT	Alliance de l'Union Wallonne des Entreprises et des 5 Chambres de Commerce et d'Industrie wallonnes
ASBL	Association Sans But Lucratif
CC	Cellule de Coordination
CE	Commission Européenne
CEEI	Centres européens d'entreprise et d'innovation
CRA	Centre de Recherche Agréé
CRMA	<i>Critical Raw Materials Act</i> – Règlement (UE) 2024/1252 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre visant à garantir un approvisionnement sûr et durable en matières premières critiques et modifiant les règlements (UE) n° 168/2013, (UE) 2018/858, (UE) 2018/1724 et (UE) 2019/1020
CW	Circular Wallonia
DCPF	Département de la Coordination des Programmes FEDER
DDI	Département de l'Investissement
DCI	Département de la Compétitivité et de l'Innovation
DIS	Domaine d'Innovation Stratégique
DPR	Déclaration de Politique Régionale
DRDT	Département de la Recherche et du Développement Technologique
DW	Digital Wallonia
EDIH	European Digital Innovation Hubs
Forem	Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi
FSE	Fonds social européen
GTS3	Groupe de Travail S3
HE	Haute Ecole
IIS	Initiative d'Innovation Stratégique
ODD	Objectifs de Développement Durable
NZIA	<i>Net-Zero Industry Act</i> – Règlement (UE) 2024/1735 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 relatif à l'établissement d'un cadre de mesures en vue de renforcer l'écosystème européen de la fabrication de produits de technologie « zéro net » et modifiant le règlement (UE) 2018/1724
NCP	National Contact Point

PdC	Pôles de Compétitivité
PME	Petites et moyennes entreprises
PRW	Plan de Relance Wallon
R&D	Recherche et Développement
R&I	Recherche et Innovation
S3	Stratégie de Spécialisation Intelligente
SPW	Service Public de Wallonie
SPW-EER	Service Public de Wallonie – Économie, Emploi, Recherche
STEP	<i>Strategic Technologies for Europe Platform</i> – Règlement (UE) 2024/795 établissant la plateforme « Technologies stratégiques pour l'Europe »
TPE	Très petites entreprises
TRL	Technology Readiness Level – Echelle de maturité technologique
UE	Union européenne
UAP	Unité d'Administration Publique
WE	Wallonie Entreprendre
WBI	Wallonie-Bruxelles International

2 Introduction

Ce document constitue le rapport d'évaluation intermédiaire de la Stratégie de spécialisation intelligente de la Wallonie. Réalisée par Technopolis Group et l'équipe S3 du SPW Economie, Emploi, Recherche (SPW-EER), l'évaluation intermédiaire porte sur les actions mises en œuvre entre janvier 2021 et août 2025. Elle s'inscrit dans un cadre à la fois politique et opérationnel. Elle répond à un engagement explicite formulé dans la Déclaration de Politique Régionale (DPR)2024-2029, qui identifie cette évaluation comme un outil stratégique pour piloter, ajuster et renforcer l'action publique en matière d'innovation.

Plus spécifiquement, l'évaluation poursuit initialement les objectifs suivants :

- Dresser un **bilan à mi-parcours de la mise en œuvre de la S3**, afin de proposer, le cas échéant, des réorientations ciblées sur les feuilles de route des DIS, le policy mix mobilisé, et les modalités de gouvernance de la stratégie.
- **Renforcer la lisibilité et l'appropriation de la S3** par les acteurs économiques, académiques et institutionnels, en clarifiant son rôle dans le paysage régional de l'innovation.
- Consolider la **structuration de l'écosystème wallon de l'innovation**, en évaluant les dynamiques de coopération à l'œuvre autour des DIS et l'articulation entre dispositifs.
- Soutenir une **démarche participative** en mobilisant le groupe de travail S3 (GTS3), les coordinateurs DIS, et l'ensemble des parties prenantes via des ateliers, entretiens et consultations.

Conformément aux attendus du cahier des charges (note d'orientation), cette évaluation ne vise pas à mesurer les impacts de la S3 : elle est résolument **formative**, centrée sur la qualité des dispositifs de mise en œuvre, l'efficacité des outils mobilisés et la pertinence des orientations stratégiques au regard des défis économiques et sociétaux de la Wallonie.

Dans ce cadre, le Gouvernement wallon a validé quatre grands blocs à analyser dans le cadre de la mission :

- **Bloc 1 : Mise en perspective de la S3 dans un contexte en évolution** (politiques européennes, contexte wallon, relance post-COVID, etc.).
- **Bloc 2 : Développement d'écosystèmes innovants** – évaluer les dynamiques de coopération, la structuration des DIS, et les dispositifs de soutien à l'innovation.
- **Bloc 3 : Efficacité du policy mix** – examen de la cohérence, articulation, lisibilité et efficacité des instruments d'intervention mobilisés.
- **Bloc 4 : Gouvernance de la S3** – analyse des structures, des rôles, de la lisibilité et de la coordination de la stratégie, y compris au niveau des feuilles de route et des IIS (Initiatives d'Innovation Stratégiques).

Le travail de l'évaluation a été partagé entre l'équipe S3 du SPW-EER et Technopolis Group ; les tâches suivantes étant confiées à Technopolis :

- **Tâche A : Accompagnement de l'équipe S3 du SPW-EER sur l'élaboration et la mise en œuvre de la méthodologie d'évaluation** : co-construction de la méthode, appui à la collecte et à l'analyse de données, conception et animation de temps de concertation.
- **Tâche B : Prendre en charge la réalisation de certains blocs d'analyse** : en particulier, les blocs relatifs au policy mix (bloc 3.2 sur l'évolution du policy mix et bloc 3.3 sur l'articulation avec les politiques européennes) et à la gouvernance (bloc 4).

Ces objectifs ont ensuite été revus et opérationnalisés en phase de cadrage, pour tenir compte des échanges riches avec l'équipe S3, le GTS3 et ses membres en juillet 2025. Le référentiel complet, ainsi que les grandes lignes de la méthodologie, sont présentés en Annexe A. Le GTS3 a été chargé d'assurer le rôle de comité d'accompagnement de la mission attribuée à Technopolis.

Ce rapport d'évaluation repose sur la **mobilisation des outils d'investigation suivants** :

- Analyse documentaire des rapports d'activité de la politique d'innovation S3 wallonne, les comptes rendus des acteurs de l'écosystème en particulier le Groupe de Travail S3 (GTS3), les feuilles de routes des différents acteurs de l'écosystème, les notes de politiques gouvernementales ainsi que l'ensemble des programmes stratégiques en lien avec la politique S3 wallonne.
- Une analyse quantitative sur la base des outils de suivi et d'évaluation de l'équipe S3.
- Une vaste campagne d'entretiens avec les membres des cabinets ministériels (économie et recherche), Service Public de Wallonie – Economie, Emploi, Recherche et agences wallonnes (Wallonie Entreprendre, Wallonie-Bruxelles International, Agence du Numérique), des pôles et cluster membres des cellules de coordinations S3, les chefs de files et coordinateurs des Initiatives d'Innovation stratégiques (IIS) ainsi que d'autres acteurs transversaux (NCP Wallonie, AKT).

La bibliographie et les interlocuteurs de la mission sont présentés en détail en Annexe A.

Le rapport comporte les **sections suivantes** :

- Présentation de la S3, de sa gouvernance, de son écosystème et des réformes en cours ;
- Réponses aux questions évaluatives, par bloc ;
- Conclusions ;
- Recommandations ;
- Annexes.

Les éléments contenus dans ce rapport d'évaluation ont été présentés et discutés en GTS3 en décembre 2025. La prise en compte des commentaires du GTS3 relève d'un examen indépendant conduit par les évaluateurs.

3 Présentation de la Stratégie de Spécialisation Intelligente

Cette section présente la Stratégie de Spécialisation Intelligente de la Wallonie¹, ainsi que l'écosystème dans lequel elle s'insère.

Introduite en 2010 par la Commission européenne dans le cadre de la stratégie Europe 2020, et faisant suite au Système régional d'innovation wallon², la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) s'est rapidement imposée comme un outil majeur de pilotage des investissements en recherche et innovation (R&I) dans les régions de l'Union Européenne (EU). L'idée de base consiste à orienter les ressources publiques et privées (investissements et compétences) vers des domaines où les territoires disposent d'un potentiel d'excellence et d'un avantage concurrentiel, afin de renforcer la compétitivité européenne tout en tenant compte des spécificités locales.

Pour la période 2021-2027, sept conditions sont attachées aux stratégies de spécialisation intelligente³ :

1. une analyse actualisée des difficultés en matière de diffusion de l'innovation et de numérisation;
2. l'existence d'une institution ou d'un organisme régional/national compétent, responsable de la gestion de la stratégie de spécialisation intelligente;
3. des outils de suivi et d'évaluation permettant de mesurer la progression vers les objectifs de la stratégie;
4. une coopération entre parties prenantes qui fonctionne («processus de découverte entrepreneuriale»);
5. les actions nécessaires pour améliorer les systèmes nationaux ou régionaux de recherche et d'innovation, le cas échéant;
6. le cas échéant, des actions destinées à soutenir la transition industrielle;
7. des mesures destinées à renforcer la coopération avec des partenaires en dehors d'un État membre particulier dans des domaines prioritaires soutenus par la stratégie de spécialisation intelligente.

3.1 La Stratégie de Spécialisation Intelligente en Wallonie

Vecteur de développement économique et technologique, la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) structure la politique d'innovation et industrielle en Wallonie, en rassemblant l'ensemble des acteurs de l'innovation. Sur une période de sept ans (2021-2027), elle ambitionne de concentrer 75% du budget annuel wallon en matière de recherche et innovation sur 5 Domaines d'Innovation Stratégiques.

¹ [Stratégie de spécialisation Intelligente de la Wallonie 2021-2027 \(S3\) - Mars 2021 \(1\).pdf](#), page consultée le 15 décembre 2025

² OCDE, 2013, Examen sur l'innovation régionale, Wallonie, Belgique

³ Règlement (UE) 2021/1060 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen plus, au Fonds de cohésion, au Fonds pour une transition juste et au Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture, et établissant les règles financières applicables à ces Fonds et au Fonds «Asile, migration et intégration», au Fonds pour la sécurité intérieure et à l'instrument de soutien financier à la gestion des frontières et à la politique des visas

3.1.1 *Mise en œuvre initiale en Wallonie entre 2014 et 2020, construite sur la base des pôles de compétitivité*

La Wallonie a adopté sa première S3 en 2014, dans le prolongement de la programmation des fonds structurels européens 2014-2020. Portée par le gouvernement wallon de l'époque cette première stratégie s'appuyait sur les Pôles de compétitivité (PdC) et avait pour but de cibler davantage les entreprises et d'intégrer la S3 dans l'écosystème économique⁴. Cette première phase a notamment permis de dynamiser les PdC et d'accroître la spécialisation dans certains domaines, tels que celui des biotechnologies.

Les PdC constituaient la colonne vertébrale de l'écosystème d'innovation wallon, organisés autour de filières industrielles stratégiques (biopharma, agro-industrie, transport et logistique, aéronautique-spatial, mécanique, chimie, matériaux). Pour la période 2014-2020, la S3 s'est calquée sur les activités des PdC, ce qui a permis de les renforcer, en les plaçant au cœur de la stratégie de développement régional et au centre de la collaboration entre les acteurs des secteurs d'innovation stratégiques.

Cette première phase a cependant révélé certaines limites. Les pôles, bien que moteurs, restaient parfois trop centrés sur les grands acteurs et peinaient à fédérer l'ensemble des acteurs de l'innovation⁵. De plus, la dispersion des moyens sur un trop grand nombre de domaines, la gouvernance et le pilotage peu efficaces ainsi que la difficulté à transformer les résultats en concepts⁶ commercialisés ont poussé la Région à modifier la structure de la S3.

3.1.2 *Refonte de la S3 pour 2021-2027, introduction des DIS et des IIS, un outil au service de la compétitivité, de la transversalité et de l'inclusivité des acteurs de la recherche et de l'innovation*

Dans le cadre de la nouvelle programmation européenne 2021-2027, la Wallonie a engagé une refonte de sa S3, en réponse aux défis posés par la version précédente ainsi qu'en réponse à la crise du COVID-19 qui a mis en exergue les enjeux de résilience et souveraineté de l'industrie wallonne⁷. Cette réforme, portée initialement par le gouvernement Borsus (2017-2019) puis poursuivie sous le gouvernement Di Rupo III (2019-2024), a introduit une nouvelle structuration autour des Domaines d'Innovation Stratégiques (DIS) et des Initiatives d'Innovation Stratégiques (IIS).

Les DIS définissent les grandes thématiques de spécialisation en réponse à des défis sociétaux, les 5 DIS sélectionnés sont : DIS 1 - Matériaux circulaires, DIS 2 - Innovations pour une santé renforcée, DIS 3 - Innovations pour des modes de conception et de production agiles et sûrs, DIS 4 - Systèmes énergétiques et habitats durables, DIS 5 - Chaînes agro-alimentaires du futur et gestion innovante l'environnement (cf. Figure 1). Leurs feuilles de route intègrent à la fois des ambitions et des aires stratégiques. Les ambitions, cadrées par la politique de développement économique européenne, décrivent les grands enjeux auxquels chaque Domaine d'Innovation Stratégique entend contribuer. Les aires stratégiques, quant à elles, précisent l'étendue et la portée de chaque DIS. Elles visent à permettre aux acteurs innovants de prioriser et cibler les sous-thématiques à adresser collectivement.

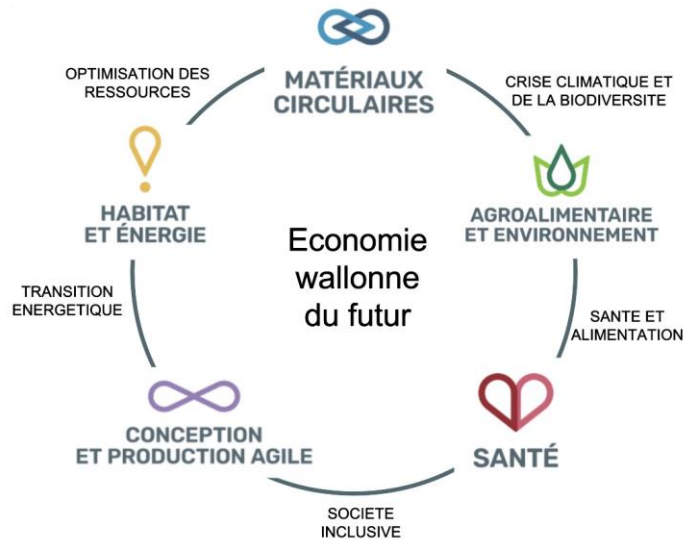
⁴ Entretiens de cadrage

⁵ Stratégie de Spécialisation intelligente 2021-2027 de la Wallonie, 2021

⁶ Stratégie de Spécialisation intelligente 2021-2027 de la Wallonie, 2021

⁷ Stratégie de Spécialisation intelligente 2021-2027 de la Wallonie, 2021

Figure 1 Domaines d'Innovation Stratégiques de la Stratégie de Spécialisation Wallonne 2021 - 2027



Hébergées au sein des DIS, les IIS, au nombre de 19, constituent des dynamiques collectives plus opérationnelles, regroupant des entreprises, des centres de recherche, des universités et des acteurs publics autour de projets innovants ciblés. Ainsi, à chaque DIS, plusieurs IIS sont associées et permettent de regrouper des acteurs sous une même thématique.

Ces IIS découlent d'un appel à manifestation d'intérêt émis en septembre 2021 dont l'objectif était de former des partenariats composés d'acteurs de recherche et d'innovation. Initialement annoncées sans financement⁸, elles ont finalement bénéficié d'un financement au travers du plan de Relance Wallon en 2023⁹(sauf ATMP-Wal). Ce nouveau modèle de l'écosystème de recherche et d'innovation wallon, couplant une approche *top-down* (les DIS) et *bottom-up* (les IIS), vise à élargir la base de la S3, à inclure davantage de PME et d'acteurs émergents. Il aspire également à favoriser une gouvernance plus transversale et flexible que celle précédemment mise en place, et à s'assurer une cohérence avec les besoins des acteurs du territoire¹⁰.

Les 19 IIS sélectionnées, thématiquement réparties en 5 DIS, portent sur des sujets très variés et reflètent les enjeux d'innovation wallons. C'est par ces consortiums IIS que les aires stratégiques sont concrétisées au travers d'actions de tout type (sensibilisation, formation, promotion, projets de recherche, d'industrialisation, de mise sur les marchés régionaux et internationaux, ...).

Tableau 1 Vue d'ensemble des 19 IIS

DIS	IIS	Chef de File	Objectifs et thématiques
DIS1	Win4C	CRM Group	L'IIS Win4C développe des plateformes collaboratives (écoconception, tri, traçabilité, recyclage...) impliquant les industriels et le monde académique pour mettre les acteurs en réseau dans les différentes

⁸ « L'appel à IIS ne donne pas lieu à un financement direct », Appel à manifestation d'intérêt – Initiatives d'Innovation Stratégiques dans le cadre de la Stratégie de spécialisation intelligente de la Wallonie (S3), Septembre 2021

⁹ Stratégie de spécialisation intelligente – S3 / Plan de Relance de la Wallonie / Mécanisme de soutien aux IIS, Avril 2023

¹⁰ Stratégie de Spécialisation intelligente 2021-2027 de la Wallonie, 2021

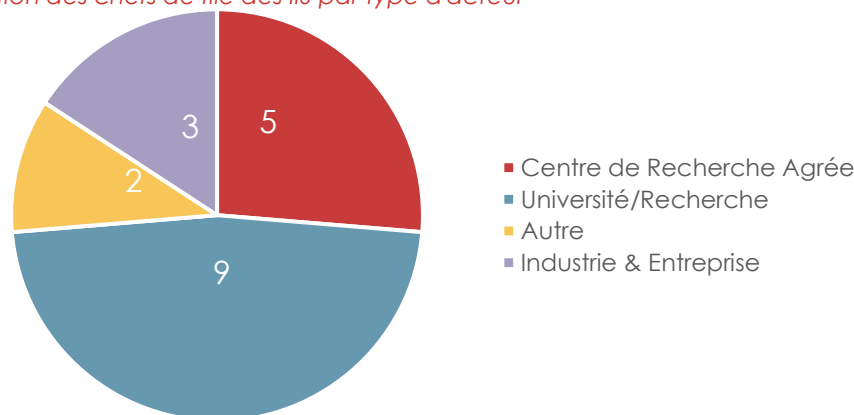
			chaînes de valeur, favoriser les échanges et l'émergence de projets d'innovation transversaux et viser une présence à l'échelon international.
	Valbowal	ULiège	L'IIS Valbowal cherche à décloisonner et à renforcer la circularité de la filière bois en Wallonie.
DIS2	Medtech	Ignity	La mission principale de MedTech Wallonia est de renforcer les liens entre les différents acteurs concernés par les technologies médicales.
	ATMP Wal	UCB Pharma	ATMP Wal vise à favoriser l'accélération de l'innovation des produits médicamenteux de thérapie avancée, des domaines thérapeutiques innovants au fort potentiel économique et sociétal pour la Wallonie.
	MedResyst	UCLouvain	L'objectif de l'IIS MedReSyst est de développer les outils nécessaires à la mise en place d'une médecine des réseaux et des systèmes (network medicine) pour permettre d'appréhender le patient dans sa globalité et améliorer sa prise en charge, depuis le dépistage jusqu'au traitement.
DIS3	MadeInWal	SIRRIIS	L'IIS MadeInWal vise à rapatrier des productions en terre wallonne, développer de nouveaux produits, renforcer les activités industrielles existantes, notamment en déployant l'innovation dans les processus industriels existants.
	HITT4Wallonia	Digital Station	L'IIS Hitt4Wallonia a pour objectif premier de dynamiser les secteurs économiques stratégiques de la Wallonie grâce aux compétences et au niveau d'expertise local dans le domaine des technologies XR.
	TRAIL	Multitel	TRAIL rassemble l'ensemble des acteurs et forces vives en IA pour collaborer autour d'une recherche appliquée et d'excellence avec un impact fort sur l'industrie.
	CyberWal	UCLouvain	CyberWal entend répondre au mieux aux besoins industriels et aux défis des organisations en matière de cybersécurité.
DIS4	CETWA	UMons	L'objectif poursuivi par l'IIS CETWA (Communautés d'Énergie et Technologiques Wallonnes) est de développer des communautés d'énergie renouvelable sur le territoire wallon pour accélérer la transition énergétique et servir de levier de développement économique au service du bien-être de la population.
	RENOW	Buildwise	L'ambition de Renow est de déployer de nouvelles solutions (non)technologiques pour accélérer la rénovation du bâti wallon.
	CONTRIBUTE	Alstom (et coordination opérationnelle Cetic)	L'objectif de l'IIS CONTRIBUTE est d'assurer la pérennité et l'excellence de l'industrie wallonne du transport et de l'énergie en aidant les acteurs impliqués à s'inscrire dans la transition écologique, qu'il s'agisse de grandes entreprises, de PME ou de startups associées.
	e-WallonHY	CRM Group	L'IIS e-WallonHY vise le développement d'une économie wallonne de l'hydrogène bas carbone qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur. Cette économie englobe : production, transport, stockage et utilisations dans une multitude de domaines (mobilité, stationnaire, industrie, dont les composants techniques utiles à la filière, maintenance, formation, R&D et bancs d'essais).
DIS5	Waste2Bio	ULiège	L'IIS Waste2Bio vise la revalorisation économique et environnementale des friches par des solutions innovantes de phytomanagement assurant non seulement des fonctions écologiques, mais aussi l'exploitation économique de la biomasse végétale.
	PROTEWIN	CELABOR	L'objectif central de l'IIS Protewin est de renforcer l'indépendance protéique de la Wallonie en déployant une filière locale dédiée aux protéines végétales et alternatives, tout en stimulant l'innovation dans le domaine.
	Foodbooster	ULiège et CER	L'IIS FoodBooster poursuit un double objectif : apporter une haute valeur ajoutée à la biomasse et ainsi renforcer la circularité en utilisant des co-produits comme matières premières et développer une masse critique d'acteurs couvrant toute la chaîne de valeur des filières des prébiotiques, probiotiques et peptides bioactifs.
	H2O	SPGE et SWDE	L'IIS H2O ambitionne de constituer une plateforme rassemblant toutes les composantes de l'écosystème EAU wallon capable de stimuler et de

			faire émerger de nouveaux projets. L'IIS travaille sur plusieurs grands axes, dont les ressources en eau alternatives, la gestion des phénomènes météorologiques extrêmes, les micropolluants et l'efficacité énergétique.
Wasabi 2.0	ULiège		L'IIS Wasabi 2.0 vise à développer un secteur agro-alimentaire horticole à visage humain et à moindre impact environnemental, notamment en soutenant la relocalisation de notre alimentation. Cela concerne la valorisation des déchets organiques (dont la valorisation énergétique des co-produits), le développement des qualités organoleptiques et nutritives des aliments pour le développement territorial en circuit court, etc.
Digibiocontrol	ULiège et Multitel		L'objectif de l'IIS est de créer des synergies entre les partenaires pour supporter le développement de biostimulants et de produits de biocontrôle.

L'Annexe B récapitule les informations relatives aux IIS. Une infographie des IIS par DIS renseigne des objectifs de l'IIS, de son périmètre, et ses caractéristiques. L'Annexe B reprend également une vue radar de la maturité de chaque IIS au vu de son plan d'action. L'hétérogénéité des IIS s'explique par la volonté du GTS3 d'être peu prescriptif quant aux modalités de gouvernance et d'animation des écosystèmes afin de permettre des structures plus organiques, façonnées par leurs acteurs et favorisant l'innovation là où elle émerge.

Ces hétérogénéités se traduisent par une composition et des structures de gouvernance très différentes. Une partie des IIS s'étant développée à partir de structures préexistantes, leur niveau de maturité en gouvernance, développement d'écosystème, spécialisation, maturité commerciale et montée à l'Europe varie également fortement¹¹.

Figure 2 Répartition des chefs de file des IIS par type d'acteur



Source : Fiche des IIS. *Note :* Les chefs de files correspondent aux structures qui ont initialement porté la mise en œuvre des IIS. Chaque IIS est porté par un ou plusieurs chefs de files, répartis selon 4 catégories : Universités, Industries et Entreprises, Centres de recherche agréés (CRM, SIRRIIS, CELABOR et Buildwise) et Autres.

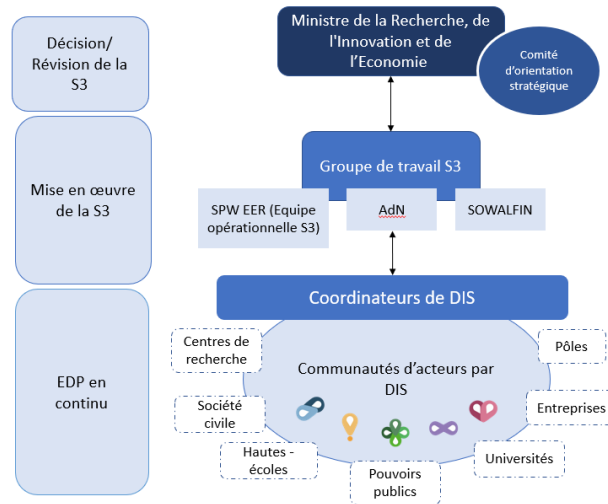
En parallèle, ces IIS ont mobilisé un réseau d'acteurs très varié, avec une forte hétérogénéité en termes d'acteurs de la quadruple hélice au sein de leur réseau (cf. section 5.1.2).

¹¹ COMAC avril 2025, SPW

3.2 La gouvernance de la S3

Les figures ci-dessous présentent l'articulation des différents DIS et IIS ainsi que les rôles et la gouvernance de chacun des acteurs de la S3, celle-ci ayant connu quelques évolutions entre 2021 et 2025.

Figure 3 Organigramme de la gouvernance de la S3 en 2021



Source : Stratégie de spécialisation intelligente, mars 2021.

Figure 4 Organigramme de la gouvernance de la S3 en 2025



Source : Site web S3.wallonie.be consulté en date du 1er septembre 2025

Le niveau décisionnel revient aux autorités politiques, les ministres en charge de l'Économie, de la Recherche et de l'Innovation, qui prennent les décisions quant aux changements d'orientation éventuels ou quant à l'ajustement des modalités de mise en œuvre de la S3. Ces décisions devaient être éclairées par le Comité d'orientation stratégique, finalement non créé, qui devait regrouper des experts territoriaux, administrateurs, industriels avec un objectif de suivi stratégique de la S3 et d'amélioration de sa mise en œuvre.

Le pilotage opérationnel est assuré par le **Groupe de travail S3 (GTS3)**, en charge de la conception et du pilotage de la S3. Celui-ci se compose uniquement d'acteurs publics. Il s'agit de représentants du SPW EER, de Wallonie Entreprendre, de l'Agence du Numérique, de l'Agence wallonne à l'exportation, de Wallonie Bruxelles international et des cabinets des Ministres compétents. Il se réunit périodiquement, typiquement 3 à 4 fois par an, et joue un

rôle central dans la gouvernance générale de la S3, le suivi stratégique, et la liaison entre les coordinateurs des DIS.

Une cellule de coordination (CC) a été créée pour chaque DIS. Elle se compose de façon tripartite en fonction du DIS : de représentants des 6 Pôles de Compétitivité (Biowin, Greenwin, Logistics in Wallonia, Mecatech, Skywin, Wagralim) et du Cluster Tweed, selon les domaines concernés, et d'expertises complémentaires issues de l'administration (SPW EER - composante Économie, et composante Recherche), de l'AdN (pour le DIS 3) et de Wallonie Entreprendre occasionnellement. Les cellules de coordination se réunissent mensuellement. Leur rôle est de suivre et coordonner le DIS et notamment le travail des IIS. À noter que les Pôles de Compétitivité et Clusters, pilotes des CC, ne participent pas de droit au GTS3, mais à un GTS3 élargi.

La **mobilisation participative des acteurs** se concrétise au travers des **Initiatives d'Innovation Stratégiques (IIS)**, qui couvrent un champ thématique précis. Elles ont pour but de regrouper les acteurs de la quadruple hélice pour animer les écosystèmes Recherche & Innovation et créer des collaborations autour de projets. Chaque IIS est portée par un chef de file, et a mis en place une gouvernance spécifique pour organiser ses travaux. Il en résulte que la gouvernance est variable d'une IIS à l'autre, tant en termes de partenaires que de format. Les chefs de file des IIS rapportent au(x) coordinateur(s) du DIS qui les concerne(nt).

3.3 Les ressources financières en appui de la S3

Suite à l'appel à IIS lancé en 2021, et la sélection des 19 IIS (sur 31 candidatures), le gouvernement wallon a lancé un mécanisme de soutien à la gestion des IIS, visant plus particulièrement¹² :

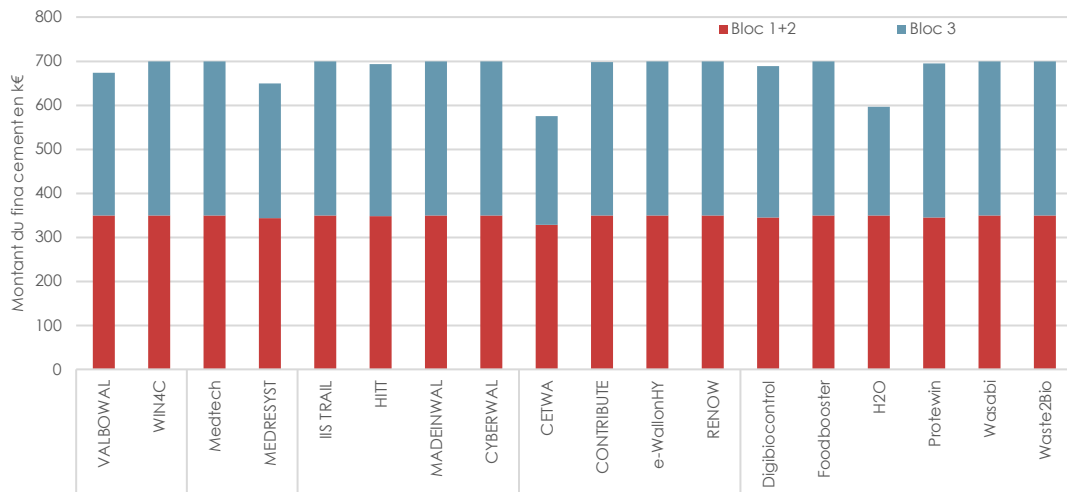
- Bloc 1 : La gouvernance des IIS et la participation à la dynamique S3 ;
- Bloc 2 : L'animation du réseau de partenaires des IIS ;
- Bloc 3 : La mise en réseau et la rédaction de projets européens en lien avec les axes de travail des IIS.

Ce financement, Pilier 1 - Gestion de l'IIS et rédaction de projets européens entre 2024 et 2026, était uniquement destiné aux 19 IIS sélectionnées, un budget maximal de 700.000 € pouvait être sollicité par IIS dont 350.000€ consacrés à la gouvernance et l'animation de l'écosystème, et 350.000€ consacré aux activités d'internationalisation (dont 50% au moins pour la rédaction de projets européens).

Les IIS ont soumis une demande mobilisant la près de la totalité du montant mis à leur disposition, notamment pour les blocs 1 et 2 d'animation et de gouvernance de l'écosystème. Seul ATMP-Wal n'a pas soumis de dossier lors de l'appel à projets. Pour les différents blocs, il était attendu de chaque IIS qu'elle définisse les actions à mener en fonction de ses besoins.

¹² Stratégie de spécialisation intelligente – S3 / Plan de Relance de la Wallonie / Mécanisme de soutien aux IIS, Avril 2023

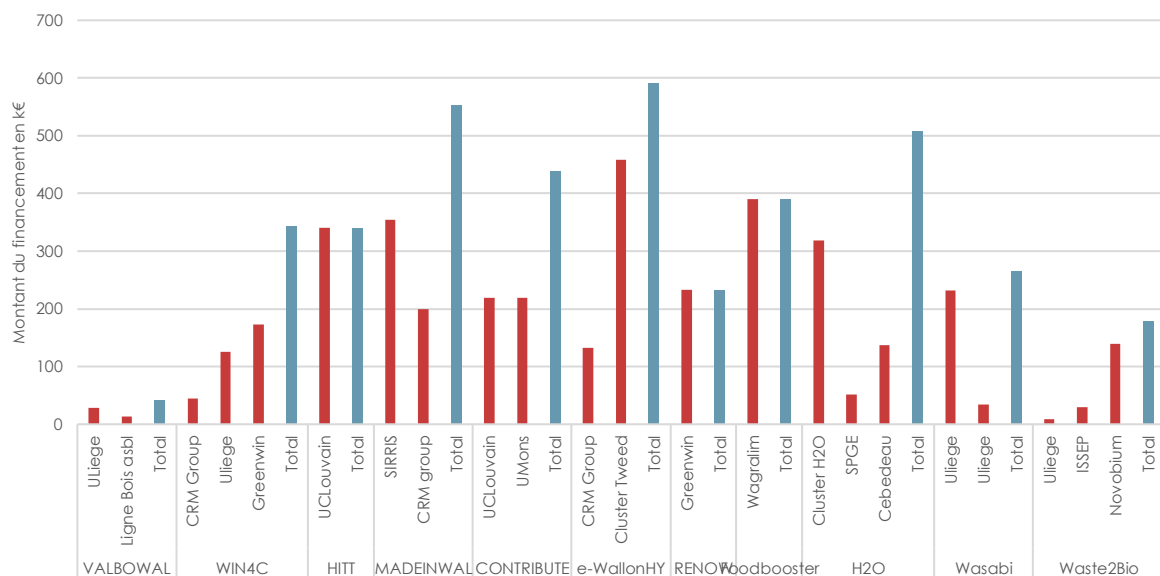
Figure 5 Montants des budgets alloués aux IIS à travers le PRW Pilier 1



Source : S3 PRW Pilier 1, dossier récapitulatif & budget.

Un deuxième appel à projets a été émis en soutien à l'internationalisation des IIS et aux projets européens. Cet appel à destination des IIS et des partenaires des IIS (avec validation des organes de gouvernance des IIS) portait sur les activités de soutien à la participation active des acteurs wallons dans des réseaux liés aux thématiques de la S3, l'apport d'un cofinancement wallon sur des projets européens spécifiques (pour exemple : DEP, I3, Plateforme S3) et le soutien à l'organisation d'événements à portée internationale en Wallonie. Un plafond indicatif de 600 000€ était disponible par IIS. Sur un budget total disponible de 8 000 000€, 1 751 796€ ont été alloués après le premier appel suite à l'acceptation de 8 dossiers, 2 398 594€ ont ensuite été alloués lors du second appel à projets avec la sélection de 14 dossiers. Ainsi, malgré le plafond indicatif, en supposant que les IIS avaient déposé un dossier pour la totalité du financement, elles n'auraient pas toutes pu être financées. En moyenne, le financement accordé aux IIS (regroupement des montants par dossier) est de 377 308€ soit un peu plus de la moitié du plafond indiqué.

Figure 6 Montants des budgets alloués aux IIS à travers le PRW Pilier 2



Source : S3 PRW Pilier 2, dossier récapitulatif & budget

La figure 6 ci-dessus présente les montants perçus par les IIS dans le cadre du PRW Pilier 2. Seul 11 des 19 IIS ont reçu un subventionnement, les 8 autres ayant été refusées (MedResyst, TRAIL, Digibiocontrol) ou n'ayant pas déposé de dossiers (Protewin, CETWA, ATMP, MedTech, Cyberwal).

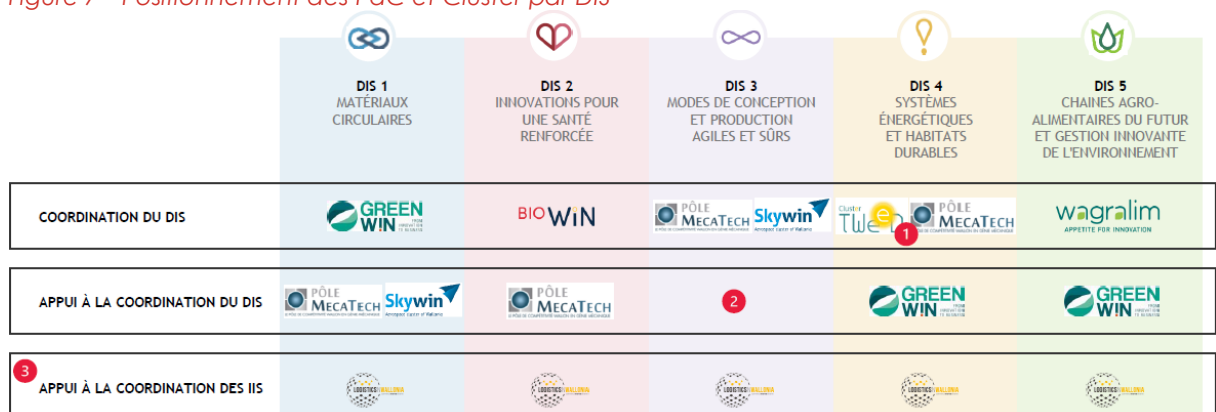
En parallèle, les six PdC et un Clusters ont reçu des subventions en tant que membre de la cellule de coordination, afin de coordonner le DIS et de s'assurer du suivi de la feuille de route du DIS sur la période 2021-2025. Les activités portent notamment sur l'accompagnement mensuel des IIS et l'animation des communautés des DIS (ex. organisation d'évènements intra-DIS, relais entre les acteurs de l'écosystème).

Tableau 2 Liste des PdC et Cluster ayant reçu un subventionnement

Pôles et Cluster	Secteur
Greenwin	Environnement et développement durable (chimie verte, matériaux et construction innovants et durables, technologies environnementales)
Biowin	Santé (biotech, medtech)
Mecatech	Technologies transversales (génie mécanique)
Wagralim	Nutrition Santé (agroalimentaire)
Cluster Tweed	Environnement et développement durable
Skywin	Mobilité et transport (aéronautique et spatial)
LiW (Logistic in Wallonia)	Mobilité et transport (logistique)

Source : <https://clusters.wallonie.be/federateur/home/les-secteurs.html>

Figure 7 Positionnement des PdC et Cluster par DIS

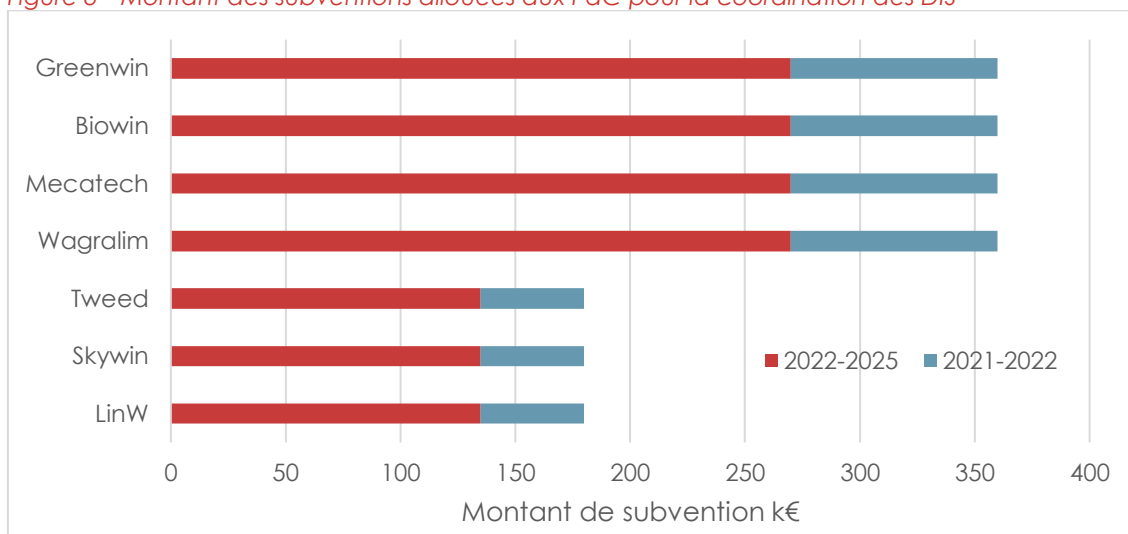


A la lecture du tableau ci-dessous, nous constatons trois cas de figure particuliers :

- 1 Le DIS 4 est le seul pour lequel un cluster (Tweed) intervient en tant que coordinateur, aux côtés de MecaTech.
- 2 Il n'y a plus de Pôle désigné pour l'appui à la coordination du DIS 3 (rôle endossé par BioWin pour la période décembre 2021-novembre 2022) ;
- 3 Il y a un changement de rôle pour Logistics in Wallonia : pour la période décembre 2021-novembre 2022, le Pôle était en support à la coordination des DIS 1 et DIS 4. Pour la période en cours (décembre 2022-octobre 2025), il est en appui à la coordination des IIS, c'est-à-dire qu'il intervient en support aux cellules de coordination des différents DIS. Il s'agit du seul Pôle pour lequel ce cas de figure est observé.

Source : Analyse de l'intégration de la Stratégie régionale de spécialisation intelligente (S3) dans les missions de base des Pôles de compétitivité wallons, BDO 2024

Figure 8 Montant des subventions allouées aux PdC pour la coordination des DIS



Source : S3 Subventionnement Pôles et Cluster, AM.

Pour toutes leurs activités, les PdC et Cluster sont accompagnés au sein des cellules de coordination par des expertises complémentaires issues de l'administration (SPW DCI & DRDT) et de l'AdN. Afin de garantir une bonne collaboration entre les acteurs, les rôles de chaque pôles/clusters dans les CC, ont été répartis en 6 blocs de travail avec un leader et des relais associées à chacun. Le rôle des PdC et des Cluster porte principalement sur les blocs 3 et 4.

Figure 9 Blocs de travail des Cellules de Coordination



Source : S3, Présentation COMAC subvention Pôles Clusters (Mars 2023)

3.4 L'écosystème de la S3

Figure 10 Articulation entre la S3 et d'autres initiatives wallonnes



Source : Stratégie de Spécialisation Intelligente 2021-2027 de la Wallonie

La mise en place de cette S3 s'inscrivait dans le cadre d'une série d'orientations politiques nouvelles : la déclaration de politique régionale wallonne intégrant le concept de transition écologique, économique et sociale introduite en 2019 ; l'initiative Get Up Wallonia qui a permis de nourrir le Plan de Relance wallon; la stratégie « Circular Wallonia » mise en place en 2020, la stratégie « Digital Wallonia » mise en place en 2015 et mise à jour en Octobre 2025 ; et enfin l'articulation avec la programmation FEDER.

À l'issue de l'initiative Get-Up-Wallonia, **le Plan de relance wallon**, élaboré avec la participation de l'ensemble des acteurs de la société wallonne, a

défini les axes prioritaires de développement de la Wallonie.

La stratégie wallonne de déploiement de l'économie circulaire, « **Circular Wallonia** » (CW) 2021-2025, visait à renforcer et amplifier la dynamique régionale en matière d'économie circulaire. La S3 et Circular Wallonia sont fortement imbriquées. Au sein des différents domaines d'innovation stratégiques, les chaînes de valeur circulaires sont identifiées comme prioritaires. De plus, certains objectifs stratégiques de Circular Wallonia sont pleinement inscrits dans les ambitions de la feuille de route DIS 1. Une nouvelle stratégie « **Circular Wallonia 2.0** » a récemment été validée par le gouvernement wallon. Elle se concentre sur des filières industrielles stratégiques afin d'accélérer la décarbonation, renforcer la souveraineté régionale et stimuler la compétitivité du tissu productif. Quatre filières clés sont identifiées : Métaux et matières critiques, Chimie, Construction, Agroalimentaire / biobasé / eau. La filière textile est également intégrée de manière transversale.

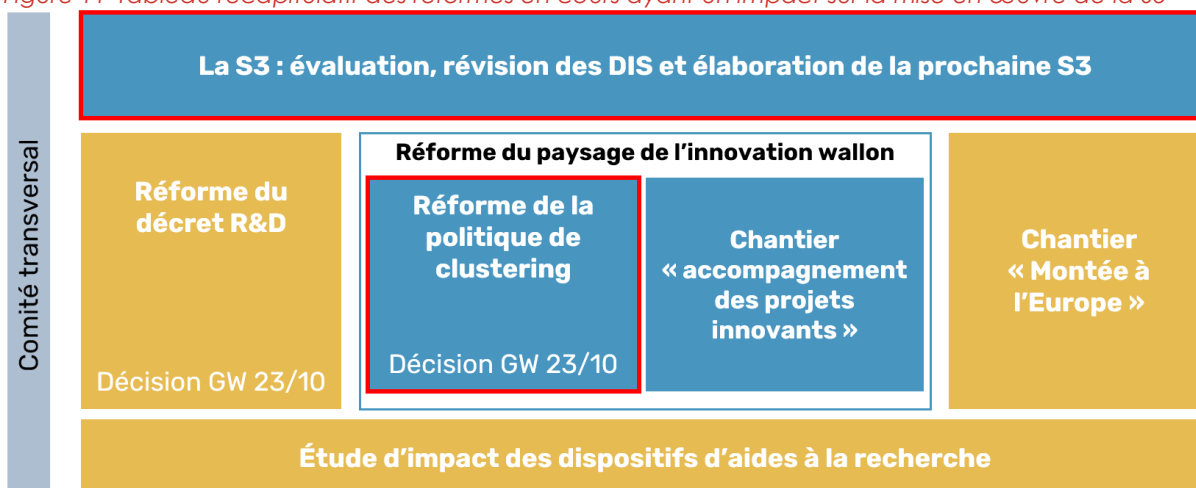
Enfin, sur le champ du numérique, transversal au sein de la S3, des synergies renforcées avec la stratégie « **Digital Wallonia** » de l'**Agence du Numérique** permettent le développement du secteur numérique. La Stratégie **Digital Wallonia 2025-2029**, adoptée par le GW le 23 octobre 2025, s'articule sur 6 priorités alignées sur les priorités européennes : développement des compétences numériques, intelligence artificielle, renforcement des infrastructures numériques sécurisées et durables, transformation numérique des entreprises, et digitalisation des services publics.

3.5 Les réformes

La S3 wallonne s'est déployée dans un contexte marqué par des changements politiques successifs (cf. 3.1.2). L'alternance entre gouvernements a entraîné une variabilité dans les priorités stratégiques.

Aujourd'hui, l'évaluation intermédiaire de la S3 wallonne intervient à un moment charnière. Elle constitue non seulement un outil permettant de mesurer les résultats atteints, mais également un levier préparatoire aux réformes de l'écosystème de l'innovation annoncées en fin d'année 2025.

Figure 11 Tableau récapitulatif des réformes en cours ayant un impact sur la mise en œuvre de la S3



Compétence Dolimont – Compétence Jeholet

Source : SPW EER, décembre 2025

Une de ces réformes porte notamment sur la **politique de clustering**, qui comprend les 6 pôles de compétitivité, 8 clusters et 19 IIS. Bien que ces structures soient jugées pertinentes pour favoriser la collaboration, le rapprochement entre acteurs académiques et entreprises, le rayonnement international et l'amélioration des retombées économiques, elles présentent néanmoins certaines limites. Elles contribuent notamment à la fragmentation du paysage de l'innovation, à un manque de lisibilité des missions et des domaines de chacun, à une dispersion des ressources et à une insuffisante sécurité juridique des structures.

Comme inscrit dans la Note au Gouvernement wallon présentant la réforme du clustering du 23 octobre 2025, l'objectif de cette réforme est de restructurer l'écosystème d'innovation wallon en prenant la S3 comme cadre stratégique principal de l'écosystème. Les structures de clustering (pôles de compétitivité et clusters), seront donc rationalisées et alignées sur les thématiques des DIS (qui seront redéfinies). Ces structures auront pour missions principales :

- 1° d'assurer une connaissance approfondie du domaine au service de l'intelligence collective de la Région ;
- 2° de renforcer les synergies entre acteurs du domaine, et d'accroître la visibilité et l'attractivité du domaine aux niveaux régional, national et international ;
- 3° de faciliter la structuration de collaborations autour de projets de recherche et d'innovation, en particulier ceux issus ou portés par les écosystèmes d'innovation, contribuant au développement et à la valorisation économique du domaine ;
- 4° de stimuler l'implication active des acteurs du domaine dans des réseaux, projets et partenariats européens et internationaux.
- 5° de soutenir la structuration, l'animation et la coordination des écosystèmes d'innovation relevant de son DIS.

Figure 12 Schéma illustratif de l'écosystème avant la réforme des structures de clustering

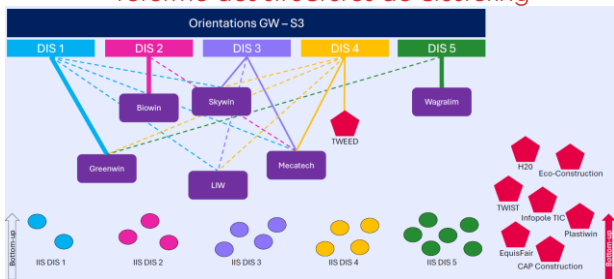
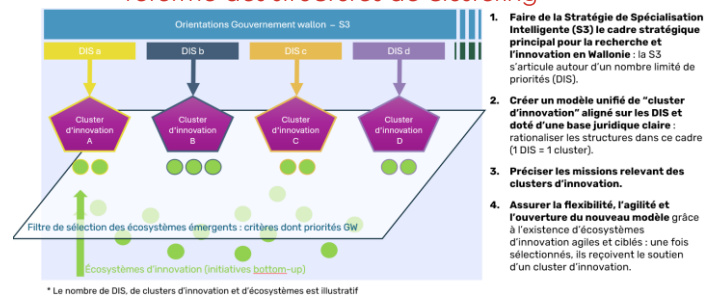


Figure 13 Schéma illustratif de l'écosystème après la réforme des structures de clustering



1. **Faire de la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) le cadre stratégique principal pour la recherche et l'innovation en Wallonie** : la S3 s'articule autour d'un nombre limité de priorités (DIS).
2. **Créer un modèle unifié de "cluster d'innovation" aligné sur les DIS et doté d'une base juridique claire** : rationaliser les structures dans ce cadre (1 DIS = 1 cluster).
3. **Préciser les missions relevant des clusters d'innovation.**
4. **Assurer la flexibilité, l'agilité et l'ouverture du nouveau modèle** grâce à l'existence d'écosystèmes d'innovation agiles et ciblés : une fois sélectionnés, ils reçoivent le soutien d'un cluster d'innovation.

Source : Note au Gouvernement wallon du 23 octobre 2025, Réforme des structures de clustering

En parallèle, un travail sur le **parcours d'accompagnement des projets innovants** est mené, visant notamment à clarifier les rôles des différents acteurs de soutien (SPW EER, WE, AdN, CRA, universités, clusters et écosystèmes d'innovation...) pour chaque type d'acteur de l'innovation.

Sur le plan européen, un autre chantier de réforme vise à renforcer la « **montée à l'Europe** » des acteurs de la recherche et de l'innovation. Il permettra notamment de mieux délimiter les missions ainsi que de clarifier et de rationaliser les organisations chargées de ce soutien, depuis l'anticipation des appels jusqu'à la visibilité de la Wallonie sur la scène européenne. La volonté finale est d'augmenter la participation des acteurs wallons aux programmes européens de recherche et innovation.

En outre, le Ministre-Président conduit une **réforme du décret R&D**. Le décret wallon de la recherche, datant de 2008, n'est plus en phase avec les réalités économiques, technologiques, sociétales et géopolitiques actuelles. Malgré un investissement massif dans la recherche et l'innovation, les résultats ne se traduisent pas suffisamment en croissance économique et en emplois, et la R&D wallonne demeure fortement dépendante de quelques grands acteurs industriels. Cette réforme vise donc à renforcer l'efficacité, la transparence et l'impact économique des dispositifs de soutien. Elle prévoit un pilotage renforcé de la politique de recherche et d'innovation, des dispositifs mieux adaptés aux besoins des acteurs (modernisation des avances récupérables, financement de pilotes préindustriels, portefeuille de projets stratégiques, soutien renforcé aux PME).

Le « nouveau processeur wallon de la R&D » ci-dessous schématise les principaux axes de cette réforme.

Figure 14 Schéma représentatif de la réforme de la Politique de Recherche wallonne



Source : Note au Gouvernement wallon du 23 octobre 2025, Réforme de la politique de soutien en matière de Recherche & Développement.

La réforme opère un changement majeur dans la logique d'intervention au profit de la recherche, à travers la définition de nouveaux **objectifs** de développement économique wallon dont les **priorités** sont alignées avec le cadre stratégique de la S3. Elle repose sur un **pilotage** coordonné et efficace, ainsi que sur un suivi assuré par des autorités clairement définies. Elle prévoit également une **optimisation** et un renforcement de la **sécurité** de la protection des données, en conformité avec les réglementations européennes. Le nouveau processeur inclut la mise en œuvre de **dispositifs** de soutien à la R&I optimisés, alignés avec les besoins du **paysage** et des acteurs de la recherche et favorisant la compétitivité. La réforme vise aussi une **simplification** administrative grâce à la modernisation et à la **digitalisation** des processus, ainsi qu'à l'optimisation des procédures administratives. Sur le plan stratégique, elle ambitionne une meilleure **valorisation** économique de la recherche et un impact accru sur le développement économique, ainsi qu'un renforcement de la **culture scientifique et technologique** en Wallonie. Enfin, la Wallonie doit s'appuyer sur un outil de **communication** puissant et accessible, favorisant la transparence, la compréhension et le développement de la politique de recherche.

4 Bloc 1 – Mise en perspective de la S3 dans un contexte en évolution

Messages clés

- Les **priorités de la S3 restent d'actualité et alignées** avec les priorités régionales et européennes.
- Depuis la mise en place de la S3, **le niveau d'importance de certains enjeux transversaux**, tels que l'autonomie stratégique, la sécurité ou encore la souveraineté technologique et industrielle, **a cru**. La question du **positionnement de la S3 comme outil de politique industrielle** est centrale et reste pleinement d'actualité.
- Au vu de l'importance des enjeux transversaux, dont la double transition (écologique et numérique), mais aussi des objectifs de la valorisation économique des travaux de recherche et d'innovation, un **équilibre est à trouver entre dimensions sectorielles et transversales**. A ce titre, les aires stratégiques à orientation technologique plus transversales (notamment dans le DIS 3 et le DIS 1) se révèlent pertinentes pour l'ensemble des écosystèmes.
- Sur le **plan thématique**, le **secteur de la défense** apparaît comme le principal angle mort de la S3 actuelle, ainsi que, dans une moindre mesure, le secteur aéronautique et spatial. Les forces et potentiels wallons dans des thématiques spécifiques restent toutefois à objectiver.
- **Aucune priorité** identifiée dans la S3 **ne ressort comme obsolète** et toutes les aires stratégiques sont couvertes par les IIS.
- Si l'**objectif de concentration budgétaire de 75% des moyens de R&I sur les 5 DIS a été dépassé**, cela s'explique notamment par une définition relativement large des priorités.
- Les priorités définies au niveau des **aires stratégiques** sont globalement **peu comprises** et appropriées par les acteurs. Cela résulte d'un niveau de granularité et d'approches différenciées pour la définition des aires stratégiques.

4.1 Une S3 construite pour traiter des enjeux sociétaux, par nature évolutifs

Les priorités de la S3 ont été coconstruites avec les acteurs en prenant comme point de départ les principaux enjeux sociétaux pertinents pour la Wallonie : Economie wallonne du futur, Optimisation des ressources, Transition énergétique, Société inclusive, Santé et alimentation, Crise climatique et de la biodiversité. Ceux-ci ont été identifiés en partant de l'analyse des grandes tendances par la littérature prospective et combinée aux priorités européennes ainsi qu'aux réalités et orientations politiques wallonnes.

Depuis 2021, **le contexte a fortement évolué**, en particulier sur le plan géopolitique. Une nouvelle Commission européenne est en place et a tracé ses priorités pour le futur, et un nouveau Gouvernement wallon a été installé en 2024. Il est donc légitime de réexaminer les priorités de la S3 à la lumière de ces évolutions.

4.1.1 Les principales évolutions de contexte

Dans un premier temps, il est utile d'analyser l'évolution des performances globales de la Wallonie en matière d'innovation. Il ressort du **Regional Innovation Scoreboard 2025**¹³ que la Wallonie se classe toujours parmi les *Strong Innovators*. Ses performances demeurent inférieures à celles des autres régions belges, mais elles ont connu la progression la plus marquée entre 2018 et 2025 (cf. Figure 15).

La Wallonie affiche le **niveau le plus faible du pays en matière d'investissement public en R&D**. À l'inverse, elle se distingue au niveau européen par un investissement privé particulièrement élevé, porté notamment par les secteurs scientifiques tels que le secteur pharmaceutique et la chimie, ce qui la place parmi les toutes meilleures régions de l'Union Européenne.

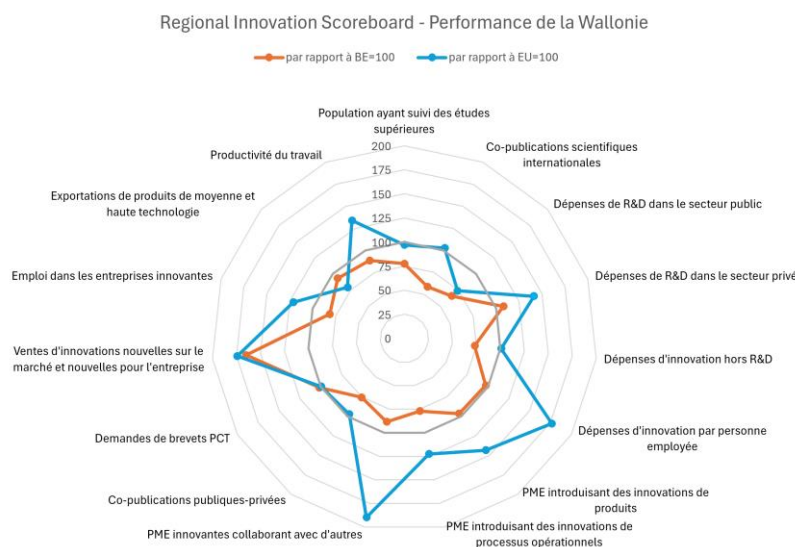
L'intensité globale de R&D en Belgique dépasse par ailleurs les objectifs fixés par la Commission européenne (GERD de 3,24 % pour un objectif de 3 % du PIB en 2023). La densité de population et l'accessibilité des services publics et de l'enseignement favorisent la diffusion de l'innovation. Cette dynamique contribue à des performances supérieures à celles observées dans de nombreuses autres régions européennes concernant la collaboration entre PME innovantes ainsi que la mise sur le marché de produits innovants et l'implémentation de processus innovants au sein des PME.

La **valorisation de la recherche progresse** ainsi de manière notable mais reste à un niveau inférieur à la Flandre. Les ventes liées à des innovations représentent une part importante du chiffre d'affaires des entreprises wallonnes, faisant de la Wallonie la région la mieux classée en Belgique et l'une des 33 premières régions européennes sur cet indicateur.

Sur les marchés internationaux, la performance reste plus limitée. La Wallonie présente encore une **compétitivité technologique modérée**, avec une commercialisation de produits de moyenne et haute technologie issue de la R&I inférieure à la moyenne européenne.

¹³ European Commission, 'Regional Innovation scoreboard 2025 – Country profile Belgium', 2025

Figure 15 Performance de la Wallonie par rapport aux autres régions belges et européennes



Source : Regional Innovation Scoreboard, 2025

4.1.1.1 A l'échelle de la Belgique

Dans le cadre du **semestre européen 2025**, la Commission européenne a relevé les éléments d'évaluation suivants pour la Belgique :

- Malgré une forte intensité en matière de R&I, cette activité reste concentrée dans quelques secteurs et grandes entreprises ;
- Pour améliorer l'innovation et assurer une croissance durable de la productivité, il serait nécessaire de favoriser une meilleure diffusion des connaissances dans tous les secteurs de l'économie ;
- Il semble possible d'optimiser l'efficacité et l'efficacité du soutien public à la recherche et à l'innovation, notamment en évitant les effets d'éviction et en allouant mieux les ressources aux entreprises à forte croissance.

Sur cette base, une des recommandations par pays adressées par le Conseil à la Belgique porte sur « **l'accroissement de la diffusion de l'innovation en ciblant les aides publiques à la R&I sur les entreprises présentant le plus fort potentiel de croissance** ».

Concernant les aspects plus thématiques, les recommandations pointent notamment plusieurs éléments qui peuvent être mis en lien avec les priorités régionales et les DIS :

- Le renforcement des dépenses globales de défense et de sécurité ;
- L'efficacité des soins de longue durée, tout en garantissant l'accessibilité aux soins ;
- La réduction de la dépendance globale aux énergies fossiles, notamment en intensifiant les efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique et en réduisant la consommation d'énergies fossiles dans les bâtiments, et en incitant davantage l'industrie à décarboner ses activités ;
- L'accélération du déploiement des énergies renouvelables et la facilitation du partage de l'énergie ;
- La poursuite des efforts en faveur d'une agriculture durable en améliorant la qualité de l'eau et en réduisant les pertes de nutriments.

4.1.1.2 A l'échelle de la Wallonie

Sur base de l'analyse de la **Déclaration de Politique Régionale (DPR) 2024-2029**, il apparaît que **la S3 reste largement en phase avec les orientations du Gouvernement**. Les enjeux qui avaient servi de point de départ à l'élaboration de la S3 restent au cœur de la DPR : faire face aux défis sociétaux dans un contexte de tensions croissantes, notamment sur le plan budgétaire, améliorer la qualité de vie de la population et la santé économique de la Région. Les principaux défis sociétaux identifiés portent sur la santé, le changement climatique et la protection de la biodiversité, la transition numérique, le développement des énergies renouvelables, la mobilité, le logement et l'alimentation, ainsi que le développement d'une société inclusive, avec un objectif de 80% de taux d'emploi. Le Gouvernement garde également le cap sur les objectifs clés de neutralité carbone, de rénovation énergétique, de leadership en circularité, de mobilité, de production alimentaire durable, de pollution des eaux et des sols. Plus globalement, la volonté d'intégrer les enjeux liés à la double transition, numérique et climatique, est réaffirmée.

La S3 est confirmée comme cadre stratégique pour la politique de Recherche et d'Innovation et la politique industrielle de la Wallonie, avec toutefois une volonté affirmée de contribuer au redéploiement industriel européen et à son autonomie stratégique, et de s'inscrire dans les chaînes de valeur mondiales. Cela se traduit notamment par un **accent renforcé sur le développement des secteurs stratégiques**, notamment les secteurs de la défense, aéronautique et spatial, qui sont actuellement peu pris en compte dans la S3. Dans le domaine de l'énergie, le domaine nucléaire fait également l'objet d'un regain d'attention. Par ailleurs, Un accent renforcé est placé sur la valorisation des résultats de la recherche au bénéfice du développement économique.

Ces orientations du Gouvernement wallon se traduisent par des **chantiers de réforme importants**, en particulier la réforme du paysage de l'innovation, dont la politique de clustering, la réforme des dispositifs de soutien à la recherche, et la réforme des dispositifs de soutien à la montée à l'Europe (cf. section 3.5). Le Gouvernement a également validé ses orientations concernant les Stratégies Circular Wallonia 2.0 et Digital Wallonia 2025-2029 (cf. section 3.4).

Il est également utile d'apprécier l'évolution de la Wallonie vers les **Objectifs de développement Durable (ODD)**. Bien que non explicitement mentionné dans les feuilles de route DIS, la stratégie de spécialisation intelligente 2021-2027 a l'ambition de contribuer aux ODD. Par le biais de l'outil 'SDG Mapper' de la Commission européenne, ont été identifiées les références syntaxiques de la stratégie S3 aux ODD et indicateurs qui en découlent. L'**ODD 9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation** ressort logiquement du texte officiel de la stratégie S3. D'autres objectifs plus ciblés ressortent fortement du document stratégique S3, à savoir l'**ODD 7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable** et l'**ODD 12 - Établir des modes de consommation et de production durables**. Ceci met en avant le caractère essentiel des matières comme l'économie circulaire et l'approvisionnement énergétique dans tous les domaines d'innovation. Les progrès de la Wallonie vers les ODD ont fait l'objet de travaux menés conjointement par le SPW et l'IWEPS. Les données régionales indiquent des progrès significatifs vers les objectifs 9.2 - Part de l'industrie dans le PIB, 9.4 - Emissions de gaz à effet de serre du secteur industriel et 9.5 - Part de la recherche et développement dans le PIB comme mentionné par le *Regional Innovation Scoreboard*. Par ailleurs, la Région affiche des progrès significatifs vers les ODD 7.2 en part d'énergie renouvelable dans la consommation finale brute d'énergie et 7.3 sur la consommation d'énergie finale totale permettant de réduire notre dépendance énergétique.

4.1.1.3 A l'échelle européenne

Sur le **plan européen**, de nombreuses évolutions sont intervenues depuis l'adoption de la S3 en 2021, notamment en réponse aux conséquences de l'invasion russe en Ukraine, aux tensions géopolitiques et commerciales croissantes, et suite à la mise en place de la nouvelle Commission en 2024. Celle-ci a mis au cœur de son programme l'agenda de compétitivité et les enjeux de sécurité et d'autonomie stratégique (notamment sur base des recommandations du rapport Draghi).

La **boussole de la Compétitivité**¹⁴ publiée début 2025 balise le travail de la Commission pour les 5 ans à venir, avec pour objectif de soutenir la réindustrialisation, l'autonomie stratégique et le leadership technologique et industriel de l'UE. Elle s'articule autour de 3 axes principaux :

- **Comblent le déficit d'innovation** : la Commission propose des initiatives visant à accélérer le développement et l'adoption industrielle de l'intelligence artificielle dans des secteurs clés. Des plans d'action sont également prévus pour les matériaux avancés, la technologie quantique, la biotechnologie, la robotique et la technologie spatiale. Une stratégie européenne pour les start-ups et les scale-ups vise à éliminer les obstacles entravant la création et la croissance des nouvelles entreprises.
- **Décarbonation et compétitivité** : au travers du « Pacte pour une industrie propre », la Commission entend accélérer la décarbonation tout en renforçant la compétitivité.
- **Réduction des dépendances et renforcement de la sécurité** : l'UE vise à diversifier et à sécuriser ses chaînes d'approvisionnement en établissant des partenariats efficaces. Cela inclut la sécurisation de l'accès aux matières premières, à l'énergie propre et aux technologies durables.

Ces différentes initiatives viennent compléter les initiatives précédentes en matière d'accès aux matières critiques (CRMA)¹⁵, de soutien au développement des technologies 'Zéro Net' (NZIA)¹⁶ et technologies critiques (STEP)¹⁷, de l'intelligence artificielle (AI Act)¹⁸, des Life Sciences¹⁹, ...

Les priorités nouvelles de la Commission ont été repercutées à l'occasion de la révision à mi-parcours de la Politique de Cohésion, permettant de réorienter les programmes pour tenir compte d'enjeux émergents. Les priorités identifiées sont : Réduire le gap d'innovation, renforcer la compétitivité et la décarbonation, Défense et sécurité, Logement abordable, Résilience de l'eau et Transition énergétique.

La proposition de la Commission publiée en juillet 2025 concernant le **cadre financier pluriannuel de l'Union pour la période 2028-2034** s'articule également sur les priorités politiques

¹⁴ Commission Européenne, 'Une boussole de la compétitivité pour l'UE', COM(2025)30.

¹⁵ Règlement (UE) 2024/1252 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre visant à garantir un approvisionnement sûr et durable en matières premières critiques et modifiant les règlements (UE) n° 168/2013, (UE) 2018/858, (UE) 2018/1724 et (UE) 2019/1020

¹⁶ Règlement (UE) 2024/1735 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 relatif à l'établissement d'un cadre de mesures en vue de renforcer l'écosystème européen de la fabrication de produits de technologie « zéro net » et modifiant le règlement (UE) 2018/1724

¹⁷ Règlement (UE) 2024/795 établissant la plateforme « Technologies stratégiques pour l'Europe »

¹⁸ Règlement (UE) 2024/1689 établissant des règles harmonisées en matière d'intelligence artificielle

¹⁹ [Strategy for European Life Sciences - Research and innovation](#)

de l'UE : la compétitivité, la sécurité, la défense, la migration, la sécurité alimentaire, l'autonomie stratégique.

Les plans nationaux et régionaux de partenariat (pilier 1 regroupant notamment politique de cohésion et PAC) seront ancrés dans les priorités européennes (décarbonation à l'horizon 2050, innovation, résilience face aux impacts du changement climatique, connectivité, indépendance énergétique, défense et sécurité). Ils aideront les entreprises et les citoyens de toutes les régions de l'Union à relever les défis de la transition vers une économie propre et à saisir les possibilités qu'elle offre, tout en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte ; mais adaptés aux besoins spécifiques des États membres et des régions. Les plans répondront aux principales priorités et aux principaux défis mis en évidence, y compris dans le cadre du Semestre européen.

En matière de compétitivité et d'innovation (pilier 2), la Commission met en avant les 4 priorités suivantes, qui seront au cœur du **nouveau Fonds européen pour la compétitivité**, étroitement articulé avec le programme Horizon Europe, de manière à assurer de manière plus fluide la transition vers le marché : (i) Transition propre et décarbonation de l'industrie, (ii) Leadership numérique, (iii) Santé, biotechnologie, agriculture et bioéconomie, (iv) Résilience et sécurité, industrie de la défense et espace. Horizon Europe couvre les premières phases (recherche fondamentale, recherche collaborative, innovation), tandis que le Fonds pour la compétitivité prend le relais pour les phases de déploiement, industrialisation et montée en échelle.

4.1.2 Des enjeux qui montent en puissance et de nouveaux enjeux stratégiques à intégrer

De ces différentes analyses, il ressort que **le contexte géopolitique**, qui a évidemment évolué depuis l'élaboration de la S3 en 2021, **a fait monter en puissance l'importance de certains enjeux déjà présents dans la S3** (autonomie stratégique, compétitivité, double transition), **mais également fait émerger de nouveaux enjeux** (sécurité, souveraineté technologique). Ces évolutions se reflètent dans les priorités régionales et européennes, qu'il convient de pouvoir prendre en compte dans l'évolution des priorités de la S3, ses feuilles de route et au sein des IIS. La consultation des acteurs a révélé une demande de leur part d'assurer cet **alignement stratégique**, tant avec les priorités du Gouvernement qu'européennes, mais également d'assurer la cohérence avec d'autres stratégies du Gouvernement (Circular Wallonia et Digital Wallonia notamment). Ces priorités nouvelles sont également assorties de nouvelles opportunités de financement (ex. : Fonds européen pour la compétitivité).

Les enjeux d'autonomie stratégique (données, énergie, ressources/matériaux), de sécurité et de souveraineté technologique et industrielle sont devenus plus prégnants dans le débat actuel, et apparaissent relativement transversaux car ils traversent les enjeux sectoriels. C'est également le cas pour la double transition. **Un équilibre est toutefois à trouver entre dimensions sectorielles et transversales.**

Sur le plan thématique, au regard des priorités régionales et européennes actualisées, le **secteur de la défense** apparaît comme le principal angle mort de la S3 actuelle, et dans une moindre mesure, **le secteur aéronautique et spatial**. A ce stade, les consultations n'ont pas fait ressortir de niche plus précise présentant un potentiel fort d'innovation en Wallonie (au-delà des acteurs industriels présents), cela sera donc à investiguer. Le domaine de l'énergie nucléaire peut également être pointé, mais relève principalement des compétences fédérales. Concernant le DIS 2, le domaine de la médecine nucléaire a également été identifié lors des consultations. Certains acteurs ont également pointé la mobilité, bien que celle-ci soit déjà abordé, notamment dans le DIS 4 (mobilité décarbonée).

A noter que certains thèmes plus émergents qui avaient été identifiés dans la S3 sont montés en puissance au niveau européen (ex. : résilience de l'eau, pollution des sols, réduction des pesticides, réindustrialisation). La dynamique *bottom-up* des IIS a permis de soutenir le développement d'écosystèmes régionaux sur ces thématiques.

Les enjeux centraux de la S3, le **renforcement du lien au marché et la valorisation de la recherche, ainsi que l'élargissement des dynamiques d'innovation au-delà d'un cercle restreint de top performers (entreprises et secteurs) restent d'actualité**, et doivent plus que jamais être au centre de l'attention en lien avec les objectifs de réindustrialisation, de compétitivité et d'autonomie stratégique. Les efforts de R&I doivent davantage se traduire sous forme d'impacts économiques, la S3 étant une stratégie de développement régional.

Les réformes en cours en Wallonie, présentées en section 3.5 adressent notamment les enjeux de valorisation économique et d'alignement stratégique.

Sur base des différentes analyses et consultations, il découle que peu d'enjeux couverts par la S3 ont perdu de leur pertinence, mais que de multiples enjeux émergents sont à prendre en considération, notamment en lien avec l'évolution du contexte géopolitique. Les enjeux mentionnés ci-dessus présentent à la fois une importance centrale et une portée transversale. Ils ouvrent ainsi un travail réflexif sur l'articulation des priorités et sur les synergies entre domaines d'innovation. Par ailleurs, la formation a été réaffirmée comme un levier essentiel, tant pour favoriser le développement des innovations que pour garantir la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée.

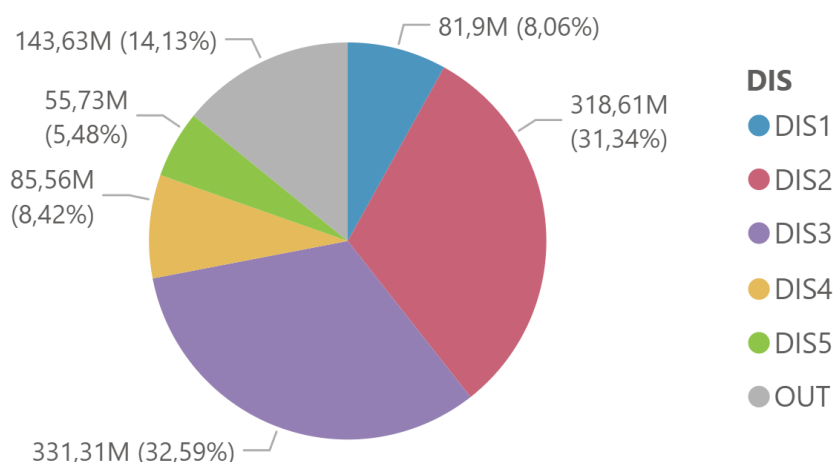
En contrepartie, le contexte budgétaire dans lequel la Région wallonne évolue appelle à une concentration accrue des moyens et à un renforcement de l'efficacité des politiques menées. Il ressort aussi des consultations que la définition relativement large des DIS et le nombre relativement important d'IIS a également nuit à la lisibilité des priorités régionales. Un équilibrage entre le niveau de granularité des DIS et la spécialisation souhaitée devra donc être trouvé.

4.2 Un objectif de concentration des moyens R&I wallons sur la S3 atteint, pour de multiples raisons

Au sein des mécanismes d'aide à la recherche et à l'innovation technologique wallons, les financements octroyés entre 2022 et 2024 sont concentrés à hauteur de 86% dans les aires stratégiques S3 (soit pour un total 873 millions sur 1,02 milliard couvrant 437 projets sur 524) - voir méthodologie en annexe A.5 (Cf. Figure 16).

Figure 16 Répartition du financement pondéré par DIS

Répartition du financement pondéré par DIS



Source : Système de suivi du SPW-EER-DCI-DPE-S3

Cette concentration effective dépasse l'objectif de 75% fixé pour la programmation S3 2021-2027. Plusieurs paramètres contribuent à ce résultat. En premier lieu, certains dispositifs de financements ont été dédiés aux thématiques S3 : WIN2Wal, Coodeviis, dispositifs FEDER, etc. (Cf. section 6). Deuxièmement, malgré des aires stratégiques spécifiques définies par DIS, leur étendue large a facilité une catégorisation des thématiques de projets en leur sein. Toutefois, la concentration se révèle majoritairement orientée vers les Domaines d'Innovation Stratégiques (DIS) 2 et 3, qui comptent conjointement pour 650 millions de financement.

En ce qui concerne les financements hors S3, le mécanisme Win4Company (financement de projet de recherche industrielle ou de développement expérimental pour une entreprise) affiche une part importante du financement dans les technologies de l'engineering, du transport et de la santé. Les secteurs de la défense et du spatial ont également bénéficié de budgets spécifiques dans le cadre du Plan de relance wallon.

4.3 Toutes les aires stratégiques (AS) sont couvertes, mais inégalement, et le concept est globalement mal compris

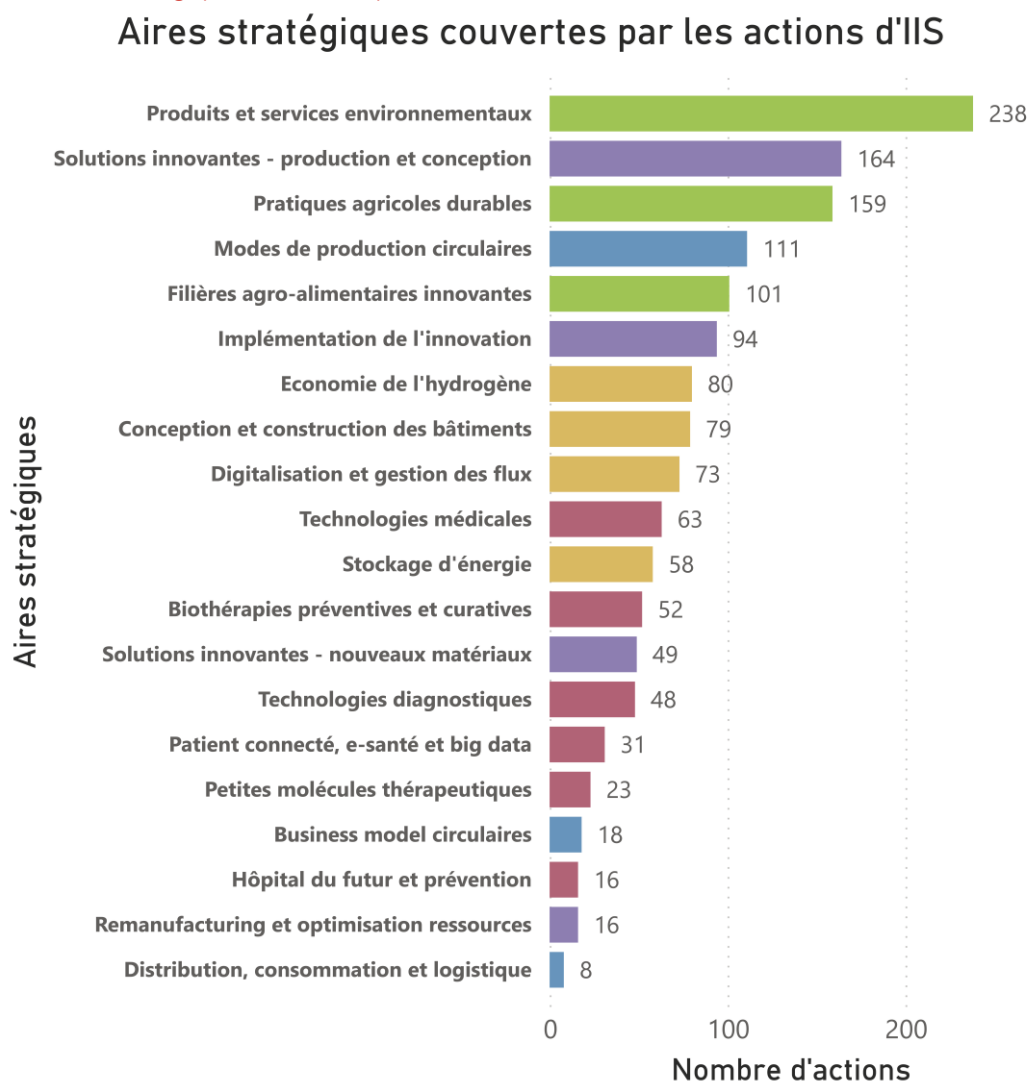
Au sein des actions déclarées par les IIS, **l'ensemble des aires stratégiques (AS) S3 sont couvertes mais de manière variable** (Cf. Figure 17). Les trois AS les plus couvertes en nombre de projets sont « Produits et services environnementaux » (DIS5, 238 actions), « Solutions innovantes – production et conception » (DIS 3, 164 actions), « Pratiques agricoles durables » (DIS 5, 159 actions). Les trois AS les moins couvertes sont « distribution, consommation et logistique » (DIS 1, 8 actions), « remanufacturing et optimisation ressources » (DIS 3, 16 actions) et « hôpital du futur et prévention » (DIS 2, 16 actions).

Il existe plusieurs raisons à cette disparité. Tout d'abord, l'attribution à une AS est déclarative et dépend de la compréhension et la considération du chef de file IIS. Ensuite, les AS sont définies selon un prisme différent et une échelle variable par DIS. Lorsque dans le DIS 1, les AS déclinent les étapes de la chaîne de valeur (Business model circulaire – Modes de production circulaires – Distribution, consommation et logistique), d'autres domaines présentent des AS définies selon différents domaines de compétences (exemple DIS 2 : Biothérapies préventives

et curatives, technologies médicales, technologies diagnostiques, petites molécules thérapeutiques). Certaines AS revêtent en outre un caractère plus générique ou technologique auquel il était facile de relier une majorité de projets. D'autres ont un prisme plus restreint et sur lesquelles des Initiatives d'innovation stratégiques se sont focalisées (ex. : Economie de l'hydrogène, Conception et construction des bâtiments). Enfin, sur certaines AS, il s'est avéré moins facile d'identifier et de mobiliser les acteurs (ex. : hôpital du futur) ou des financements (pour les aspects non technologiques notamment, ex. : business models).

Les acteurs S3 renseignent l'ensemble des AS comme toujours pertinentes. Certaines sont même jugées centrales pour accroître l'avantage compétitif des acteurs wallons dans ce contexte évolutif (ex. : digitalisation et gestion des flux, stockage d'énergie). Ils notent néanmoins un fort besoin d'articulation des AS du DIS entre elles afin d'assurer une segmentation cohérente.

Figure 17 Aires stratégiques couvertes par les actions d'IIS



Source : Système de suivi du SPW-EER-DCI-DPE-S3

L'analyse de la couverture des AS à l'échelle des IIS met en évidence une cohérence satisfaisante entre les ambitions annoncées par l'IIS et les actions effectivement mises en œuvre. Les AS définies comme prioritaires initialement dans les plans d'action IIS sont celles qui font l'objet de la plus forte mobilisation d'actions sur la période 2023–2025. En complément, certains recouvrements entre DIS n'avaient pas été identifiés initialement dans les ambitions de l'IIS, alors qu'ils apparaissent clairement dans les actions mises en œuvre.

Ces éléments viennent globalement renforcer le constat que les priorités et AS qui avaient été identifiées restent pertinentes sur le fond. Les acteurs ont néanmoins mis en évidence lors des consultations des pistes concrètes pour revoir le découpage en AS (ex. : au niveau du DIS 2 qui compte 6 aires stratégiques) ou la définition précise de ces aires.

Par ailleurs, **les AS les plus mobilisées par les IIS ne correspondent pas entièrement à celles concentrant les volumes de financement R&I les plus élevés.** Alors qu'un bon nombre d'actions se concentre sur les aires stratégiques du DIS 5, ces dernières arrivent nettement derrière celles du DIS 2 et du DIS 3 en termes de financements accordés. En outre, une discordance apparaît entre les AS mentionnées dans les plans d'action des IIS et celles renseignées dans les dossiers de rapportage transmis à l'organisme financeur. La mauvaise compréhension de ces AS, pourtant nœud central à la spécialisation, est à souligner. Ceci appelle à **une réflexion sur la lisibilité des priorités et la simplification des feuilles de route.** Selon les retours des acteurs, la catégorisation des IIS sous les DIS n'a pas toujours facilité leur connexion avec les AS du DIS concerné (ex. : l'IIS CONTRIBUTE se situe plus proche du DIS 3 que du DIS 4).

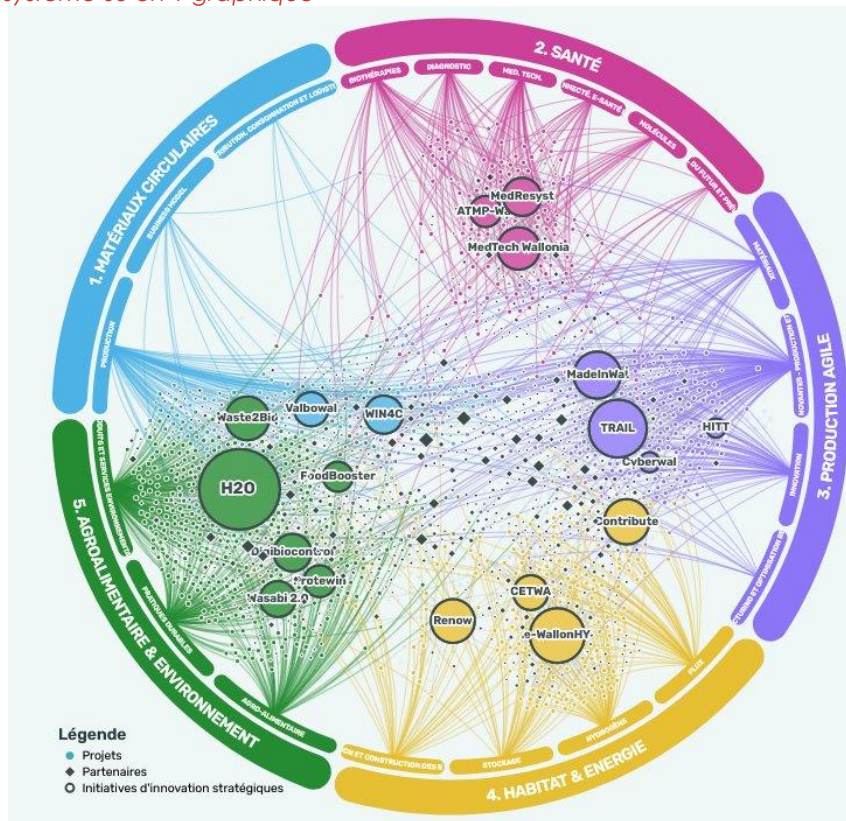
La visualisation des projets sur l'écosystème en un graphique met en lumière qu'aucune IIS n'est reliée à une seule aire (Cf. Figure 19). Aussi, les IIS s'appuient sur des interrelations entre domaines stratégiques différents, certaines ayant des liens forts avec de nombreuses aires stratégiques en raison de leur caractère transversal (ex. : Valbowal, WIN4C, TRAIL, MadeInWal) (Cf. Figure 18). D'une autre perspective, certaines aires ont des liens forts avec de multiples IIS (ex. : « Modes de production circulaires » et « Technologies numériques et solutions innovantes en matière de méthodes de production et de conception avancées »), ce qui s'explique par leur définition générique et relativement transversale. Cela appelle à **une nécessaire réflexion sur une approche plus transversale des enjeux de double transition.**

Figure 18 Couverture des aires stratégiques de chaque DIS (colonnes) par les actions des IIS (lignes)

IIS d'appartenance	DIS 1	DIS 2	DIS 3	DIS 4	DIS 5	Total
Valbowal	36		13	7	14	37
WIN4C	41	1	19	9	2	44
ATMP-Wal : thérapies de nouvelle génération	1	32	15			32
MedResyst		43	3	1		43
Medtech Wallonia		50	5		1	52
CyberWal			17	2		18
HITT			16	1		16
MadeInWal	11		61	4		62
TRAIL		19	66	15	7	88
CETWA			2	37	1	37
Contribute	4		30	34		58
e-WallonHY			6	79		80
ReNOW	2		7	53	1	54
DigiBioControl	3		8		43	43
FoodBooster	3	11	3		26	30
H2O	12	5	12	13	142	160
Protewin	5	4	2		32	33
Wasabi 2 0	3		2	1	37	40
Waste2Bio	18	5	2		48	55
Total	123	153	251	228	322	888

Source : Système de suivi du SPW-EER-DCI-DPE-S3

Figure 19 L'écosystème S3 en 1 graphique



Source : [L'écosystème en un seul graphique](#) (consulté le 05-12-2025)

5 Bloc 2 – Développement d'écosystèmes innovants

Messages clés

- Le **recul temporel est insuffisant** pour juger pleinement des effets des Initiatives d'Innovation Stratégiques (IIS). Un certain nombre de résultats sont néanmoins attendus et devraient se matérialiser dans le futur.
- A ce stade, les IIS ont principalement permis de **structurer et rendre visibles des écosystèmes**, existants ou nouveaux, avec une augmentation du nombre de partenaires au fil du temps, avec plus de 500 partenaires d'IIS actifs en 2025, et l'intégration d'acteurs différents de ceux traditionnellement mobilisés.
- Si les **effets en termes de fédération d'acteurs** sont avérés, avec des effets principaux pour les partenaires sur le **réseautage** et l'**accroissement du rayonnement à l'international**, les **effets en termes de fédération de projets sont plus limités**. Près de 900 projets sont cependant recensés dans le système de suivi, mais la part de projets résultant directement des IIS est inconnue.
- **La structuration des IIS a permis de rassembler des acteurs de la quadruple hélice**. Si la majorité des partenaires des IIS sont des entreprises commerciales, il y a un écart avec la part de partenaires actifs. Etant donné les objectifs de proximité au marché de la S3, un meilleur équilibrage de la répartition des typologies de partenaires au sein des IIS, avec légèrement moins d'acteurs académiques, et plus d'acteurs de la société civile et économiques est attendu.
- Les IIS disposent d'un portefeuille de projets couvrant l'ensemble de l'échelle TRL, mais peu atteignent le stage du produit commercial pour plusieurs raisons. **Les impacts des IIS sur la montée en maturité technologique et commerciale restent limités**, et **la S3 constitue davantage une politique de recherche ciblée plutôt qu'une politique de développement économique**.
- **Les IIS ont un rôle à jouer sur la structuration de nouvelles chaînes de valeur ou le renforcement de chaînes de valeur existantes, mais celui-ci reste encore à concrétiser**.

L'une des ambitions majeures de la S3 consiste à développer des écosystèmes d'innovation alignés sur les priorités S3 et à intensifier les dynamiques de collaboration au sein de l'écosystème régional. La stratégie vise également à organiser ces écosystèmes selon une logique de chaîne de valeur et en couvrant l'ensemble de l'échelle TRL jusqu'aux phases de mise sur le marché. La création des IIS a constitué le premier instrument opérationnel pour matérialiser ces objectifs.

Les IIS ont pour finalité de consolider des masses critiques d'acteurs et de projets en favorisant leur mise en synergie. Ils doivent aussi garantir une mobilisation ascendante des acteurs de l'innovation (quadruple hélice) et stimuler l'émergence de nouvelles coopérations, pour, in fine, apporter du développement économique au territoire par la mise sur le marché d'innovations et la structuration ou le renforcement de chaînes de valeur.

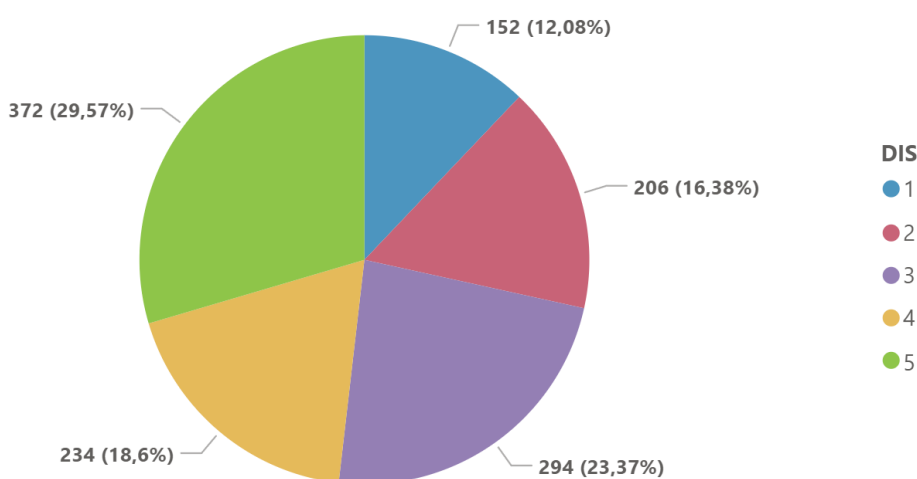
5.1 Les IIS, des initiatives fédératrices pour l'animation des acteurs sur une thématique, mais moins pour la fédération de projets

5.1.1 Un rôle d'identification et de catalyseur d'écosystèmes, sur lequel il faut encore capitaliser

Au 31 juillet 2025, l'écosystème S3 recense 1 011 partenaires distincts d'IIS (c'est à dire jugé par les organes de gouvernance de l'IIS comme participant au plan d'action de l'IIS), certains appartenant à plusieurs IIS en même temps. Il y a des disparités entre DIS, avec un maximum de partenaires recensés pour le DIS 5, du fait à la fois de variations en termes de nombre d'IIS par DIS, mais aussi d'étendue thématique des DIS (Figure 20). La distribution en termes de typologies d'acteurs est très variable d'une IIS à l'autre (cf. Figure 45 et 5.1.2). En termes d'évolution, **le nombre de partenaires a augmenté significativement au fil du temps**, passant de 512 organisations en janvier 2024 à plus de mille en mi-2025. Il convient néanmoins de nuancer ces chiffres, une part significative d'acteurs étant « inactive », c'est-à-dire non liée à un projet recensé S3. Cette part résulte à la fois du recensement d'acteurs pour lesquels un projet est en cours de développement mais aussi de l'identification d'acteurs potentiellement pertinents mais n'étant pas encore intégrés à la dynamique S3. **Au total, 516 partenaires d'IIS sont recensés actifs dans au moins une action S3 à mi-2025.**

Par ailleurs, un constat initial mis en avant dans le document stratégique S3 concerne le manque de diversité des acteurs wallons impliqués dans des dynamiques innovantes. Il est intéressant de noter que **les IIS ont permis de toucher des acteurs différents des acteurs traditionnellement mobilisés**. En effet, en moyenne, 20% des partenaires d'IIS actifs dans au moins un projet S3 sont non-membres d'un pôle de compétitivité ou d'un cluster actuel. Cette ouverture concerne principalement des entreprises commerciales ainsi que des A.S.B.L. et autres associations. Certaines IIS présentent un niveau d'ouverture plus marqué comme HiTT (37% des partenaires non-membres pôles), CyberWal (30%), Wasabi 2.0 (33%), Renow (30%) ou encore MedResyst (22%).

Figure 20 Distribution des partenaires d'IIS par DIS d'appartenance
Répartition des partenaires S3 par DIS d'appartenance

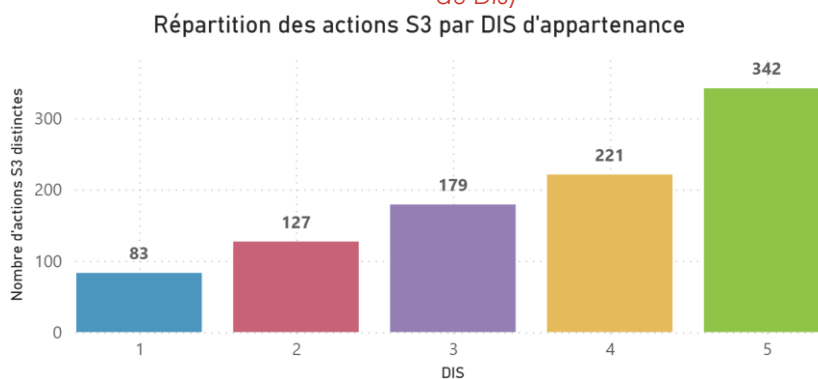


Source : Système de suivi du SPW-EER-DCI-DPE-S3

En ce qui concerne les actions, **l'écosystème S3 comporte 888 actions distinctes au 31 juillet 2025** (Figure 21), dont certaines peuvent être comptabilisées dans plusieurs IIS (982 actions en

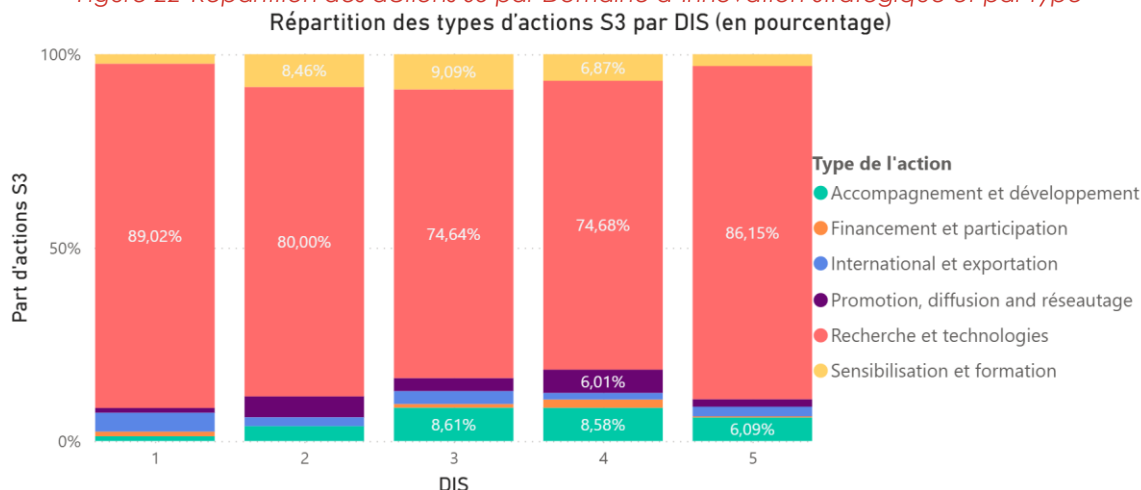
additionnant les actions recensées par IIS). La plus grande partie des actions d'IIS sont des projets de type « Recherche et technologies »²⁰ (81%, Figure 22). Les autres types de projets sont significativement moins rapportés par les IIS : accompagnement et développement, sensibilisation et formation, promotion et diffusion, international et exportation.

Figure 21 Répartition des actions S3 par Domaine d'Innovation Stratégique (selon plan d'action des IIS du DIS)



Source : Système de suivi du SPW

Figure 22 Répartition des actions S3 par Domaine d'Innovation Stratégique et par type



Source : Système de suivi du SPW

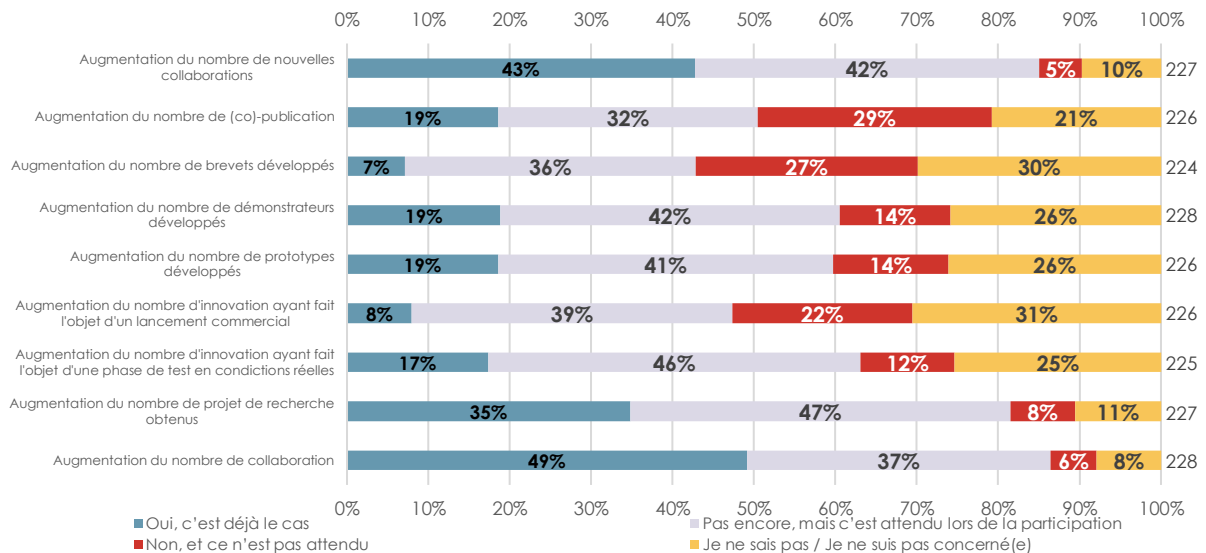
En favorisant l'émergence d'initiatives *bottom-up*, la S3 a permis de visibiliser différents types d'écosystèmes : d'une part, **des écosystèmes déjà existants**, s'appuyant sur des initiatives préexistantes (ex. portefeuille de projets, feuille de route spécifique), et d'autre part, des **initiatives nouvelles**, fédérant de nouveaux écosystèmes.

Au vu du manque de recul temporel sur la S3, **il est cependant encore trop tôt pour juger des effets des IIS**. Pour une majorité de propositions soumises dans l'enquête, des résultats pour les organisations partenaires des IIS sont attendus, mais ne se sont pas encore matérialisés, sauf dans le cas des collaborations, avec une stimulation des échanges et davantage

²⁰ Initiatives de soutien, d'accompagnement, de promotion, de la recherche, etc. impliqués dans la recherche liée aux technologies

d'interactions entre les différents acteurs de l'innovation que précédemment (Figure 23, entretiens). Des résultats sont cependant attendus sur un certain nombre d'éléments, de l'obtention du nombre de projets de recherche à l'augmentation du nombre de prototypes ou de publications. Il en découle un sujet récurrent au fil des consultations sur la pérennité des IIS pour permettre la matérialisation de ces résultats.

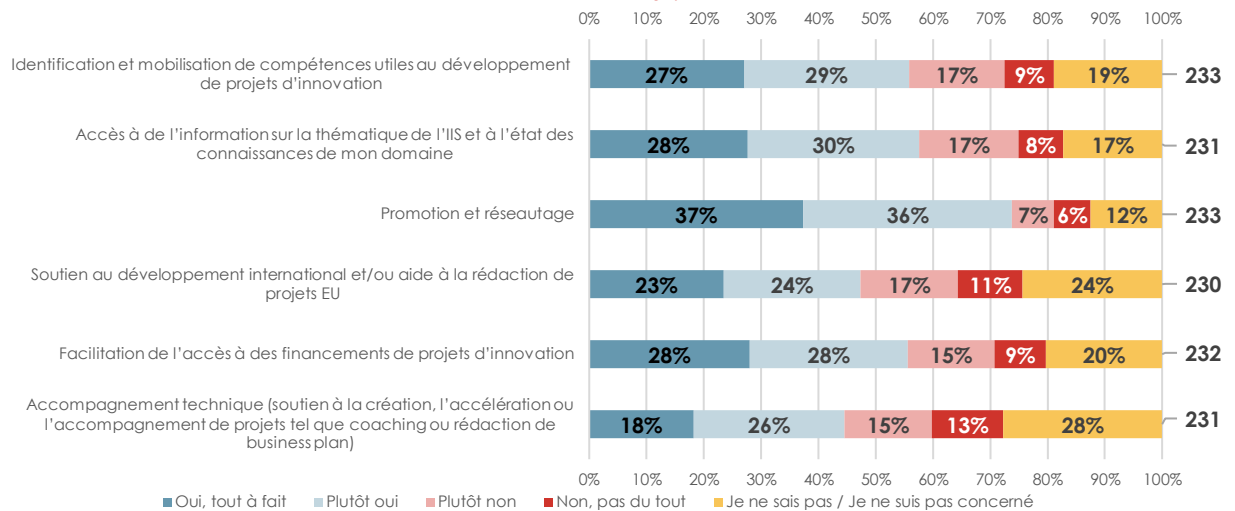
Figure 23 Q27/ Pour votre organisation, quels sont les résultats attendus suite à votre participation à une ou plusieurs IIS ?



Source : enquête électronique auprès des partenaires des IIS

Il ressort également des consultations que les parties prenantes perçoivent que **les IIS ont, à ce stade, principalement permis de structurer des écosystèmes d'acteurs et le réseautage autour d'une thématique précise**. Ainsi, la promotion et le réseautage constitue une valeur ajoutée à être partenaire d'une IIS pour 73% des répondants, contre 47% pour le soutien au développement international / aide à la rédaction de projets ou 44% pour l'accompagnement technique (Figure 24). Pour certaines IIS, les parties prenantes notent également que les IIS ont permis, sur le plan académique, de réunir les institutions clés du territoire pour les faire travailler ensemble et consolider la position wallonne (ex. : TRAIL). Ce sentiment de **positionnement de l'écosystème wallon et d'accroissement du rayonnement à l'international sur une thématique précise** est globalement partagé par les chefs de file des IIS (entretiens).

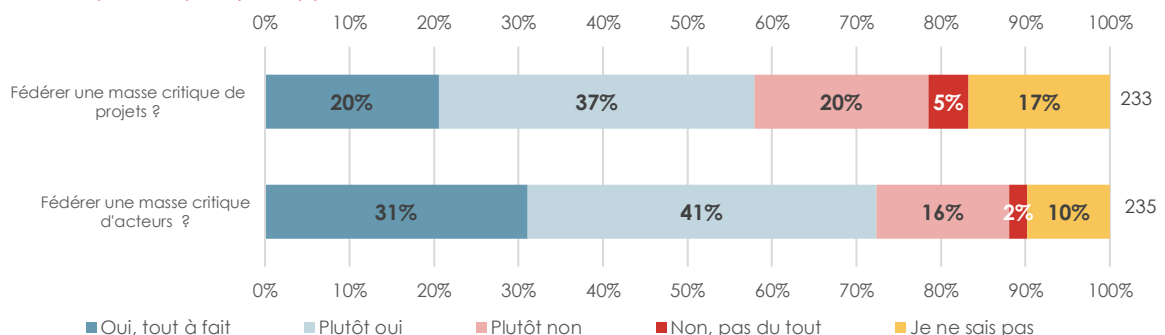
Figure 24 Q15/ Pour ces différents éléments, ressentez-vous une valeur ajoutée à être partenaire d'une IIS ?



Source : enquête électronique auprès des partenaires des IIS

Si les parties prenantes sont globalement convaincues du rôle des IIS pour réunir une masse critique d'acteurs, les effets en termes de fédération de projets sont plus limités (écart d'une quinzaine de points, Figure 25)²¹.

Figure 25 Q17/ & Q19/ À votre avis l'IIS à laquelle ou les IIS auxquelles votre organisation participe permet(tent)-elle(s) de ...



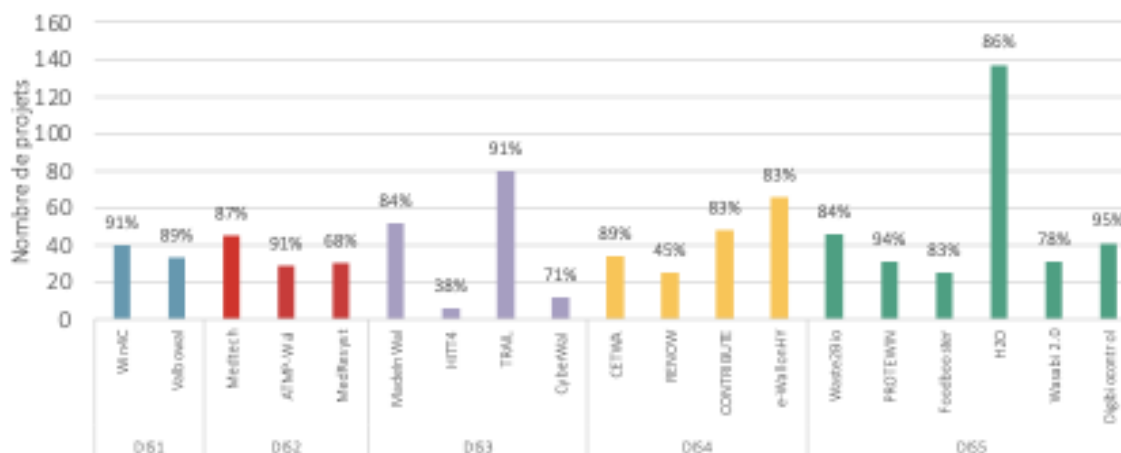
Par masse critique d'acteurs : nous entendons un groupe d'acteurs significatifs qui permettra de déployer des projets d'innovation en Wallonie et en Europe ayant pour but des retombées économiques et sociétales positives pour la région wallonne. Par masse critique de projets : nous entendons un nombre de projets d'innovation significatif ayant pour but des retombées économiques et sociétales positives pour la région wallonne.

Source : enquête électronique auprès des partenaires des IIS

²¹ Il convient de noter qu'il n'y a pas de définition exacte de la Commission européenne ou du JRC sur ce qui constitue une masse critique d'acteurs, en partie du fait qu'une telle masse critique dépend de l'environnement dans lequel se situe l'écosystème (marché, région...)

Cela est dû d'une part à la relative nouveauté des IIS, d'autre part à la difficulté de suivre l'intégralité des projets qui émergent des IIS, et enfin du rôle exact de l'IIS dans l'émergence des projets (en quoi l'IIS est-elle véritablement l'initiatrice d'un projet ?). A ce titre, l'évaluation a fait ressortir des disparités de pratiques entre pilotes des IIS sur le rattachement de projets qui peuvent en partie expliquer les écarts entre IIS (Figure 26) : alors que certains se limitent aux projets émanant réellement de l'IIS, d'autres ont une approche plus large et intègrent davantage de projets. Il est donc permis de questionner le lien exact des 888 projets identifiés dans le système de suivi avec les IIS.

Figure 26 Répartition du nombre de projets de Recherche & Développement par IIS



Source : Système de suivi du SPW (déc. 2025) Note : Les projets de R&I sont définis par la catégorie Recherche et technologie, et correspondent à 277 projets soit 81% du nombre total de projets soutenus. **Au-dessus de chaque barre est affiché le pourcentage de projets RDI par IIS.** En moyenne, pour toutes les IIS, 83% des projets portent sur la RDI. Seuls HITTA (38%) et RENOW (45%) se distinguent en termes de projets RDI (i.e. leur écart avec la moyenne est 2 fois supérieur à l'écart-type).

5.1.2 Une couverture de la quadruple hélice perfectible, notamment pour les acteurs économiques et de la société civile

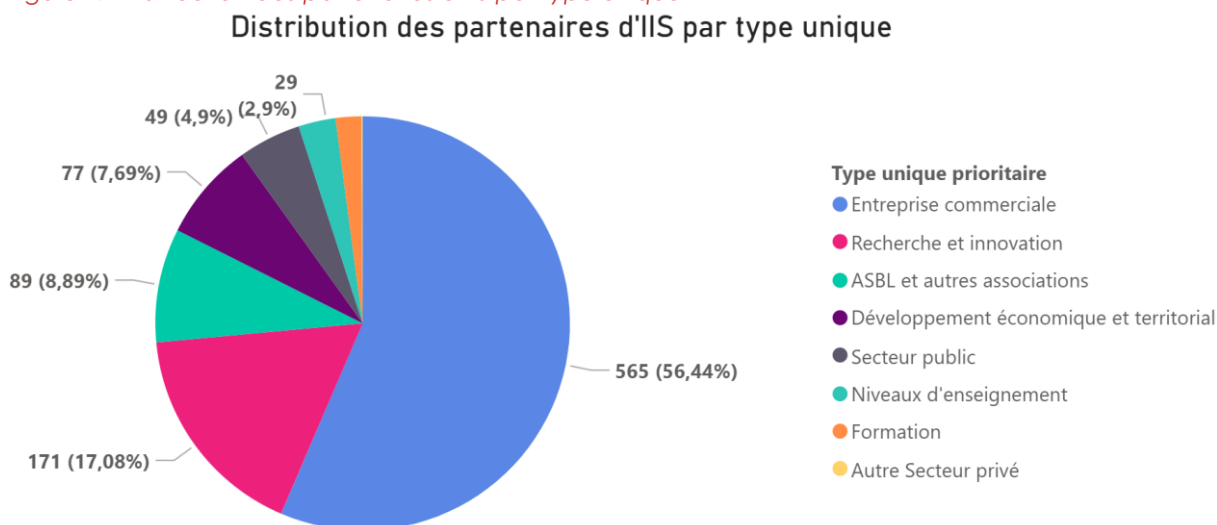
La structuration des IIS a permis de rassembler des acteurs de la quadruple hélice. Au global, **la majorité des partenaires des IIS sont des entreprises commerciales** (Figure 27). De manière relative, ce sont paradoxalement les partenaires les moins actifs dans les projets, et ce sur l'ensemble des DIS. Ainsi, la part des entreprises commerciales passe de 56% à 45% en comptabilisant uniquement les partenaires d'IIS actifs dans des projets S3. Les acteurs 'Recherche et innovation' constituent le second contingent d'acteurs, avec 17% des partenaires (23% des partenaires d'IIS actifs), suivis des acteurs du développement économique et territorial (8%, 10% des actifs), des ASBL et autres associations (10%, 9% des actifs) et du secteur public (5%, 6% des actifs). Avec 2% (et 3% des actifs), les acteurs de la formation sont relativement peu représentés.

Cette divergence entre la composition globale des partenaires IIS et celle des partenaires effectivement actifs dans des actions S3 se confirme lorsqu'on observe les entités les plus actives. Les organisations les plus présentes dans les actions S3 sont l'Université catholique de Louvain (80 actions S3) et l'Université de Liège (80 actions S3), reflétant le rôle central des institutions académiques dans la production de connaissances et la conduite des activités de recherche (N.B. le référencement des laboratoires d'Universités a été réalisé selon les informations disponibles). Elles sont suivies par plusieurs Centres de Recherche Agréés, tels que Sirris (53 actions), Buildwise (51 actions), CRM Group (46 actions) ou encore Multitel (45 actions),

confirmant le poids déterminant de ces acteurs dans la dynamique scientifique et technologique des IIS.

La présence plus limitée d'entreprises commerciales au sein des partenaires les plus actifs illustre que le déploiement des innovations vers le marché reste en construction. La première entreprise commerciale figurant parmi les partenaires les plus actifs est IBA Group (17 actions), qui n'apparaît qu'en 27^{ème} position, principalement au travers d'actions en technologies médicales. Elle est suivie de John Cockerill et du Groupe Comet Traitements. Cette configuration met en évidence une structuration encore fortement tirée par les acteurs académiques et de recherche, tandis que l'intégration des entreprises dans les activités innovantes des IIS demeure moins développée.

Figure 27 Distribution des partenaires d'IIS par type unique

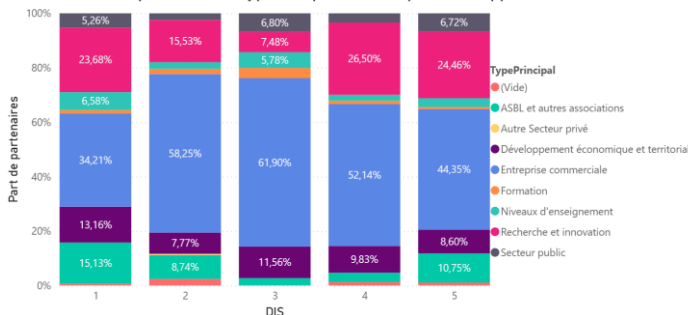


Source : Système de suivi du SPW-EER-DCI-DPE-S3

Note : voir annexe A.6 pour la typologie des acteurs

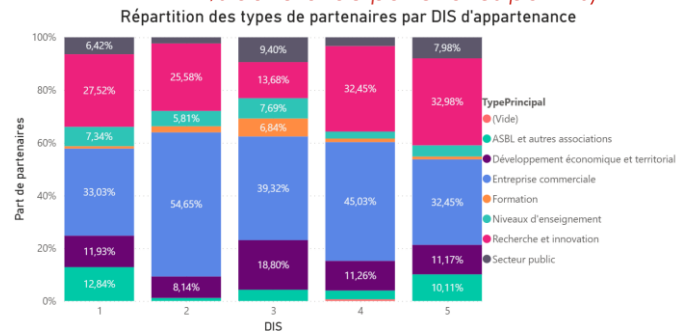
L'analyse de la composition des types de partenaires par DIS, actifs ou non (Figure 28 et Figure 29), permet de noter des disparités significatives. Dans le DIS 1, les entreprises commerciales représentent une plus petite portion des acteurs (33% du total des acteurs). En revanche, les ASBL et autres associations prennent une plus grande part (24%) comparativement aux autres DIS. Dans le DIS 3, les acteurs de recherche et innovation (comme les unités recherches/labos universitaires/HE, Sirris, SynHera) sont bien moins nombreux que dans les 4 autres DIS même s'ils démontrent une plus grande implication dans les projets du DIS. Comparativement aux autres DIS, le secteur public est plus fortement représenté dans les DIS 3 et 5.

Figure 28 Répartition des partenaires par type d'acteur au sein des DIS (en % du total de partenaires par DIS)
Répartition des types de partenaires par DIS d'appartenance



Source : Système de suivi du SPW

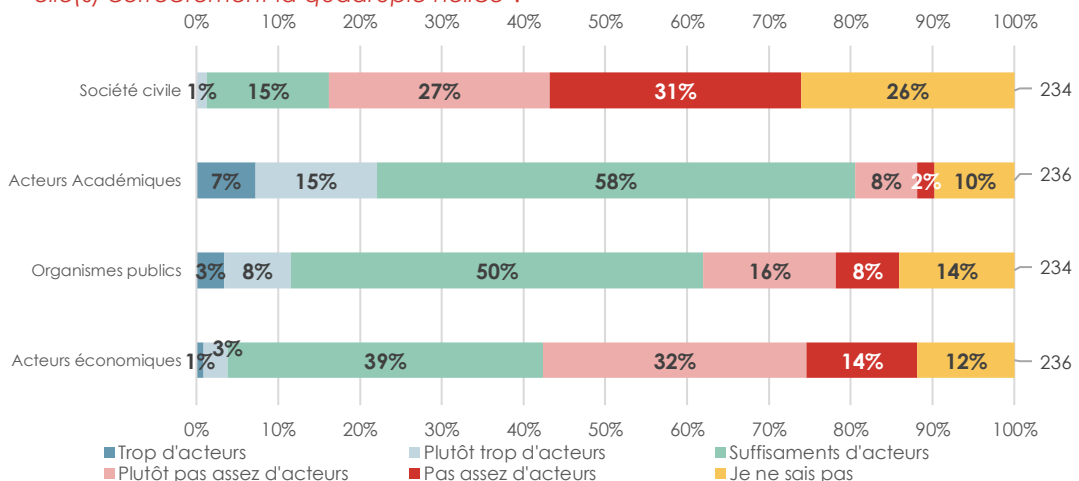
Figure 29 Répartition des partenaires actifs dans une action S3 par type d'acteur au sein des DIS (en % du total de partenaires par DIS)



Source : Système de suivi du SPW

Malgré ces disparités inter-DIS, il ressort des constats relativement similaires sur la couverture de la quadruple hélice, illustrés par la Figure 23 et confirmés au cours des entretiens et ateliers. Premièrement, **les acteurs académiques et les organismes publics sont suffisamment présents au sein des IIS, voire, pour certains partenaires des IIS, trop représentés au sein des IIS** (22% considèrent qu'il y a trop d'acteurs académiques). Deuxièmement, la **société civile est insuffisamment représentée**, ce qui est un constat récurrent dans de nombreuses S3 en Europe. Troisièmement, **les acteurs économiques mériteraient d'être davantage représentés**. Lors des réponses segmentées par type d'acteurs, il est d'ailleurs intéressant de noter que les acteurs académiques identifient davantage ce manque que les acteurs économiques eux-mêmes.

Figure 30 Q21/ Selon vous, l'IIS à laquelle ou les IIS auxquelles votre organisation participe couvre(nt)-elle(s) correctement la quadruple hélice ?



Source : enquête électronique auprès des partenaires des IIS

Cette répartition se retrouve d'ailleurs dans le pilotage des IIS (Figure 2, Tableau 1) : une grande majorité d'IIS a pour chef de file des acteurs de la recherche (universités ou centres techniques), et seulement 3 sur 19 sont pilotées par des entreprises ou co-pilotées entre acteurs académiques ou entre acteurs académiques et économiques (ex. : HITT, Foodbooster,

Digibiocontrol). Il résulte de ce portage principal par des organismes de recherche et d'innovation wallons qu'il y a pu avoir **une certaine déconnexion avec le monde économique et les marchés applicatifs**, avec un focus sur des projets en amont des TRL 6. Du fait de cet éloignement au marché, il en découle également une certaine méconnaissance, par les chefs de file des IIS, des écosystèmes wallons ce qui ne permet pas toujours d'identifier les acteurs pertinents à mobiliser au sein de l'IIS. A ce titre, l'accompagnement par les cellules de coordination, et notamment les PdC, n'a pas joué pleinement son rôle.

Au final, ces analyses permettent d'identifier **deux principaux types d'IIS**, sans que cela apparaisse résulter d'une volonté de structuration de la part du SPW : **des IIS à dominante entrepreneuriale** (ex. : Contribute, Win4C) et **des IIS à dominante Recherche & Innovation** (ex. : Valbowal, Protewin, CETWA), avec des positionnements différents.

5.1.3 L'intégration de la dimension numérique, un sujet qui reste à investiguer

Il ressort de l'étude que le **numérique constitue un sujet transversal pour l'ensemble des DIS**. Du fait de la structuration de la S3, c'est **un sujet qui est cependant resté majoritairement cloisonné au sein du DIS 3**, qui héberge trois IIS sur des technologies numériques (intelligence artificielle, cybersécurité, réalité virtuelle) et une IIS sur la modernisation technologique du secteur manufacturier. De manière générale, les débouchés applicatifs de ces technologies, au travers du croisement avec les IIS d'autres DIS, ont été relativement limités. Il existe cependant quelques contre-exemples, tels que Digibiocontrol, CONTRIBUTE ou CETWA.

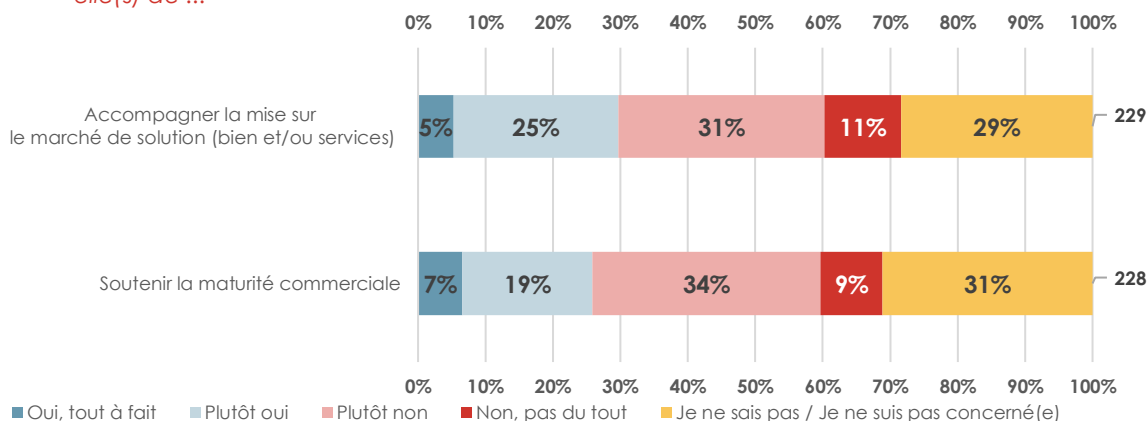
Prévue mais non réalisée dans le cadre de l'évaluation, une analyse spécifique sur l'intégration de la dimension numérique par l'Agence du Numérique (AdN) enrichirait les constats. Le baromètre de maturité numérique des entreprises, publié en novembre 2025, ainsi que le tableau de bord du secteur du numériques sont des outils mobilisables pour apprécier l'intégration du numérique dans les entreprises wallonnes.

5.2 Un objectif d'accompagnement de la montée en maturité technologique et commerciale non atteint

La maturité des écosystèmes innovants peut être perçue au travers de leur capacité à développer un portefeuille de projets et d'actions couvrant l'ensemble de l'échelle TRL (Technology Readiness Level). En guidant chaque projet et/ou action depuis le développement d'une innovation depuis sa conception (TRL 1-2), jusqu'à son déploiement en produits et services disponibles commercialement (TRL 8-9), les écosystèmes innovants soutiennent, structurent et assurent le développement technologique de leurs chaînes de valeur.

Il a été fixé comme objectif à la S3 en général, et aux IIS en particulier, d'accompagner la maturité technologique et commerciale. Les IIS contribuent à renforcer la recherche et à structurer les écosystèmes d'innovation, mais **leurs impacts sur la montée en maturité technologique restent limités** (Figure 31). Leurs actions se concentrent sur les premiers stades de la R&I, avec peu d'effets concrets sur la mise sur le marché, en raison à la fois de la jeunesse des IIS et d'une implication industrielle encore faible (cf. section 5.1.2).

Figure 31 Q25/ Selon vous, l'IIS à laquelle ou les IIS auxquelles votre organisation participe permet(tent)-elle(s) de ...



Source : enquête électronique auprès des partenaires des IIS

Il ressort de l'enquête que **davantage de répondants considèrent que les IIS ne permettent pas d'accompagner la mise sur le marché** (42% d'opinions négatives contre 30% d'opinions positives) et le soutien à la maturité commerciale (42% contre 26%). Il est également intéressant de noter qu'**environ 30% des partenaires « ne savent pas » ou « ne sont pas concernés » par ces questions**, pourtant censées être au cœur de la S3. Il n'a pas été identifié de différences entre DIS. Étonnamment, les acteurs issus de la 'Recherche & Innovation' considèrent que les IIS ont eu plus tendance à les accompagner à la mise sur le marché de biens et de solutions, que les acteurs économiques. Cette différence de perception est certainement due à l'éloignement avec la réalité des opérations de mise sur le marché.

Les analyses issues des consultations se recourent globalement avec l'analyse du portefeuille de projets des IIS. Dans le cadre de la préparation des comités d'accompagnement intermédiaires tenus en avril 2025²², il a été demandé aux IIS de positionner les projets structurants de leur portefeuille sur l'échelle TRL, avec l'accompagnement des coordinateurs de DIS. Ce travail a permis de positionner près de 300 projets distincts classés suivant 94 ambitions, objectifs ou filières des IIS. En comptant les projets positionnés sur plusieurs ambitions ou chaînes de valeur, l'analyse inclut un total de 559 entrées. Même si l'exercice présente un certain nombre de limites (ex. : définition variable d'un projet structurant entre IIS, indisponibilité d'informations pour positionner le projet, manque de continuité entre les projets regroupés, différences entre IIS et limites dans l'approche sur le positionnement entre ambitions, objectifs de l'IIS, aires stratégiques, manque de rigueur dans la méthodologie), il en ressort que **la majorité des IIS disposent d'un portefeuille constitué d'une masse de projets suffisante pour assurer la couverture de toute l'échelle TRL** (voir Annexe B).

Avec 332 actions avec TRL identifié sur 888, une majorité des ambitions ou chaînes de valeur des IIS présentent des projets dépassant le stade du Technical Concept Development (TRL 1-5) pour atteindre le stade du Product Development (\geq TRL6). Néanmoins, seuls 60 objectifs d'IIS ou ambitions, sur un total de 90, atteignent le stade du produit commercial (\geq TRL8), et seuls 150 positionnements action-objectif d'IIS (27%) atteignent un TRL 8 marquant le passage de « prototype en environnement opérationnel » au stade du « produit commercial ». Par ailleurs,

²² Comité d'Accompagnement intermédiaires des subventions attribuées aux IIS dans le cadre du mécanisme de soutien à la gestion des Initiatives d'Innovation Stratégiques (IIS) de la S3 wallonne (PRW – Pilier 1)

certaines IIS, malgré des ambitions clairement orientées vers le marché (ex. : H2O, Protewin, Cyberwal), ne comportent que peu, voire pas, de projets au TRL correspondant.

Cette analyse ne permet cependant pas de conclure sur la capacité des IIS à accompagner la montée en maturité du portefeuille et leur rôle dans l'existence d'un tel portefeuille (cf. section 5.1.1). Par ailleurs, ce constat de couverture de l'échelle TRL est légèrement différent de ce qui ressort des consultations, avec la perception d'une variabilité plus forte de la couverture TRL entre IIS.

L'analyse a permis de faire remonter que **les écosystèmes éprouvent fréquemment des difficultés à couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur et manquent de projets alimentant la base des filières (TRL < 4) et les stades spécifiques à la valorisation (TRL > 8)**. Par ailleurs, en cohérence avec ce qui ressort de l'analyse sur la quadruple hélice (cf. section 5.1.2), les acteurs rapportent que les CRA et universités sont en capacité de porter les projets jusqu'au TRL 5-6, mais éprouvent des difficultés à les porter au-delà, ce qui questionne sur la mobilisation de typologies d'acteurs suffisamment proches du marché au regard des objectifs initiaux de la S3. Il convient néanmoins de noter que plus un projet est proche de la commercialisation, et plus il devient difficile de faire de l'innovation collaborative pour des raisons évidentes de secret commercial.

Il en ressort plusieurs constats :

- Au regard des objectifs d'accompagnement à la maturation de projets, les analyses de type TRL sont utiles et doivent être pérennisées et approfondies (notamment pour y inclure une dimension 'Commercial Readiness Level') ;
- L'objectif d'accompagnement de la montée en maturité technologique et commerciale des IIS n'est pas atteint. A l'heure actuelle, **la S3 constitue davantage une politique de recherche ciblée plutôt qu'une politique de développement économique** ;
- Le **développement des projets est influencé par le policy mix**, dont les outils sont insuffisamment orientés vers le marché (cf. 6).

5.3 Un rôle potentiel, à confirmer, sur la structuration de nouvelles chaînes de valeur

Une des attentes de la S3 porte sur sa capacité à créer ou renforcer des chaînes de valeur sur le territoire wallon.

Etant donné les IIS retenues dans la S3 2021-2027, il convient de distinguer deux cas : d'une part, les IIS ayant émergé sur la base d'écosystèmes déjà existants (ex. portefeuille de projets, antériorité de collaboration, comme TRAIL), et d'autre part celles fédérant de nouveaux écosystèmes (ex. Digibiocontrol).

La formation de chaînes de valeur ou filières s'évalue en premier par représentativité du tissu économique wallon au sein des IIS. Il ressort de l'enquête menée que 75% des répondants considèrent (24% tout à fait, 51% plutôt oui, Q23) que la ou les IIS à laquelle ou auxquelles l'organisation participe est ou sont représentative(s) de ou des écosystème(s) concerné(s) en Wallonie. Même avec un nombre de participants total limité au regard du nombre d'acteurs économiques wallons, **la S3 couvre une grande partie du tissu économique wallon, avec de fortes disparités de représentativité entre IIS**. La taille et maturité des entreprises vis-à-vis de l'innovation est variable selon les secteurs. Cela engendre un enjeu de représentativité pour des secteurs composés majoritairement de PME (faible disponibilité de moyens).

De manière générale, les IIS considèrent qu'elles couvrent relativement bien les filières de leur thématique, même s'il y a des zones non couvertes. Ainsi, pour WIN4C qui visait initialement 4

secteurs, l'un des secteurs, les technologies de l'information est sous-représenté au sein des partenaires de l'IIS, ou pour MadelInWal, les partenaires ne couvrent qu'une fraction des 2 000 PME manufacturières wallonnes, avec peu de chimistes.

Une analyse expérimentale a été menée avec Wallonie Entreprendre sur la représentativité des codes NACE au sein des acteurs S3. L'analyse porte sur 475 entreprises commerciales S3 disposant d'un numéro d'entreprise renseigné, qu'elles soient actives ou non dans une action S3. Ces entreprises représentent un large spectre d'activités économiques NACE à 2 chiffres, avec un total de 62 codes différents. Parmi elles, les 190 entreprises actives se répartissent sur 41 codes. S'il est possible d'en tirer des enseignements par rapport à la représentativité du nombre d'entreprises vis-à-vis du tissu économique régional, les chiffres sur la représentativité de l'emploi des entreprises partenaires des IIS prêterent davantage à caution, étant donné le poids de certains grands groupes.

À l'échelle des DIS, le DIS 3 présente la plus grande diversité sectorielle avec 42 codes NACE, ce qui s'explique par son caractère transversal. L'IIS MadelInWal illustre parfaitement cette diversité au sein du DIS 3. Mais cette tendance ne se limite pas à ce domaine : certaines IIS issues d'autres DIS affichent également une forte transversalité, avec un nombre élevé de codes NACE représentés. C'est notamment le cas d'e-WallonHY, WIN4C, Waste2Bio ou encore Digibiocontrol.

A l'inverse, le DIS 2 présente une spécialisation sur les niches technologiques (via ATMP, Medtech Wallonia), avec seulement 15 codes NACE. Toutefois, ces niches permettent de faire de la branche d'activité "industrie pharmaceutique" la plus représentée au sein de la S3 (11% des acteurs wallons). Logiquement, la branche d'activité R&I scientifique est également fortement représentée au sein des acteurs S3. Le DIS 1 est le plus performant dans l'intégration de secteurs divers relativement à la masse d'entreprises du domaine.

En complément de la représentativité S3 au sein du tissu économique wallon, la spécialisation de la Wallonie nous informe du potentiel de chaînes de valeur ou filières wallonnes à avantage comparatif. La Wallonie est fortement spécialisée (indice de spécialisation) en termes d'emploi ainsi que de valeur ajoutée dans les industries extractives, la fabrication d'équipement électriques, de produits en caoutchouc et en plastiques ainsi que l'industrie pharmaceutique et les activités pour la santé humaine. Ces branches sont actuellement relativement bien couvertes par les entreprises partenaires des IIS du DIS 1, DIS 2 et DIS 3.

Une approche de structuration des IIS autour de chaînes de valeur ou de filières innovantes reste réalisable et pertinente. Certaines IIS ont déjà développé leur plan d'action en s'appuyant sur une ou plusieurs chaînes de valeur clairement définies. C'est notamment le cas de e-WallonHY, Digibiocontrol et Valbowal. Cette directionnalité a présenté l'avantage d'une meilleure coordination des acteurs présents dans ces filières et de renforcer la cohérence des initiatives ainsi que la visibilité internationale. Pour les IIS capitalisant sur des filières déjà établies, leur contribution dans la chaîne de valeur consiste plutôt à renforcer les filières existantes (ex. nouveaux procédés pour des aubes de moteurs aéronautiques pour MadelInWal) ou positionner la filière sur des niches (ex. batteries pour WIN4C).

Cependant, des difficultés subsistent. Certaines IIS peinent à identifier les partenaires pertinents au sein de leurs chaînes de valeur. Plusieurs se positionnent comme fédérateurs de la recherche sur les technologies essentielles. D'autres manquent de ciblage clair dans leurs axes de travail. **Un travail de précision, incluant détection des acteurs et analyse de l'avantage comparatif régional, identification des secteurs cibles, reste à approfondir par thématique spécifique.** La demande du secteur industriel apparaît comme un moteur essentiel pour activer la recherche en amont. Les connexions entre acteurs de la recherche et industriels restent à concrétiser.

6 Bloc 3 – Efficacité du policy mix

Messages clés

- Le policy mix wallon est riche d'un **très grand nombre de dispositifs de soutien aux acteurs de l'écosystème d'innovation**, mais l'offre liée à la S3 est encore **peu lisible pour les bénéficiaires** et la **cartographie peu opérationnelle** pour le pilotage de la S3 elle-même.
- Selon l'ambition initiale, les outils du policy mix préexistaient à la S3 pour la plupart et ont été mis à disposition de la S3 mais n'ont pas fait l'objet d'adaptations précises pour adresser les priorités stratégiques S3. Cette absence d'ajustement a généré des manques, tant en termes d'atteinte des objectifs de développement économique que de couverture sectorielle. Par conséquent, le **policy mix est d'avantage centré sur les activités en amont (recherche), laissant insuffisamment couverts les enjeux d'accès au marché et de mise sur le marché de solutions.**
- **La Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) cadre avant tout les ambitions de la R&I wallonne** et n'est pas positionnée en stratégie « ombrelle » englobant l'ensemble des stratégies concourant au développement économique de la Région. Elle est insuffisamment articulée avec d'autres stratégies régionales clés, mais aussi avec l'action d'autres acteurs et leurs outils. **La S3 n'est globalement pas encore suffisamment intégrée dans les instruments disponibles en Wallonie.**

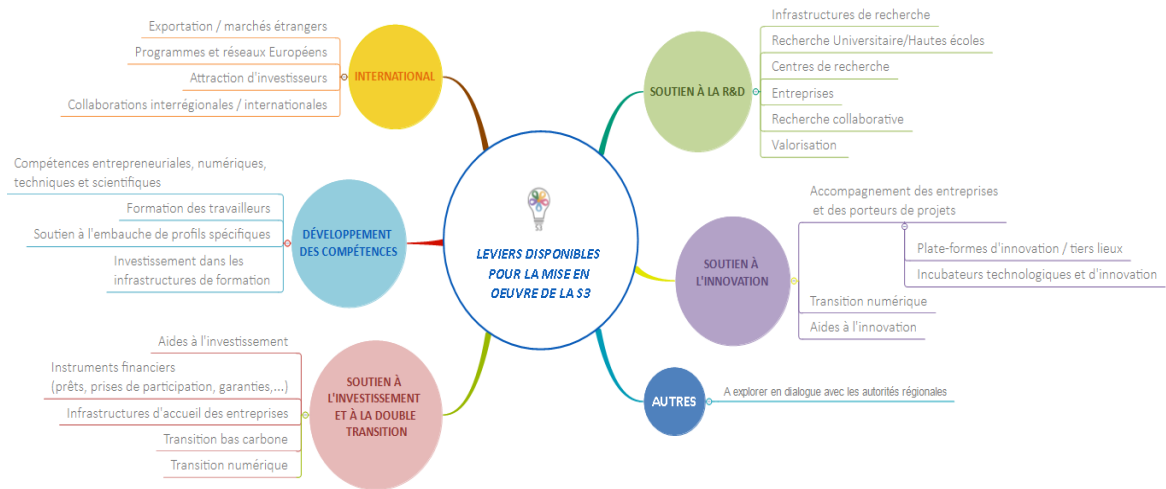
La cartographie des dispositifs²³ produite par le SPW recense ainsi **135 dispositifs différents** (voir Annexe C) (pour certains, des déclinaisons thématiques d'un même outil), opérés et parfois co-opérés par **8 structures différentes** (SPW (et ses différents départements), Agence du numérique, AWEX, Agence FSE, Wallonie Entreprendre, FOREM, IFAPME, WBI). Les opérateurs principaux sont le SPW Économie Emploi Recherche – Département Recherche et développement technologique (Cf. section 6.3). Une première cartographie avait été établie en 2021 au lancement de la nouvelle S3 autour de grands thèmes (R&D, innovation, international, compétences, investissement et double transition) (Cf. Figure 32).

Dans la cartographie, et parmi les 135 dispositifs identifiés, 17% (20) sont explicitement référencés S3 (ex : critères identifiés dans les textes des AAP et cartographie). Les entretiens confirment par exemple que tous les appels à projets (AAP) en matière de recherche du SPW DRDT font aujourd'hui référence à la S3, ce qui montre une première appropriation de la stratégie, pour une structure donnée.

En termes de montant financier, les financements prévus dirigés sur la S3 s'élèvent à **2,7 milliards d'euros entre 2021 et 2027**. Sur base des estimations du budget annuel R&I et des budgets FEDER, les données à disposition indiquent que les DIS ont bénéficié de 1,016 milliards de soutien fin 2024 (Cf. Figure 16).

²³ Source : SPW

Figure 32 Cartographie des leviers disponibles pour la mise en œuvre de la S3 élaborée au début de la S3 – mars 2021



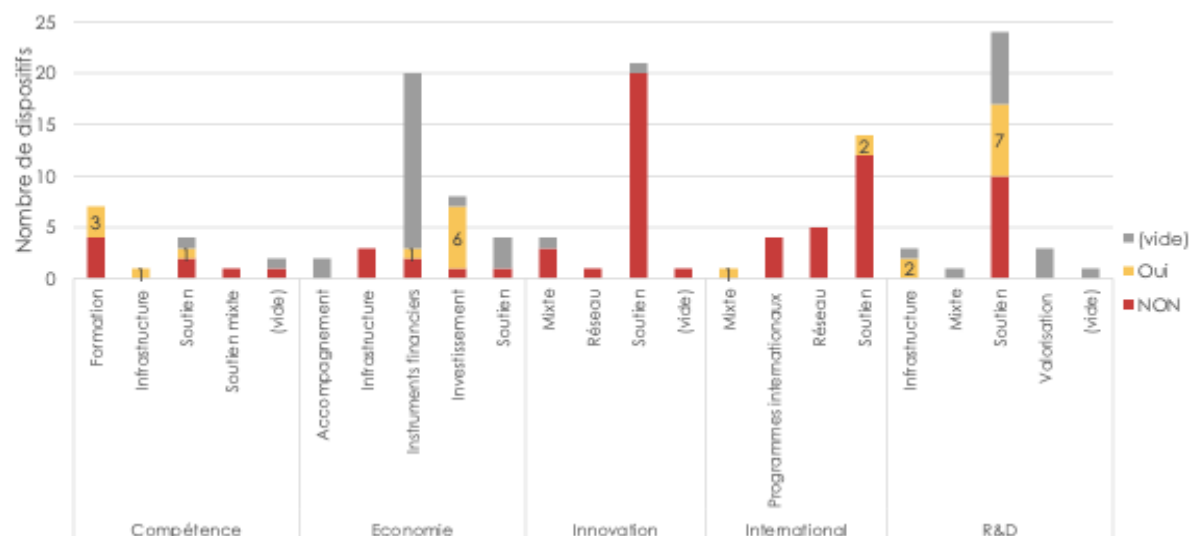
Source : SPW-EER

Un pilotage du policy mix encore embryonnaire

En analysant la typologie actuelle de ces dispositifs (compétence, économie, innovation, international, R&D, cf. Figure 33), nous observons que la plupart des dispositifs cartographiés sont des dispositifs S3 portant sur le **Soutien R&D** et à **l'Investissement** (champ Économie).

Au sein du policy mix, aucun dispositif portant sur l'innovation n'est référencé S3, ce qui peut sembler contradictoire avec l'ambition même de la S3. Ce paradoxe reflète cependant davantage la **structuration inachevée de la base de données et la difficulté d'établir une telle cartographie à ce jour**, que la réalité du policy mix de la S3 wallonne. En effet, les données utilisées pour cette note ne sont pas complètes (plusieurs cases sont vides ; des dispositifs ont été supprimés car mis en place au lancement de la S3 en 2021 mais n'ont pas été poursuivis ensuite ; les montant financiers ne sont pas renseignés de manière homogène).

Figure 33 Dispositifs de soutien wallons « référencés S3 » par catégorie



Source : Cartographie SPW

Note : Oui : explicitement référencé S3 ; Non : non explicitement référencé S3, Vide : cellule vide

Comme indiqué dans le bilan réalisé au lancement de l'évaluation, « l'idée centrale de la S3 2021-2027 n'est pas de définir de nouveaux instruments ni de multiplier des instruments différents par DIS, mais au contraire d'utiliser plus efficacement l'instrumentaire existant, en le ciblant sur les orientations nouvelles définies autour des DIS. »²⁴. Partant de cette philosophie de départ de la S3, le constat est que **l'alignement des dispositifs du Policy mix avec la S3** semble reposer encore aujourd'hui davantage sur une base volontariste de la part des structures de mise en œuvre pour aligner leurs dispositifs avec la S3, que sur une logique opérationnelle clairement structurée de mise en place de nouveaux instruments. Il en ressort une mixité de situations, par exemple :

- Les outils liés à la recherche intègrent, *a minima*, une référence aux priorités de la S3, idem pour les financements FEDER ;
- Les programmes thématiques – tels que certains WIN4Excellence or WIN2Wal – ont été définis précisément en fonction des thématiques de certaines IIS et offrent un « bonus » aux partenaires de ces IIS ;
- L'appel à projets COODEV IIS a intégré un accès facilité aux partenaires des IIS (en laissant toutefois la définition de partenaires d'IIS aux chefs de file) ;
- Les dispositifs de l'Agence du Numérique et Wallonie Entreprendre n'ont pas intégré la dimension S3 ou IIS dans leur programmation de manière systématique, même si cela a pu être fait parfois (ex. appartenance S3 comme critère de représentativité de la problématique du projet dans l'appel à projets Tremplin IA, industrie du futur). Cette dimension de la S3 mériterait d'être plus intégrée dans le cadre de la réforme notamment au regard de la nouvelle stratégie Digital Wallonia.

Sur la base des consultations, il a été identifié que **certaines thématiques S3 n'ont pas disposé d'outils dédiés**, autrement dit, toutes les IIS n'ont pas eu la même chance au regard des opportunités de financement offertes²⁵ (en raison en partie de différences de potentiel²⁶ et d'une absence d'affirmation de la centralité de la S3, donc de pilotage conjoint (cf. 9.1)). Autre exemple, les AAP WIN4Excellence ont porté plus spécifiquement sur certaines filières (Thérapie génique, Hydrogène, Communautés d'énergie, expériences immersives et interactives, lanceurs/transport spatial (réutilisation), chaînes agro-alimentaires du futur) et ont moins développé d'autres thématiques. Il en résulte un niveau de priorisation supplémentaire entre IIS, qui n'a pas été clairement communiqué à l'écosystème.

Finalement, il n'existe pas d'indicateurs ni de mécanismes de suivi permettant d'évaluer cet alignement dans le temps.

Dans le cadre de l'évaluation, un benchmark sur les outils mobilisés dans d'autres régions européennes pour répondre aux enjeux identifiés avec le policy mix a été réalisé. Les exemples identifiés figurent en Annexe D.

²⁴ Stratégie de Spécialisation intelligente 2021-2027 de la Wallonie, 2021

²⁵ En revanche, toutes les IIS ont obtenu le même financement du Pilier 1 pour leur animation.

²⁶ Les IIS Foodbooster et Protewin se sont par exemple structurées dans un cadre de TRL très bas permettant la mobilisation du dispositif Win4Excellence.

6.1 Des outils de policy mix positivement appréciés par les parties-prenantes pour créer et animer un écosystème, et financer de la R&I

Les outils du policy mix wallon sont jugés positivement par les parties-prenantes de la S3 pour répondre à certains enjeux spécifiques (Cf. Figure 34). Trois enjeux apparaissent comme mis en valeur par les partenaires d'IIS et adressés, de manière générale, dans le policy mix wallon.

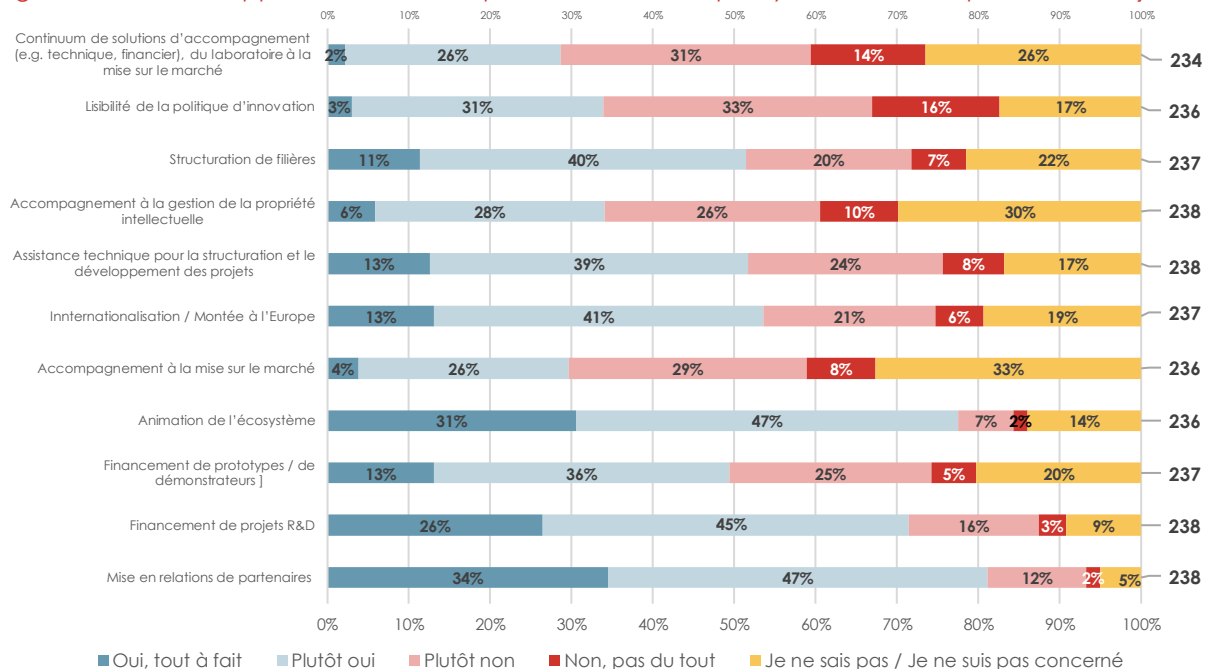
- **Mise en relation de partenaires** (81 % de réponses positives)
- **Animation de l'écosystème** (78 %) ;
- **Financement de projets R&D** (71 %).

À un moindre niveau, d'autres enjeux sont considérés comme relativement bien adressés par les dispositifs wallons d'aide à l'innovation :

- Structuration des filières (51 % des répondants considèrent que cet enjeu est correctement pris en compte) ;
- Montée à l'Europe / Internationalisation ;
- Assistance technique pour le développement de projets.

Ces résultats semblent relativement **homogènes selon les différents DIS**, ce qui suggère une perception globale similaire de l'efficacité du policy mix à travers les différents domaines stratégiques.

Figure 34 Niveau d'appréciation de la capacité des outils du policy mix wallon à répondre aux enjeux



Source : enquête électronique auprès des partenaires des IIS.

6.2 Mais moins de dispositifs permettant de soutenir l'accès aux marchés dans le policy mix

L'évaluation identifie une **moindre couverture des aides du policy mix de la S3 pour soutenir l'accès au marché des innovations produites**. Les TRL déclarés des projets IIS croisés aux sources

de financement déclarées renseignent une moindre couverture de l'échelle TRL 8 et 9 notamment (TRL 1 et 2 également, qui ne constituent pas la cible de la S3)²⁷. Les entretiens conduits, autant que les enquêtes, pointent qu'en moyenne, **moins d'un tiers des répondants** déclarent que les enjeux liés **i) au continuum de solutions d'accompagnement du laboratoire à la mise sur le marché, et ii) l'accompagnement à la mise sur le marché sont intégrés dans le policy mix** et sont adressés par les dispositifs du policy mix. Concernant les enjeux d'accompagnement à la mise sur le marché, d'accompagnement à la gestion de la propriété intellectuelle, de continuum de solutions d'accompagnement du laboratoire à la mise sur le marché, de structuration des filières et de financement de prototype, une part non négligeable (33 %, 30 %, 26 %, 22 % et 20 % respectivement) des répondants²⁸ déclare « ne pas savoir » ou « ne pas être concerné ».

En complément de l'enquête, les entretiens et ateliers DIS confirment que la couverture du policy mix wallon au service de la S3 reste partielle, tant en ce qui concerne l'ensemble du cycle d'innovation que la diversité des priorités thématiques identifiées dans les Domaines d'Innovation Stratégique (DIS). **De nombreux dispositifs existent pour la R&I à des niveaux de maturité technologique (TRL) relativement bas (inférieur à 6)**, mais peu d'outils sont spécifiquement orientés vers les TRL plus élevés (TRL 7 à 9). Plusieurs dispositifs mis en place en parallèle de la S3, tels que les projets de recherche collaborative Win4Excellence²⁹, avaient d'ailleurs été mobilisés dans le cadre de la S3 pour **structurer** des initiatives autour des TRL les plus bas (c'est le cas des IIS Foodbooster et Protewin). Cette lacune sur les TRL élevés limite la capacité du policy mix à soutenir les projets proches de la mise sur le marché, pourtant cruciaux pour renforcer l'impact économique de la S3. **L'appel à projets COODEVIIS³⁰ constitue à ce titre une exception appréciée**, ciblant explicitement des projets à un niveau de maturité plus avancé.

De plus, il a été rapporté que **peu de dispositifs d'aide du SPW-EER sont par exemple accessibles aux très petites entreprises, hors dispositif des chèques entreprises**. Il y a plusieurs raisons à cela : certains de ces dispositifs sont très ambitieux en termes de types de recherche et d'innovation soutenus, et sont donc de facto moins accessibles aux TPE, notamment à celles qui ont une faible intensité technologique (mais qui ne constituent pas la cible première de la S3) ; la complexité d'accès est souvent trop élevée pour elles, or les besoins de financement pour soutenir des niveaux de TRL supérieur à 6, très proches du marché sont réels. Il a également été rapporté lors des consultations que **l'interprétation de la réglementation des aides d'Etat était trop restrictive** au regard de ce qui était permis en termes de plafonds des aides ou le nombre de partenaires de consortium.

Par ailleurs, on constate une **difficulté persistante à financer des projets de recherche plus atypiques ou transversaux**, comme ceux portés par Waste2Bio, qui ne s'inscrivent pas toujours dans les formats standards d'appel. Cela soulève la question de la souplesse du policy mix pour capter des projets innovants de nature « transformationnelle », répondants à des **défis sociétaux** impliquant des changements de modèle important (modèles économiques, modèles organisationnels).

²⁷ Il s'agit de données issues du reporting des IIS. Par ailleurs, il importe de noter qu'il y a toujours une attrition entre le nombre de projets TRL 3-6 et les projets plus aval TRL 7-9 : beaucoup de projets échouent avant TRL 7.

²⁸ Enquête auprès des partenaires des IIS, octobre 2025

²⁹ Win4Excellence a été lancé en 2016

³⁰ <https://www.wallonie.be/fr/demarches/beneficier-dune-subvention-pour-un-projet-de-developpement-experimental-en-cooperation-proche-du-marche-dans-le-cadre-des-iis-coodeviis>

Finalement³¹, malgré la présence d'outils tels que Win4Doc, les centres de compétences, les dispositifs FOREM, ou l'appel STEAM, les **enjeux de formation / capital humain** sont relativement peu mobilisés. Les acteurs autant que les outils ne sont pas mobilisés fortement dans le policy mix (voir Figure 36 dans la section suivante).

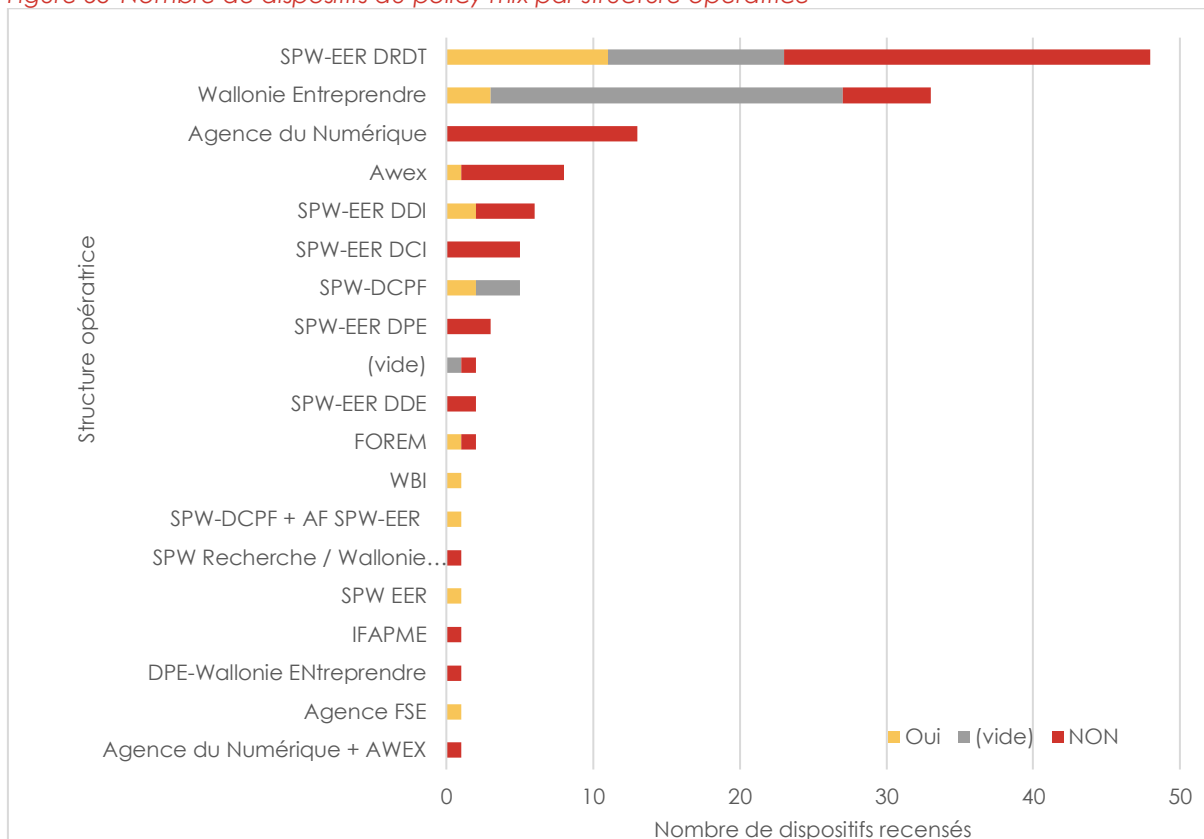
6.3 Une appropriation des objectifs et critères de la S3 par les autres institutions et dispositifs wallons qui pourrait être améliorée

En termes de portage, nous observons que **deux structures cumulent un nombre important de dispositifs d'aide intégrant les critères S3** (Cf. Figure 35, Figure 36), **il s'agit du SPW EER - Département de Recherche et du Développement technologique (DRDT, 48 dispositifs recensés) et de Wallonie Entreprendre (WE, 33 dispositifs recensés)**. Cela semble pertinent au regard des enjeux portés par ces deux organismes :

- Le DRDT du SPW EER en soutien de projets de recherche et de développement technologique à travers la Direction des Projets de Recherche qui assure la gestion et le financement de projets de recherche industrielle et de développement expérimental avec des dispositifs clés tels que Win4Company et les appels à projet recherches des pôles de compétitivité (PCOMP), mais aussi de la Direction des programmes de recherche qui octroie des subventions ciblées via les dispositifs Wiw2Wal, Win4Doc, Win4Collective et Win4SpinOff par exemple.
- WE dans le soutien au tissu entrepreneurial en Wallonie – ils se définissent comme partenaire financier des entreprises wallonnes au travers d'instruments financiers (Prêts, Garanties, Fonds propres, Appels à projets, Prêts Easy'Green).

³¹ Tel que pointé par Dominique Forey et Lena Tshipouri dans les ateliers du 6 novembre 2025 consacrés au Policy mix de la S3 et sa gouvernance

Figure 35 Nombre de dispositifs du policy mix par structure opératrice

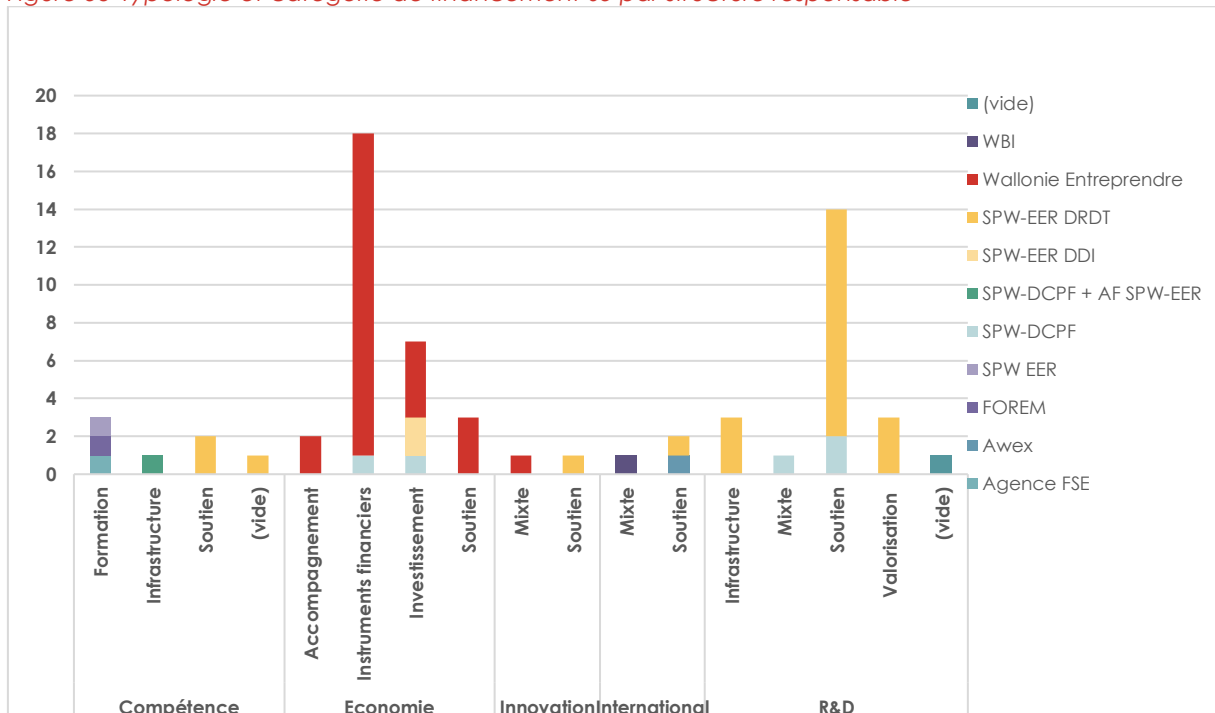


Source : Cartographie SPW

Note : Les dispositifs sont aussi distingués en fonction du critère S3 pour chacune des structures opérantes. Seul un dispositif est opéré conjointement par deux structures (Agence du Numérique et AWEX : Digital Wallonia International). Le DRDT du SPW EER et Wallonie Entreprendre concentrent une part importante des dispositifs intégrant les critères S3.

Note : en jaune, le nombre de dispositifs taggués S3, en rouge, taggués non S3, et en gris, le dispositif n'est pas qualifié

Figure 36 Typologie et catégorie de financement S3 par structure responsable



Source : Cartographie SPW

Note : Données cartographie policy mix du SPW, sont distingués les dispositifs de **formation** de la population wallonne et des acteurs de l'innovation, les dispositifs visant à soutenir les **infrastructures** de recherche dans les universités et CRA, les dispositifs d'**accompagnement** des PME/TPE, les **investissements** via appels à projet, les **instruments financiers**, les dispositifs de **valorisation**, les dispositifs de **soutien** à l'innovation (incubateurs, initiative, projets) et les dispositifs **mixtes** (incluant les dispositifs EDIH, CEEL et INTERREG).

Il existe une disparité d'intégration de la S3 dans les instruments / stratégies des acteurs : alors que les AAP du SPW Recherche ou la stratégie de valorisation des écosystèmes de WBI font référence à la S3, la mise en place de la S3 n'a que peu influé sur les autres stratégies ou les acteurs (ex. la nouvelle feuille de route de WE ne prend pas en compte la S3). Toutefois, des signaux vont dans le sens d'une meilleure intégration. Ainsi, le 12 juin 2025, l'AdN a été désignée comme acteur de référence et coordinatrice de la stratégie numérique régionale. Elle sera également chargée d'assurer l'adéquation des priorités de la stratégie numérique avec les autres stratégies en Région wallonne, dont la S3 fait partie. Par ailleurs, l'AdN n'est pas le seul opérateur responsable du déploiement de la stratégie numérique en Wallonie mais bien de sa coordination.

6.4 Un manque d'articulation identifié entre les dispositifs disponibles, en particulier pour faire émerger des projets structurants dont les besoins dépassent le soutien à la R&I

Sur le papier, à partir de l'observation des cartographies du policy mix ³² et des **actions portées par les IIS**³³ qui ont été menées dans le cadre de la S3, on identifie à ce jour un petit nombre d'actions ayant reçu des **financements croisés** de différents dispositifs³⁴. Cela est principalement lié au fait que le système de suivi ne permet pas de réaliser l'analyse sur la base des entreprises, mais uniquement des noms des projets, qui ne sont pas toujours repris d'une phase à l'autre.

Cela pose cependant question en termes de **i) cohérence temporelle et ii) fonctionnelle**. En terme temporel, il est logique qu'une action d'une IIS n'ait pas eu suffisamment de temps pour se déployer et donc mobiliser plusieurs sources de financement pour son déploiement. Toutefois en terme fonctionnel, il est possible d'imaginer que théoriquement, pour une action ambitieuse portée par un IIS, une ingénierie de financement se mette en place pour combiner différentes sources sur plusieurs aspects d'un projet (recherche, formation, expérimentation). Une adaptation du système de suivi des bénéficiaires inter-opérateurs semble nécessaire.

Si l'offre d'instruments est perçue comme riche et diversifiée, le **paysage** se heurte toutefois à une **forte complexité**, alimentée par la coexistence de nombreux dispositifs dont les bénéficiaires indiquent qu'ils sont parfois redondants selon les entretiens (les dispositifs Infrastructure de recherche FEDER et FTJ et prêts subordonnés de WE, dont prêts Easy'Green). Pour relativiser, cette complexité est toutefois inhérente à la construction de ces programmes, notamment FEDER. Ces programmes sont par essence très diversifiés et visent une multitude de bénéficiaires et de besoins en lien avec les enjeux régionaux d'innovation de recherche, de développement et de transition verte.

Plusieurs entretiens soulignent une difficulté à s'orienter dans le système, tant pour les porteurs de projets que pour les opérateurs, qui ne connaissent pas toujours les dispositifs portés par d'autres structures. D'une part, dans le cadre du financement de projets internationaux, le chevauchement entre les dispositifs mis en place par WBI et le financement des IIS à travers le pilier 2, et d'autre part, le manque de connaissance du rôle de chacune des structures opératrice dans l'écosystème ne semblant pas très clair, ont souligné la nécessité de coordonner les acteurs. En l'absence d'un pilotage d'ensemble, les **outils apparaissent fragmentés et peu articulés** entre eux, ce qui nuit à l'efficacité d'ensemble du policy mix.

6.5 Des efforts conséquents dédiés à la montée à l'Europe, dans un contexte de recul de la présence wallonne, pour des effets qui pourront se vérifier seulement dans les prochaines années

La montée à l'Europe et l'utilisation des fonds européens pour déployer la S3 sont des éléments structurants du policy mix de la S3. Cette montée se définit comme l'ensemble des outils permettant de maximiser les chances de succès des partenaires d'IIS lors des prochains appels

³² Observations à travers la cartographie établie par le SPW (PowerBI)

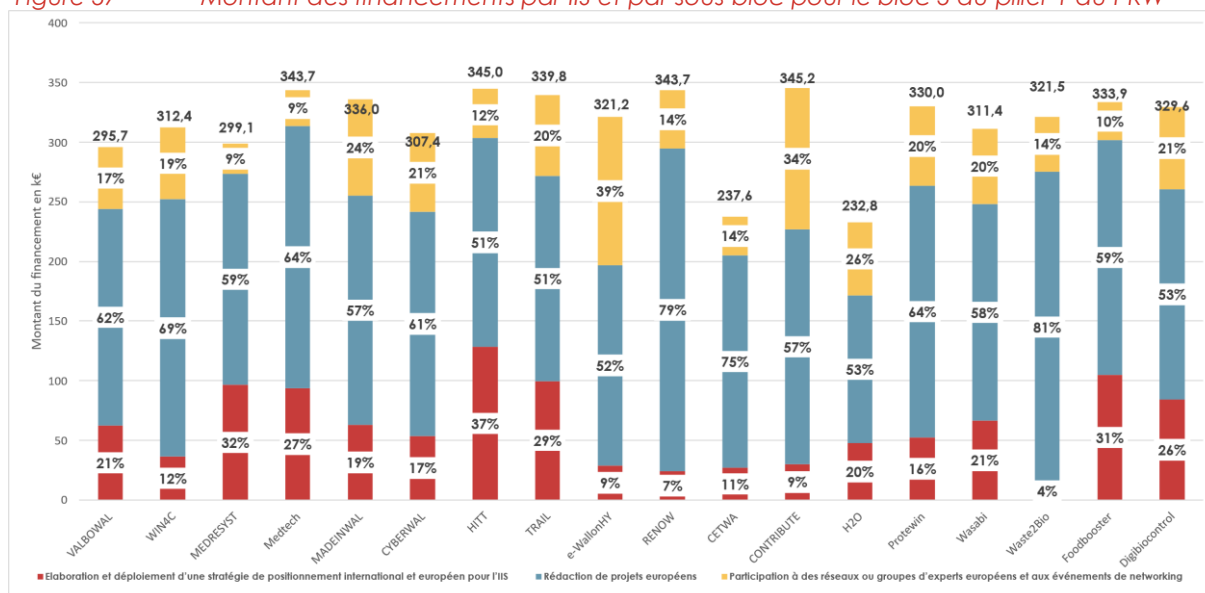
³³ Données RECHERCHE de l'Écosystème S3 du PowerBI

³⁴ L'analyse des données disponible au moment de l'évaluation montre que seulement 16 actions sur 532 ont été co-financées par des dispositifs différents. Les bases de données étant limitées en termes d'information disponibles par projet, les financements multiples sont probablement sous-estimés. L'analyse pourra être reproduite avec un jeu de données complété.

à projets compétitifs européens, tel qu'Horizon Europe, Interreg, LIFE, le Programme pour une Europe numérique ou encore le Programme européen pour l'industrie de la défense.

Des moyens significatifs ont été déployés afin de permettre aux IIS d'accompagner les réponses aux Appels à Projets (AAP) européens. Le pilier 1, dédié à la gestion des IIS et à la rédaction de projets européens, comportait un volet spécifique (bloc 3). Ce bloc, dont les conditions de l'appel obligeaient à représenter 50% du montant total demandé porte sur la mise en réseau et la rédaction de projets européens en lien avec les axes de travail des IIS. Au sein de ce même bloc, 50% du montant doit être alloué à la rédaction de projets européens ou internationaux. Sur les 19 IIS, 18 ont bénéficié d'un subventionnement au titre du bloc 3 du pilier 1. Sur les 350 k€ potentiellement mobilisables pour l'internationalisation, certaines IIS n'ont pas déposé de dossier couvrant l'intégralité du montant disponible (H2O, CETWA, CYBERWAL, MEDRESYST, VALBOWAL), pour la majorité, le budget accordé étant égal au budget sollicité (écart relatif inférieur à 3%). Par ailleurs, en moyenne, pour les IIS ayant bénéficié d'un financement sur ce bloc 3, plus de 60 % du montant est consacré à la rédaction de projets européens ; les activités d'animation et d'élaboration stratégique se répartissent, selon les IIS, le montant restant (Figure 37).

Figure 37 Montant des financements par IIS et par sous-bloc pour le bloc 3 du pilier 1 du PRW



Source : S3 PRW Pilier 1, dossier récapitulatifs subventionnement.

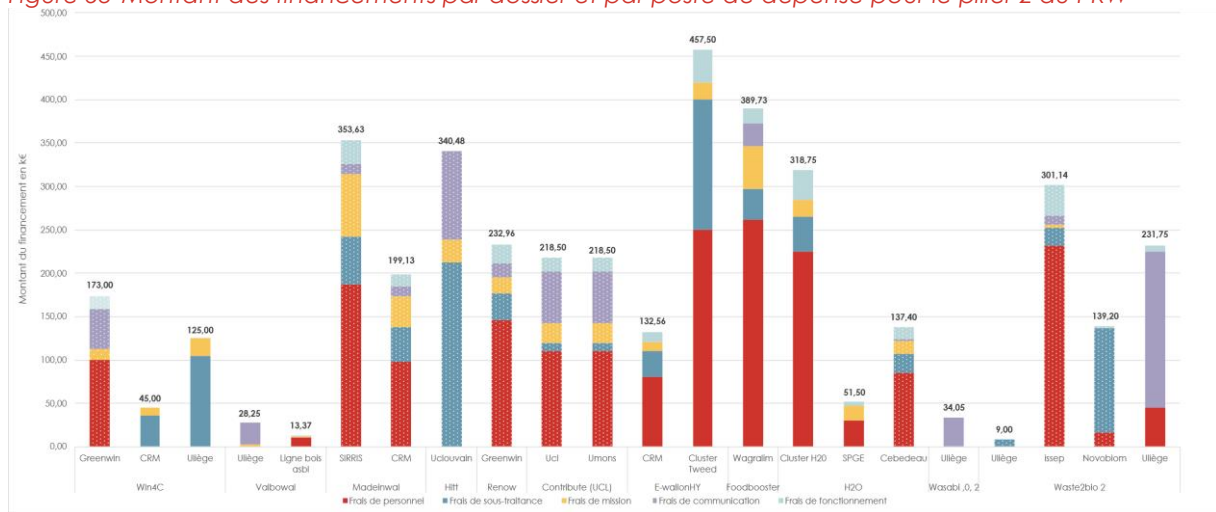
Note 1: Les sous-blocs 1 et 2 portent plus spécifiquement sur : l'Élaboration et déploiement d'une stratégie de positionnement international et européen pour l'IIS en dialogue avec les autorités régionales et acteurs spécialisés (en particulier le NCP Wallonie), En dialogue avec le NCP remontée des besoins du terrain par rapport aux dossiers européens pour alimenter les autorités régionales (notamment dans le cadre de la comitologie) ; Rédaction de projets européens (uniquement programmes en gestion centralisée et autres initiatives portées par la Commission européenne) par un référent international identifié et propre à l'IIS pour l'ensemble des partenaires de l'IIS en bonne collaboration avec les services du NCP Wallonie.

Note 2 : Nous avons constaté un écart de 6k€ pour le financement du bloc 3 de l'IIS RENOW entre la valeur rapportée et la somme calculée à partir des sous-blocs. Nous avons choisi de prendre en compte la somme.

Concernant le pilier 2, l'appel à manifestation d'intérêt a été lancé en avril 2023 et s'est clôturé en mars 2024, avec deux vagues de soumissions. Ce dispositif portait sur le soutien aux projets européens et à l'internationalisation des IIS et s'adressait aux partenaires des 19 IIS. In fine,

seules 11 IIS ont été soutenues, pour un total de 22 dossiers retenus. Les objectifs plus spécifiques de ce mécanisme étaient d'impulser les dynamiques déjà naissantes au sein de la S3 et de permettre aux IIS de sélectionner les projets qu'elles souhaitent développer grâce au financement. Au total, 4,15 millions d'euros sur le budget prévisionnel du pilier 2 ont été sollicités, sur les 8 millions d'euros initialement disponibles. Au-delà des financements de personnel (près de la moitié de l'enveloppe financière sollicitée, soit 47 %), 22 % des budgets étaient consacrés à la sous-traitance et 14 % à des frais de communication. La figure ci-dessous récapitule les financements à la suite du premier et second appel à manifestation dans le cadre du PRW Pilier 2.

Figure 38 Montant des financements par dossier et par poste de dépense pour le pilier 2 du PRW



Source : S3 PRW Pilier 2, dossier récapitulatif & budget

Note 1 : Les dossiers en remplissage uni ont été validés lors du premier appel, ceux en pointillés sont relatifs aux dossiers validés lors du second appel.

Note 2 : Les frais de sous-traitance incluent les cotisations, les frais de mission portent uniquement sur les missions à l'étranger, les frais de communication incluent les locations de salles et enfin les frais de fonctionnement sont estimés à 15% des frais de personnels. Les frais de fonctionnement sont éligibles forfaitairement. Les frais de sous-traitance ne sont pas inclus dans ce calcul par conséquent.

Les entretiens conduits permettent de rapporter que les IIS déployées dans le cadre de la S3 ont été de bons **catalyseurs de nouveaux écosystèmes thématiques** d'acteurs qui seront précieux à plusieurs titres : i) positionner la Wallonie en Europe et rendre visible ses acteurs et leur excellence, ii) former des consortia pour les appels à projets à venir, iii) accéder à de nouvelles sources de financement dans un contexte de raréfaction budgétaire. Le financement a permis également d'instiller **l'appétence pour l'Europe** dans la communauté d'acteurs de l'innovation.

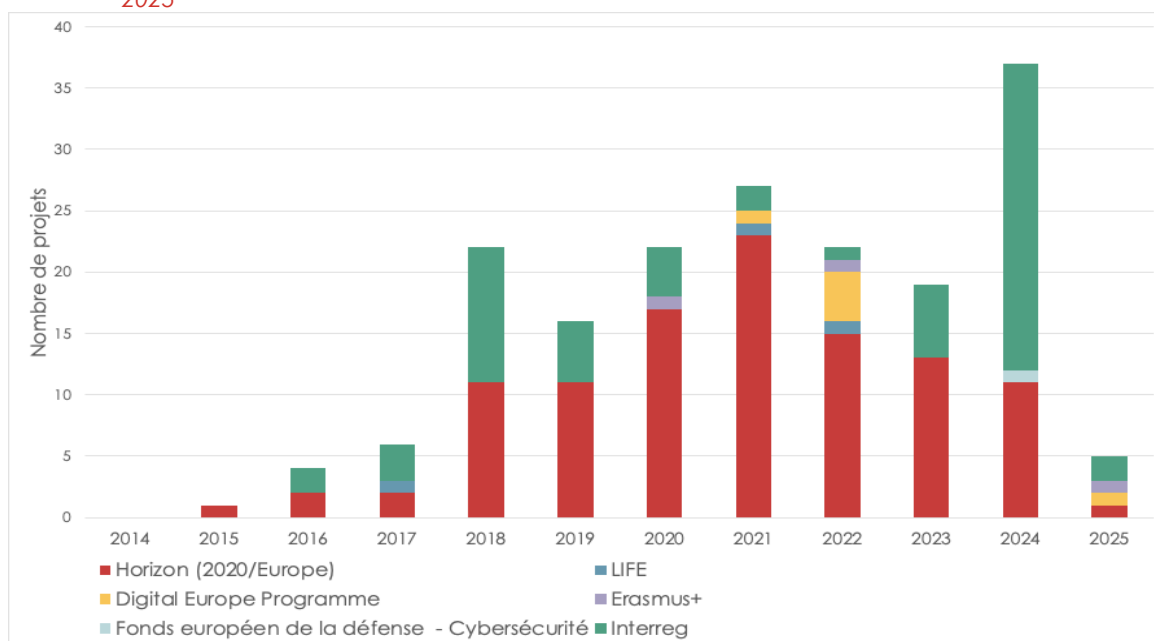
Malgré ces ressources importantes, quelques limites dans la capacité d'intervention des IIS ont été rapportées. Par exemple le fait que les IIS, n'ayant pas de structure juridique ne pouvaient co-financer elles-mêmes certaines interventions ou adhérer à des réseaux européens. Par ailleurs, les interventions ont été hétérogènes, ce qui n'est pas une limite en soi, mais complique l'analyse de l'efficacité des interventions respectives des IIS. Il y a sans doute eu aussi une sous-estimation par les animateurs des IIS du chemin à parcourir pour intégrer les réseaux européens permettant de s'insérer dans les consortia en mesure de remporter les appels à projets.

En outre, la plupart des actions liées au bloc 3 de la subvention pilier 1 ont pour la plupart seulement été mises en œuvre à partir de l'année 2025 (l'année 2024 ayant surtout permis d'activer les blocs 1 et 2 de la subvention pour la mise en place d'une gouvernance et l'animation de l'écosystème). Les effets de ces actions, notamment le dépôt de projets sur les appels sortis en 2025, ne pourront réellement être évalués qu'en 2026.

Indépendamment des financements pilier 1 bloc 3 et pilier 2, entre 2014 et 2025 le **nombre de projets** financés par des programmes européens compétitifs (Interreg, Horizon Europe, Horizon 2020, Digital Europe Programme, Erasmus+, LIFE et Fond Européen de la Défense) a **régulièrement augmenté jusqu'en 2021 puis accusé une baisse à partir de 2022**³⁵ (Cf. Figure 39).

Il n'est pas encore possible de distinguer/isoler les effets spécifiques de la S3 sur le nombre de projets gagnés après 2022, ne serait-ce qu'en raison de la **temporalité** de la constitution des nouveaux réseaux d'acteurs et de la publication des appels à projets pertinents pour ces nouveaux réseaux. Il sera cependant déterminant de pouvoir suivre de près les premiers succès et renversement de tendance de ce soutien approfondi des acteurs (ex : nombres de projets déposés et dynamique de dépôt à minima).

Figure 39 Nombre de projets wallons financés par des dispositifs européens compétitifs entre 2014 et 2025



Source : Données PowerBI SPW fichier de suivis Recherche en septembre 2025

Par ailleurs, les entretiens confirment que l'articulation avec le Point de Contact National (NCP Wallonie) au travers des IIS et des CC ne s'est pas faite de manière systématique. Le mandat du NCP n'a en effet pas évolué pour intégrer les priorités de la S3, ce qui peut sembler surprenant, dans la mesure où les priorités S3 ciblent les domaines où la recherche et l'innovation wallonne est la plus solide, et donc la plus à même d'obtenir des financements

³⁵ Ces appels compétitifs n'ont pas tous les mêmes taux de succès. Les appels Interreg et FTJ sont moins compétitifs.

Horizon Europe notamment. Les projets de réformes devraient contribuer à un meilleur alignement.

7 Bloc 4 – Gouvernance de la S3

Messages clés

- Le **portage politique de la S3 n'a pas été suffisant** et n'a pas permis d'assurer l'interministérialité nécessaire à la mise en œuvre d'une S3 ambitieuse. Cela a joué sur le positionnement de la stratégie et son alignement avec les autres stratégies portées par le gouvernement wallon.
- Le niveau de **participation des entreprises** aux instances de pilotage de la S3 n'est pas satisfaisant, et ne correspond pas aux attentes liées au concept de processus de découverte entrepreneuriale.
- Les **mandats des instances de gouvernance** pour piloter la S3 à différents niveaux n'étaient pas suffisamment clairs (GTS3, CC, chefs de file IIS notamment), ce qui a créé de la confusion et a impacté la lisibilité globale de l'innovation en Wallonie. Il existe un besoin de rationalisation, auquel répond la réforme du paysage de l'écosystème d'innovation en Wallonie.
- **L'approche bottom-up apparaît adéquate**, et a permis de faire émerger ou de consolider des écosystèmes d'innovation à un niveau de granularité plus fin que les DIS. Un niveau de flexibilité important a néanmoins conduit à l'émergence d'initiatives de types et de natures très différents, ce qui a pu contribuer au sentiment de confusion des acteurs et à la perte de lisibilité.
- La mise en place d'un **financement pour les IIS**, non prévu initialement, a été utile pour animer les écosystèmes, même s'il y a eu quelques effets d'aubaine et que cela a contribué à la perte de lisibilité du paysage de l'innovation avec la création de « nouveaux objets ». La fin des financements en 2026 crée néanmoins de l'incertitude sur la pérennité des IIS.

Dans le cadre de l'évaluation, un benchmark sur la gouvernance de la S3 dans d'autres régions européennes pour répondre aux enjeux identifiés en Wallonie a été réalisé. Les exemples et bonnes pratiques identifiés figurent en Annexe E.

7.1 Un portage politique à renforcer

Le portage politique de la S3 semble avoir manqué.

Il y a d'abord eu une ambiguïté sur le champ de la S3, et ce qu'elle couvre comme champs de politique publique – une stratégie de recherche uniquement, une stratégie intégrant l'innovation aussi, une stratégie intégrant le développement économique, voir le digital ? Le cadre n'a pas été posé clairement en entrée.

Le croisement entre la S3 et les autres politiques ministérielles n'a pas été pensé et piloté. Selon les informations collectées, il n'y a eu que très peu ou pas de réunions interministérielles sur les sujets S3 (recherche-innovation-économique / agriculture – énergie – digital, etc.), de réunions inter-cabinets, et inter SPW – UAP, à l'exception du GTS3. Depuis 2024, les compétences économie et recherche sont attribuées à deux ministres, sans qu'il y ait eu, à notre connaissance, de réunions interministérielles officielles sur le sujet S3.

Cela a eu sans doute pour conséquence un manque d'alignement entre les stratégies et feuilles de routes des différentes administrations– il y a bien des références croisées, mais relativement formelles et sans conséquences opérationnelles. La S3 n'est également toujours pas intégrée dans les mandats de Wallonie Entreprendre et de l'Agence du Numérique, qui sont pourtant deux agences clés pour la mise en œuvre des priorités de la S3. Si l'institutionnalisation a manqué, sur le plan opérationnel, cela n'a pas empêché les agences d'orienter certains dispositifs, lorsque cela était pertinent, vers les DIS ou IIS, parfois en partenariat avec les pôles et fédérations (ex. appels à projets IA et industrie du futur). Par ailleurs, la nouvelle Stratégie DW approuvée par le Gouvernement wallon a confié à l'AdN d'assurer l'adéquation des priorités de la stratégie numérique avec les autres stratégies en Région wallonne, dont la S3 fait partie.

Ce manque de pilotage politique peut expliquer que les acteurs aient parfois le sentiment que l'alignement entre les priorités gouvernementales (sur l'énergie, sur l'agriculture par exemple) ne soit pas parfaitement complet.

Nous faisons l'hypothèse qu'une instance de pilotage de la S3 (de type comité d'orientation stratégique) plus politique et plus interministérielle, aurait pu permettre de faire des progrès sur ce plan.

7.2 Une gouvernance opérationnelle, n'impliquant pas suffisamment les acteurs économiques, perfectible

7.2.1 GTS3, coordination opérationnelle

La coordination opérationnelle de la mise en œuvre a reposé en premier lieu sur le **GTS3**, dont la composition est essentiellement assurée par les différentes administrations wallonnes et les agences publiques de mise en œuvre – Wallonie Entreprendre, Agence du Numérique, et AWEX et WBI, avec en son centre le SPW EER (départements économie et recherche), et une fonction de secrétariat assurée par la Direction de la Politique Economique qui est le véritable moteur du GTS3. Les autres membres du GTS3 sont plutôt dans un rôle consultatif.

Cette coordination opérationnelle a permis, dans une certaine mesure, la circulation ascendante et descendante des informations sur les IIS et les DIS, sur les appels à projets lancés par le SPW EER, notamment du Département de la Recherche. Elle a permis également, au sein du SPW EER, de rapprocher le département de la Recherche et le département de l'Economie, et de faire des progrès dans le partage et l'alignement des données. Les membres du GTS3 et du GTS3 élargi ont également investi beaucoup d'efforts pour diffuser les messages et stimuler l'adhésion.

Le GTS3 est intervenu dans la sélection des IIS, en sélectionnant 19 dossiers sur 31 déposés au total, et a contribué à la revue des IIS en mai 2025, à l'issue des Comités d'accompagnement intermédiaires des subventions octroyées (pilier 1). Toutefois, en dehors de ces aspects, le retour des acteurs consultés et la consultation des comptes rendus ne permettent pas de dire que le GTS3 a réellement remplacé le comité d'orientation stratégique pour superviser d'un point de vue plus stratégique la mise en œuvre de la S3 (discussion des feuilles de route des DIS, couverture par les IIS de ces feuilles de route, évolution des mandats des acteurs du policy mix wallon pour tenir compte des DIS de la S3 et prioriser les financements, intégration d'une vision entrepreneuriale, etc.)

Par ailleurs, il semble regrettable que le GTS3 n'ait pas été plus ouvert à la participation des acteurs économiques wallons – soit via la participation de fédérations ou associations

professionnelles, soit via la participation de représentants des clusters/pôles de compétitivité, soit via la participation directe d'une ou plusieurs entreprises wallonnes leaders de leurs domaines. Cela n'a pas été un signal propice à la participation plus active du secteur privé dans les IIS.

Enfin, au regard de l'objectif exprimé de montée vers l'Europe, la participation d'un représentant du NCP au GTS3 aurait pu être utile afin de mieux articuler les dispositifs, même si celui-ci ne gère pas de dispositif à proprement parler, et se positionne en service d'appui aux acteurs.

7.2.2 Cellules de Coordination et rôle des pôles

Au niveau des **Cellules de Coordination (CC)**, le pilotage a été confié aux pôles, avec l'appui de l'équipe S3 (Direction de la politique économique) et du Département DRDT du SPW EER, et sur une base ad hoc, d'autres entités (ex. AdN pour le DIS 3).

Si l'arrêté de subvention des pôles de compétitivité pose bien leur rôle en tant que pilote des CC, la perception qu'en ont les animateurs et partenaires des IIS interrogés est tout autre. Ils considèrent que le mandat des CC vis-à-vis des IIS n'a pas été posé clairement. Par ailleurs, les pôles considèrent que, en pratique, leur rôle a été cantonné à une fonction purement administrative et technique, rétrospective plutôt que prospective, et non stratégique, comprenant trois dimensions :

- Organiser les échanges entre IIS sur des aspects fonctionnels : capitalisation et échange sur les conventions, les modes de gouvernance des IIS, faire en sorte que les bonnes pratiques de l'un soient connues des autres.
- Créer des liens entre les IIS pour de l'émergence de projet, et mettre à disposition la cartographie des thématiques, expertises et compétences des uns et des autres.
- Vérifier pour le compte du SPW la bonne allocation des fonds, du respect des règles de l'appel à projets, de faire le lien entre les IIS et les institutions publiques - notamment le SPW et le GTS3 - par exemple informations descendantes sur les AAP du SPW pour expliquer les objectifs, les règles d'éligibilités, etc.

De par ces fonctions, les pôles et clusters, ont été **gestionnaires de programme** agissant pour le compte du SPW, et non pas animateurs d'écosystème d'innovation, ce qui a engendré des frustrations. Il convient cependant de noter que le passage d'un rôle central au sein de la S3 2014-2020 à un rôle d'accompagnateur pour la période 2021-2027 a pu engendrer une certaine réticence à s'impliquer pleinement dans les CC, avec des situations variables entre DIS.

Les feuilles de route par DIS coconstruites par les acteurs n'ont pas été suivies. Leur faible opérabilité a limité l'appropriation par la cellule de coordination. Ces feuilles de route fixent cependant une ligne d'orientation stratégique à court, moyen et long terme au sein du DIS bien utile pour le suivi des actions.

Par ailleurs, la participation des pôles et clusters, uniquement une fois par an à un GTS3 élargi, n'a pas permis de produire des réflexions plus stratégiques sur les orientations des DIS, le positionnement des IIS vis-à-vis des DIS et de leurs aires stratégiques, l'inclusion de nouveaux enjeux politiques, réglementaires, ou géopolitiques. Leur participation au GTS3 s'est davantage cantonnée à un retour relativement technique sur l'avancée des IIS.

7.2.3 Gouvernance des IIS : portage et participation des entreprises

Au niveau des IIS, les modalités de gouvernance de chaque initiative ont été très hétérogènes. Le cahier des charges de l'appel à projets était intentionnellement très peu prescriptif en matière de modalités de gouvernance et d'animation de ces écosystèmes. Il y avait la volonté de laisser les initiatives *bottom-up* s'organiser de façon organique, en fonction des particularités des acteurs, et de leur laisser trouver le meilleur équilibre de collaboration. Il en résulte une très forte disparité entre IIS sur leurs instances de pilotage (COFIL, comité stratégique, groupes de travail thématiques, etc.), leur rôle, leur fréquence, les modalités de partenariats entre les membres clés de l'IIS (MoU, règlement des conflits d'intérêts). Ces disparités, si elles permettent de s'adapter aux spécificités de chaque IIS, posent cependant des difficultés de suivi global d'une telle stratégie. Une base commune semble nécessaire.

Souvent le portage des projets d'IIS a reposé sur les universités, les CRA et autres centres de recherche et d'innovation privés ou autres (Ignity, Société Wallonne des Eaux) - dans la mesure où les Pôles et Clusters étaient exclus du portage de ces initiatives (cf. Figure 2). Cela a conduit à une critique lancinante formulée tant par les acteurs de la recherche que par les acteurs du secteur privé sur la participation limitée du tissu entrepreneurial wallon aux IIS. Quelques IIS ont bénéficié d'un co-portage académique – industriel (ex : HITT).

Le SPW EER, pour les 19 IIS, recense les structures qui en sont partenaires actifs, par type – entreprises, associations, partenaires de développement économique et territorial, partenaires publics, partenaires de la formation, et partenaires de la recherche et innovation (cf. Figure 28 et Figure 29).

Les deux acteurs prédominants sont les acteurs de la recherche et de l'innovation (17% à 39% selon les DIS (université, ou centres de recherche appliquée – CRA) – et les entreprises commerciales (27% à 47% selon les DIS).

Le DIS 4 sur Energie et Habitat enregistre la plus forte participation d'entreprises, en raison notamment de l'IIS *Contribute* et de l'IIS *Renow*, qui comptent une large proportion d'entreprises. Le DIS 5 *Chaine Agro-alimentaire du Futur* est celui qui compte la plus forte proportion de partenaires issues de la recherche et innovation (universités, CRA...).

La notion de « membres » ou « partenaires » a pu prêter à confusion, dans la mesure où la définition de ce qu'est un membre³⁶, a pu être comprise différemment selon les IIS. La définition mentionne d'ailleurs « activement », alors que la moitié des partenaires identifiés ne participent pas à un projet (mais certains peuvent être en cours de montage, cf. section 5.1.1). Il n'y a pas non plus de notion de « *membership* » qui se traduirait par un minimum d'engagement, voir le paiement d'une cotisation, possibilité exclue lors de la conception des IIS afin de ne pas contribuer à la création de nouvelles structures. La notion de membre est donc toute relative.

Dans la pratique, la couverture de la quadruple hélice est perfectible (voir section 5.1.25.1.2), avec un manque de participation des acteurs économiques. Cette perception des acteurs est cohérente avec les réponses émises au sujet de la focalisation de la S3 sur l'amont des TRL (avant TRL6), et leur réponse quant à la valeur ajoutée des IIS qui est plus du ressort de l'animation, de la mise en réseau et du partage d'information, et moins sur un volet opérationnel d'accompagnement de projets, puis d'accompagnement sur des projets démonstrateurs, prototype (cf. section 5).

³⁶ Organismes qui sont reconnus, par les instances de gouvernance de l'IIS, comme participant activement à l'atteinte des ambitions de l'IIS. Onglet note explicative des fichiers de suivi IIS à remettre semestriellement

Les entretiens avec les chefs de file des IIS et les responsables des CC des DIS confirment la difficulté à impliquer les TPE/PME wallonnes dans les IIS – dans leur pilotage et leurs activités –, et l'expliquent par l'enchevêtrement des structures d'animation des écosystèmes d'innovation (pôles, clusters, IIS), auxquelles les entreprises ne peuvent pas participer à toutes, faute de moyens financiers et humains.

La conséquence, pour de nombreux acteurs (clusters, pôles, centres de recherche et universités compris), est que le lien avec l'industrie et le marché n'est pas toujours bien fait dans le cadre des IIS.

7.2.4 Équipe S3 au sein de la DPE

L'équipe S3 au sein de la Direction de la Politique Economique du SPW EER est la cheville ouvrière de la S3, en assurant le secrétariat du GTS3, et en pilotant au jour le jour la mise en œuvre de la S3, en lien avec les CC (dont elle est membre) et les IIS, qui lui rapportent. Outre le pilotage général de la S3 (ex. : orientation, administration, reporting), le SPW EER s'implique opérationnellement dans les CC, avec la désignation d'un membre par DIS. Cette implication permet de s'assurer d'un lien de l'administration avec les acteurs de terrain et de l'identification des spécificités de chaque thématique, ce qui est perçu positivement par les acteurs. En complément, le SPW DRDT a désigné un/e référent/e par DIS au sein de ses équipes, afin de faciliter l'articulation entre les volets économie et recherche.

Sur cette génération de S3, il convient de noter que l'investissement des équipes opérationnelles pour renforcer les moyens de monitoring et évaluation de la S3, et cela est reconnu par les acteurs³⁷. Des croisements entre sources de données émanant de différentes organisations ou administrations ont été mis en place dans des tableaux de bord. Les données collectées ne sont pas encore complètement exhaustives, mais constituent néanmoins une première étape essentielle au meilleur pilotage de la stratégie.

7.3 Les IIS, une initiative bottom-up pertinente qui « a ouvert le jeu », et permet de travailler sur des « niches » (logique de spécialisation), avec des limites

La sélection et la mise en place des IIS, en plus des DIS et AS, ont procédé d'une **approche purement bottom-up**, qui a obéi à plusieurs logiques complémentaires :

- **Consolider des démarches préexistantes**, des projets préexistants au sein d'écosystèmes déjà reconnus, notamment avec pour objectif de les faire évoluer dans leur stratégie vers le marché, ou vers l'Europe
- **Faire émerger de nouveaux écosystèmes** d'acteurs de recherche et d'innovation sur des thématiques et technologies plus fines que les DIS.
- **Expérimenter une nouvelle approche de l'animation des DIS** (par rapport à la S3 antérieure) et des écosystèmes d'innovation wallons.

Cette approche est relativement innovante par rapport à d'autres régions européennes, où l'on ne retrouve pas, la plupart du temps, ce niveau fin de granularité dans l'animation d'écosystèmes (DIS – AS – IIS).

³⁷ Entretiens, Tableau de bord PowerBi

Il y a donc eu une **logique louable d'ouverture, d'expérimentation et d'émergence de niches**, en dehors des sentiers déjà connus, et animés dans les pôles et clusters. D'où la publication d'un appel à projets relativement ouvert, peu prescriptif sur les attendus et les formes d'organisations souhaités. De fait, l'appel à IIS a permis d'initier la structuration d'écosystèmes méconnus – ex : sur l'Hydrogène, le bois, ou la XR par exemple –, et de reconnaître et labelliser des initiatives déjà existantes ou en cours de structuration (ex : WIN4C, Contribute, Renow). Il y a pu avoir aussi dans certains cas une approche un peu « opportuniste » de réseaux préexistants dont certains avaient déjà eu des financements préalables à la mise en place des IIS (TRAIL, MEDRESYST).

Par ailleurs, l'enquête auprès des partenaires des IIS montre ainsi que la participation à une IIS apporte **une valeur ajoutée** à ses membres principalement en termes d'animation (cf. Figure 24) : Réseautage (73%), échange d'information (58%) ou encore identification des compétences utiles à l'émergence ou développement de projets (56%). En revanche, la valeur ajoutée est jugée moindre dès lors qu'il s'agit de rentrer dans de l'opérationnel : accompagnement technique sur des projets (44%) ou soutien au développement international/aide à la rédaction de projets (47%). La facilitation de l'accès à des financements pour des projets d'innovation est dans un entre-deux avec 56% qui considère que leur participation à l'IIS a présenté une valeur ajoutée, mais 24% qui considère que cela a présenté peu de valeur ajoutée.

7.4 Une perte de lisibilité du paysage des structures de soutien à l'innovation

La contrepartie de cette approche bottom-up a été de **complexifier le paysage des structures de soutien aux écosystèmes d'innovation wallons**. La perception de la plupart des acteurs est que les 19 IIS ont ajouté « un étage supplémentaire » aux 6 pôles de compétitivité et 8 clusters, sans que les missions des uns et des autres, et leurs potentiels chevauchements, n'aient bien été clarifiées lors de l'appel à manifestation d'intérêt pour les IIS.

La première conséquence est que les pilotes des IIS et leurs partenaires clés ont mis beaucoup de temps à **se positionner par rapport aux pôles et clusters, à ajuster leurs activités vis-à-vis des structures existantes**, et à **convaincre de leur pertinence et éléments différenciants**.

- Beaucoup d'efforts ont été mis en place la première année sur la visibilité, l'établissement de l'IIS dans son écosystème, au détriment d'une vision stratégique de leur domaine et chaîne de valeur (la publication d'une feuille de route technologique n'est pas un livrable de toutes les IIS).
- Cette perte de lisibilité résulte aussi d'un manque de cadrage des IIS, intentionnel au départ, et qui est lié à la logique bottom-up et expérimentale de sélection des IIS (cf. 2.2.3). Le GTS3 a fait émerger des initiatives bottom-up, en fixant un cadre relativement flexible (bien qu'il y ait eu un COMAC de départ et l'arrêté de subvention qui cadre les missions des IIS). Le COMAC fait à 18 mois a cherché après coup à mieux harmoniser les pratiques, mais sans doute cela est intervenu un peu tardivement dans le processus. Il aurait pu être utile, sans nuire à la démarche bottom-up, de mieux définir les attentes vis-à-vis des IIS – objectifs, missions, livrables attendus (ex : feuille de route technologique).

La deuxième est **que le paysage est devenu difficilement lisible pour les entreprises**, ne sachant plus dans quelles structures s'investir et participer.

La troisième, qui peut sembler anecdotique mais est très révélatrice de la confusion créée, a été la **multiplication de réunions sur le territoire** avec les mêmes acteurs sur des thématiques similaires ou proches, et parallèles.

7.5 Des financements utiles aux IIS, mais qui questionnent la pérennité des IIS

A l'origine de l'appel à manifestation d'intérêt pour sélectionner les IIS, aucun financement n'était prévu. Le plan de Relance pour la Wallonie a été l'occasion en 2023 d'octroyer un financement, d'un montant identique aux 19 IIS. Une seule IIS n'a pas demandé ce financement (ATMP) les 18 autres ayant toutes demandé le maximum, et ce sans considérer leur périmètre ou potentiel. Au total, 12,04 millions d'euros de financements ont été octroyés.

Le mérite de ce financement a été de mettre des moyens au service de l'animation des IIS pour focaliser des activités, par exemple la montée à l'Europe. Cependant, pour certains consortia préexistants, le financement a constitué un effet d'aubaine, et a fait naître de « nouvelles structures », de « nouveaux objets ». Enfin, la fin prévue des financements à l'horizon 2026 pose désormais la question de la pérennité des IIS dans leur format actuel.

Le financement est également allé de pair avec des exigences de reporting plus importantes de la part du SPW³⁸. Celles-ci sont jugées trop lourdes et chronophages par les pilotes des IIS et les responsables des CC des DIS.

³⁸ Les IIS ont des obligations de reporting qualitatif et quantitatif à distinguer du reporting comptable et rapport de subvention. Le premier vise, au-delà de la collecte d'information pour le SPW à des fins de monitoring de la stratégie, à faire en sorte que les IIS se renseignent sur l'activité des acteurs wallons dans la thématique de l'IIS et développent une stratégie autour d'un plan d'action : quels projets/partenaires existants peuvent alimenter/ faire émerger de nouveaux projets autour des objectifs/besoins dans cette thématique précise de l'IIS. Le second ajoute une charge administrative mais légitime pour la redevabilité publique.

8 Conclusions

Elaborée au travers d'une **approche innovante combinant approche top-down** (définition des DIS) et **bottom-up** (émergence des IIS), la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) wallonne a pour **ambition de structurer la politique de recherche, d'innovation et industrielle en Wallonie**, en rassemblant l'ensemble des parties prenantes pertinentes. L'évaluation intermédiaire montre que cet **objectif n'est que partiellement atteint**, avec une **S3 actuellement principalement focalisée sur de la recherche ciblée dans certaines thématiques**.

Avec un recul de quelques années sur son positionnement, il apparaît que **ses priorités actuelles restent en phase avec les enjeux régionaux et européens**. Au fil du temps, des sujets transversaux, tels que l'autonomie stratégique, la sécurité ou encore la souveraineté technologique et industrielle sont cependant devenus plus prégnants, en complément de la double transition. **La question du positionnement de la S3, à la fois comme outil de politique industrielle et de valorisation économique des efforts de recherche et d'innovation, est centrale et reste pleinement d'actualité**. Un équilibre reste toutefois à trouver entre dimensions sectorielles et transversales.

Sur le plan thématique, au regard des priorités régionales et européennes actualisées, **le secteur de la défense apparaît comme le principal angle mort de la S3 actuelle**, et dans une moindre mesure, le secteur aéronautique et spatial. Les forces et potentiels wallons dans des thématiques spécifiques restent toutefois à objectiver.

Aucune priorité identifiée dans la S3 ne ressort comme obsolète et toutes les aires stratégiques sont couvertes par les IIS. Il ressort également que si **l'objectif de concentration budgétaire de 75% des moyens de R&I sur les 5 DIS a été dépassé**, cela s'explique notamment par une définition relativement large des priorités. Toutefois, dans le contexte budgétaire actuel, **la question de la priorisation, y compris du nombre d'IIS, est pleinement d'actualité**. Un équilibrage entre le niveau de définition des DIS et la spécialisation souhaitée devra donc être trouvé.

Les priorités définies au niveau des aires stratégiques sont globalement peu comprises et appropriées par les acteurs. Le niveau de granularité et les approches différenciées dans la définition des aires stratégiques expliquent en partie ce constat. Par ailleurs, les aires stratégiques à orientation technologique plus transversales (notamment dans le DIS 1 et le DIS 3) se révèlent pertinentes pour l'ensemble des écosystèmes, ce qui appelle à une réflexion sur une approche croisée des enjeux de double transition.

Le recul temporel est insuffisant pour juger pleinement des effets des Initiatives d'Innovation Stratégique (IIS). Un certain nombre de résultats sont néanmoins attendus et devraient se matérialiser dans le futur.

A ce stade, les IIS ont principalement permis de **structurer et rendre visibles des écosystèmes**, existants ou nouveaux, avec une augmentation du nombre de partenaires au fil du temps, avec plus de 500 partenaires actifs en 2025, et l'intégration de nouveaux acteurs par rapport à ceux traditionnellement mobilisés.

Si les effets en termes de fédération d'acteurs sont avérés, avec des effets principaux sur le **réseautage et l'accroissement du rayonnement à l'international**, **les effets en termes de fédération de projets sont plus limités**. Près de 900 projets sont cependant recensés dans le système de suivi, mais la part de projet résultant directement des IIS est inconnue.

La structuration des IIS a permis de **rassembler des acteurs de la quadruple hélice**. Si la majorité des partenaires des IIS sont des entreprises commerciales, il y a un écart avec la part de

partenaires actifs, et **les acteurs économiques sont insuffisamment présents**. Etant donné les objectifs de proximité au marché de la S3, un meilleur équilibrage de la répartition des typologies de partenaires au sein des IIS, avec légèrement moins d'acteurs académiques, et plus d'acteurs de la société civile et acteurs économiques est attendu.

Les IIS disposent d'un portefeuille de projets couvrant l'ensemble de l'échelle TRL, mais peu atteignent le stade du produit commercial pour plusieurs raisons. Les impacts des IIS sur la montée en maturité et commerciale restent limités, et **la S3 constitue davantage une politique de recherche ciblée plutôt qu'une politique de développement économique**.

Les IIS ont un rôle à jouer sur la structuration de nouvelles chaînes de valeur ou le renforcement de chaînes de valeur existantes, mais celui-ci reste encore à concrétiser.

La Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) cadre avant tout les ambitions de la R&I wallonne sur les 5 DIS. Elle n'est pas positionnée en stratégie « ombrelle » englobant l'ensemble des stratégies concourant au développement économique de la région. Toutefois, elle n'est pas coordonnée suffisamment avec d'autres stratégies régionales cadres qui concourent pourtant à l'ambition de transformation initiale de la S3.

La S3 wallonne s'appuie sur un policy mix riche mais largement orienté vers des dispositifs de soutien à la recherche et à l'innovation. Il reste déséquilibré sur les acteurs « amont » (recherche). Le policy mix est également insuffisamment coordonné avec des soutiens clés de l'ambition originelle de la S3 (ex. formation) en vue de développer des projets structurants.

Malgré un meilleur suivi des données relatives à la S3 par rapport à la programmation précédente, il n'existe à ce jour ni vision transversale ni cartographie totalement consolidée des dispositifs effectivement mobilisés dans le cadre de la S3 (seulement partielle). L'absence de centralisation rend difficile l'évaluation du policy mix au service de la S3, tout comme le suivi de sa cohérence avec les priorités identifiées dans les Domaines d'Innovation Stratégiques (DIS).

Le paysage des aides est tout à la fois considéré comme riche et foisonnant mais également difficilement lisible pour des bénéficiaires potentiels et relativement peu adapté à certains publics (TPE en particulier). Il en ressort que seuls les « usual suspects », habitués des outils de soutien publics s'orientent vers les financements disponibles, ce qui limite de fait la portée de la S3 et sa « directionnalité » sur les acteurs économiques et de recherche wallons.

Comme envisagé initialement, la plupart des outils du policy mix préexistaient à la S3 et ont été mis à disposition de la S3. L'alignement entre la S3 et le policy mix existant a dû se réaliser ex post mais des manques ont été identifiés (sur certaines sous-thématiques ou certains segments plus proches du marché).

La S3 n'est pas encore suffisamment intégrée dans les instruments disponibles en Wallonie, autres que ceux du SPW EER, et notamment les instruments de Wallonie Entreprendre. Il n'existe pas de cartographie des bénéficiaires des différents dispositifs partagés avec l'ensemble des opérateurs pour s'assurer de la montée en TRL des projets soutenus. Cela reflète le déséquilibre entre une S3 qui doit transformer le tissu socio-économique (notamment via l'action des entreprises) et les financements octroyés qui penchent fortement du côté de la recherche.

La participation des entreprises aux instances de pilotage – à tous les niveaux – a été sous optimale. Elle ne correspond pas aux attentes placées par la Commission européenne dans le concept de processus de découverte entrepreneuriale (*Entrepreneurial Discovery Process*). Le principal moteur des IIS, le plus souvent, a été les organismes de recherche et d'innovation wallons, et le lien avec le monde économique et le marché a pu passer parfois au second plan. Il en résulte sans doute une focalisation des projets sortis des IIS en amont du TRL 6.

Les instances de gouvernance mise en place – GTS3 – CC – IIS – ont créé de la confusion, en raison de mandats pas clairement définis. La relation entre IIS et CC n'est pas toujours très claire pour les acteurs. La répartition des rôles entre les pôles et clusters, qui animent les CC, et les pilotes des IIS n'est pas claire. Les entreprises ne savent plus vers qui se tourner. Il y a un fort appel à la rationalisation. Dans le même temps, la confusion a été entretenue par les acteurs eux-mêmes qui ont été réticents à endosser leur rôle. La réforme en cours du paysage de l'innovation répond à cette préoccupation.

La gouvernance n'a pas permis de faire converger et de mieux aligner les politiques publiques wallonnes (par exemple politique énergie vs. politique innovation) car il n'y a pas vraiment de dialogue entre les ministres et leurs administrations autour de ces sujets dans le cadre de la S3 ou ailleurs. Il manque aussi un portage politique fort permettant d'assurer l'interministérialité nécessaire à la mise en œuvre d'une S3 ambitieuse.

L'approche bottom-up pour la sélection des IIS s'est avérée pertinente pour consolider ou faire émerger des écosystèmes d'innovation à des échelles plus fines que les DIS, définis très largement. Conçue dans une logique d'expérimentation, elle s'avère une approche innovante et mobilisatrice. Dans le même temps, elle a conduit à des **initiatives de types et de natures très hétérogènes** – à la fois en termes de partenaires actifs, de modalités de gouvernance, d'animation, et d'activités. Cela a contribué à accroître le sentiment de confusion des acteurs, et d'incertitude quant à ce que l'on peut trouver en participant à une IIS.

Au regard de ces constats évaluatifs, le tableau ci-dessous synthétise l'analyse à mi-parcours de la stratégie de spécialisation intelligente de Wallonie au regard des sept conditions définies dans le Règlement (UE) 2021/1060.

Tableau 3 Analyse des constats de l'évaluation intermédiaire par rapport au sept conditions attachées aux stratégies de spécialisation intelligente

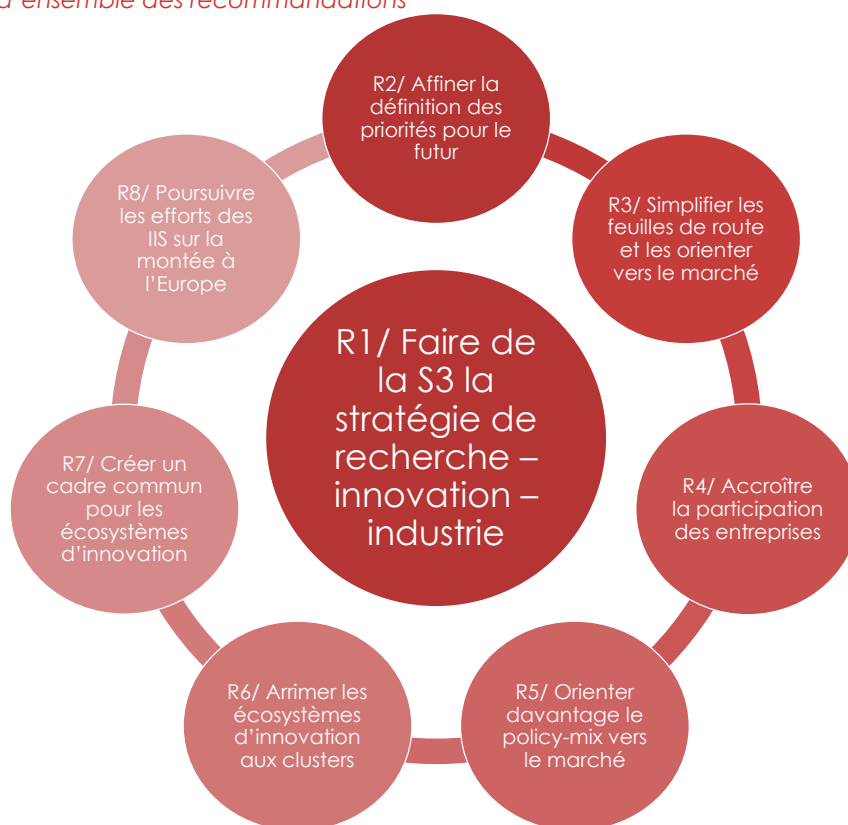
Condition	Constats de l'évaluation intermédiaire
1. Une analyse actualisée des difficultés en matière de diffusion de l'innovation et de numérisation	La S3 se base sur un état des lieux exhaustif des conditions de diffusion de l'innovation en Wallonie. En matière de numérisation, l'approche est perfectible, et une meilleure articulation au sujet de la diffusion est nécessaire entre la S3 et la stratégie (et son opérateur) traitant de ces questions. Des réformes sont en cours qui devraient mener à une meilleure intégration. Le 12 juin 2025, l'Agence du Numérique (AdN) a été désignée comme coordinatrice de la stratégie numérique régionale. Elle a été chargée d'assurer l'adéquation des priorités de la stratégie numérique avec les autres stratégies en Région wallonne, dont la S3 fait partie.
2. L'existence d'une institution ou d'un organisme régional/national compétent, responsable de la gestion de la stratégie de spécialisation intelligente	Le SPW-EER est en charge de la gestion de la S3, et une gouvernance <i>ad hoc</i> a été mise en place. Une équipe dédiée S3 pilote la stratégie, en s'appuyant sur un Groupe de Travail S3 rassemblant des entités publiques. Des cellules de coordination ont été mises en place à l'échelle de chaque Domaine d'Innovation Stratégique, et des instances de pilotage spécifiques ont été établies pour chaque Initiative d'Innovation Stratégique.
3. Des outils de suivi et d'évaluation permettant de mesurer la progression vers les objectifs de la stratégie	Les outils de suivi et d'évaluation sont en place. Par rapport à la précédente S3, il y a une amélioration significative des outils de suivi, qui permettent de disposer d'un ensemble de données permettant de mieux appréhender les activités et les résultats de la S3. Il y a cependant encore des marges de progression : (i) les données disponibles sont partielles, (ii) les processus ne sont pas toujours harmonisés, entraînant des remontées d'informations variables entre IIS et (iii) les systèmes d'informations, même au sein du SPW EER, ne communiquent pas suffisamment entre eux.
4. Une coopération entre parties prenantes qui fonctionne	La S3 mobilise la quadruple hélice. La participation des entreprises aux instances de pilotage – à tous les niveaux – est cependant sous optimale et ne correspond pas suffisamment aux attentes placées par la

<p>(« processus de découverte entrepreneuriale »)</p>	<p>Commission européenne dans le concept de processus de découverte entrepreneuriale.</p>
<p>5. Les actions nécessaires pour améliorer les systèmes nationaux ou régionaux de recherche et d'innovation, le cas échéant</p>	<p>La S3 mobilise les acteurs du paysage de l'écosystème d'innovation en Wallonie. A l'issue d'une concertation avec les parties prenantes, le Gouvernement wallon a défini les Domaines d'Innovation Stratégiques et aires stratégiques avec une approche <i>top-down</i>. Les IIS ont ensuite été sélectionnées sur la base d'une approche purement <i>bottom-up</i>. Cette approche innovante a permis à la fois de choisir des sujets connus, mais aussi de faire émerger des niches, en dehors des sujets déjà animés dans les pôles et clusters. La création des IIS a cependant complexifié le paysage des structures de soutien aux écosystèmes d'innovation wallons. Des réformes sont en cours pour mieux aligner la S3 avec le paysage de l'écosystème.</p>
<p>6. Le cas échéant, des actions destinées à soutenir la transition industrielle</p>	<p>Les IIS contribuent à renforcer la recherche et à structurer les écosystèmes d'innovation. Il est cependant difficile pour les projets d'atteindre des TRL élevés. L'objectif d'accompagnement de la montée en maturité technologique et commerciale des IIS n'est pas atteint. A l'heure actuelle, la S3 constitue davantage une politique de recherche ciblée plutôt qu'une politique de développement économique, et le portefeuille de projets est influencé par le <i>policy mix</i>, dont les outils sont insuffisamment orientés vers le marché.</p>
<p>7. Des mesures destinées à renforcer la coopération avec des partenaires en dehors d'un État membre particulier dans des domaines prioritaires soutenus par la stratégie de spécialisation intelligente</p>	<p>La montée à l'Europe constitue un objectif de la S3, qui a mis des moyens à sa disposition. Les IIS sont de bons catalyseurs de nouveaux écosystèmes thématiques qui permettent de (i) positionner la Wallonie en Europe et rendre visible ses acteurs et leur excellence, (ii) former des consortia pour les appels à projets à venir, (iii) accéder à de nouvelles sources de financement dans un contexte de raréfaction budgétaire. Le financement a permis également d'instiller l'appétence pour l'Europe. Cette montée à l'Europe fait cependant face à plusieurs difficultés : absence de structure juridique pour les IIS, hétérogénéité des interventions entre IIS, sous-estimation des efforts (et de la temporalité) nécessaires. Il n'est pas encore possible de distinguer/isoler les effets spécifiques de la S3 sur le nombre de projets gagnés, ne serait-ce qu'en raison de la temporalité de la constitution des nouveaux consortiums d'acteurs et de la publication des appels à projets pertinents pour ces nouveaux réseaux.</p>

9 Recommandations

Les recommandations se placent dans le contexte de l'annonce, en octobre 2025, de la réforme du paysage de l'innovation, et du projet de réforme du décret R&D du Gouvernement wallon, introduit par le SPW EER (Cf. section 3.5). Au nombre de huit, elles sont présentées dans la Figure 40.

Figure 40 Vue d'ensemble des recommandations



9.1 R1 : Faire de la S3 la stratégie de recherche – innovation – industrie de la Wallonie et l'aligner avec les autres stratégies wallonnes

Objectifs :

Les constats ont été faits (i) que la S3 constitue actuellement davantage une stratégie de recherche ciblée plutôt qu'une réelle stratégie de développement économique intégrant R&I et développement industriel, (ii) que le manque de portage politique de la S3 fait que les acteurs n'ont pas une vision partagée sur le champ de la S3 (de quoi est-elle l'ombrelle en termes de politiques publiques ?), et (iii) qu'il y a un manque d'alignement des politiques et des stratégies qui œuvrent à la compétitivité de la Wallonie entre elles. En effet, de nombreuses politiques wallonnes servent pour partie les objectifs de la S3 wallonne et vice versa, que cela soit la politique énergétique et environnementale, la politique agricole, ou celles en faveur du numérique. Aujourd'hui, ces politiques ont du mal à parler ensemble autour des sujets S3. Il y a une forme de cloisonnement, en raison d'un manque d'interministérialité, mais également du fait que les mandats de chaque SPW et des opérateurs du Gouvernement wallons (Wallonie Entreprendre, AdN, etc.) ne prennent pas nécessairement en compte les objectifs S3. La S3 et

les autres stratégies existantes, telles que Digital Wallonia ou Circular Wallonia, sont appelées à coexister et à s'intégrer de manière à converger vers une orientation commune pour les enjeux partagés. Cette convergence stratégique vise à assurer une direction commune, à renforcer la cohérence de l'action publique et à garantir une consolidation optimale de la S3 au niveau wallon.

Face à ces constats, il y a lieu d'être plus explicite sur la centralité de la S3 en tant que politique de R&I et industrielle de la Wallonie. Elle devrait être reconnue par les acteurs SPW et Agences comme la stratégie ombrelle, et de ce fait être intégrée dans les mandats des différents acteurs.

Comment ?

Pour améliorer la cohérence des politiques wallonnes au service de la compétitivité du territoire, qui est au cœur de la S3, nous proposons de faire évoluer la gouvernance tant au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel.

Il s'agit aussi d'asseoir un pilotage plus stratégique de la S3, et de faciliter l'alignement des différentes feuilles de route stratégique du Gouvernement wallon en soutien à l'innovation (S3, Digital Wallonia, Circular Wallonia, Stratégie Climat, air, énergie, etc.) ; tout en veillant à un meilleur alignement des différents régimes d'aide.

Au plan stratégique :

- L'affirmation claire dans le document S3 qu'elle est le **document stratégique de référence qui oriente la politique de R&I et industrielle** du Gouvernement Wallon. Ce document devra confirmer les mécanismes de flexibilité de la stratégie (ex. : révisions DIS à mi-parcours, intégration de priorités émergentes, quote-part hors DIS, etc.).
- L'**installation du Comité d'orientation stratégique** - organe interministériel pour créer un dialogue politique entre les grandes politiques et stratégies du gouvernement, pourvu d'une charte d'orientation et de fonctionnement. Le Comité d'orientation stratégique pourrait avoir une co-présidence par le Ministre de l'Economie et de la Recherche et un chef d'entreprise emblématique du territoire. Le Comité d'orientation réunirait les principaux Ministres concernés par les champs des DIS (Agriculture, Energie-Environnement, etc.)
- Une **discussion plus active inter-cabinets** autour des enjeux de compétitivité de la Wallonie (S3) autour d'une réunion trimestrielle dédiée, en vue de préparer la réunion annuelle du Comité d'orientation stratégique : cabinet Economie/Recherche, cabinet Digital, cabinet Energie/Environnement, cabinet Agriculture a minima. Ceci devrait faciliter un **dialogue inter-SPW** plus soutenu.
- Une **meilleure articulation des sujets** portés par les agences dans lesquelles siège le Gouvernement wallon (ex. Agence du Numérique et de Wallonie Entreprendre), pouvant aller si nécessaire jusqu'à la révision des mandats, pour prendre en compte de manière explicite les enjeux et objectifs de la S3, et assurer la cohérence avec leurs autres mandats. Au vu de la feuille de route stratégique de Wallonie Entreprendre 2025-2029 et notamment les secteurs stratégiques cibles des investissements, faire en sorte notamment que les activités de Wallonie Entreprendre s'orientent bien en priorité vers les domaines de la S3 (via une « prime » similaire à ce que fait l'AWEX). Une ambition de

Hongrie S3

S3 ombrelle de la politique RDI, Entreprise et Digital : alignement des objectifs entre ces 3 politiques

Une plateforme collaborative de gouvernance

Tous les Départements/Ministères responsables (y inclus le Département des Fonds européens) qui ensemble sont responsables de 5 Fonds et 4 agences de mise en œuvre

concentration des moyens sur ces domaines doit être maintenue, toutefois avec une flexibilité pour des financements externes aux priorités S3 (50% à 70% sur les domaines S3).

- Un **alignement du policy mix avec les objectifs de la stratégie** (cf. R5).

Au niveau opérationnel :

- **Développer un système d'information des aides à l'innovation mutualisé entre les acteurs du policy mix** (type CRM/ERP) - à titre principal SPW DRDT, SPW Economie, Wallonie Entreprendre, AdN, AWEX, WBI. Sur la base des travaux de monitoring porté par l'équipe S3, qu'il faut poursuivre, l'objectif est de disposer d'un système d'information pour alimenter le pilotage stratégique de la S3. Un tel système de suivi permet de faire circuler l'information sur les différentes aides dont disposent les entreprises de manière transparente, de suivre qui accompagne quelles entreprises ou quels projets, en temps réel, pour faciliter les connexions entre les opérateurs d'aides, et mieux articuler les différentes logiques de financement au service du parcours d'innovation d'une entreprise. A terme, il conviendra de passer d'un système déclaratif (par les chefs de file des IIS) à un système plus intégré, permettant d'assurer une meilleure fiabilité de l'information. Différents niveaux d'accès au système pourront être accordés, en fonction des besoins (ex. futurs clusters d'innovation, pilotes des futurs écosystèmes d'innovations). Ce type d'initiative a été développé par exemple en France par la Région des Hauts de France dans le champ des aides Économiques et Innovation³⁹.
- Développer une **stratégie de communication autour de la S3**, déclinée par opérateur / SPW mais permettant d'harmoniser les messages et faciliter la lisibilité pour les parties prenantes.
- Développer **un outil de communication commun aux acteurs wallons (SPW, WE, WBI, etc.) permettant aux bénéficiaires potentiels d'identifier rapidement les dispositifs correspondant à leurs besoins concrets** (ex. : « j'ai tel projet / tel besoin » ; « voici les aides mobilisables »). Ce processus devrait inverser la logique actuelle de communication – encore trop structurée selon les départements ou les opérateurs – pour adopter une approche centrée sur le bénéficiaire, en intégrant un préfiltre par profil d'entreprise, type de projet ou niveau de maturité technologique (TRL). Cet outil doit être développé une fois la rationalisation des dispositifs effectuée (cf. R5).
- **A l'appui de ce processus, disposer éventuellement, au sein de la communauté des SPW et des Agences wallonnes de référents doublement spécialisés** : 1) dans un DIS (2 par DIS) ; 2) sur l'ingénierie des aides existantes à la R&I et des aides économiques plus classiques, ainsi qu'au montage de projets pour les aides spécifiques Innovation.

Cartographie Hauts-de-France

Cartographie d'environ 80 dispositifs d'aides à destination des entreprises

Catégorisation selon (i) l'objet de l'aide (création, reprise, recrutement, aides, implantation), (ii) la catégorie d'entreprises (TPE, PME, ETI, GE, ESS) et (iii) thématique d'aide (conseil, financement, formation, innovation, recrutement)

Temporalité :

A partir de 2026

Portage :

Ensemble du SPW-EER et progressivement à élargir aux autres membres du GTS3 et du Gouvernement Wallon

³⁹ <https://entreprises.hautsdefrance.fr/aides-et-dispositifs#>

9.2 R2 : Affiner la définition des priorités pour le futur, en prenant en compte les enjeux en évolution

Objectifs :

L'objectif de cette recommandation est de rendre les priorités plus lisibles pour les acteurs, et donc d'en renforcer l'appropriation, en particulier par les entreprises ; et de clarifier l'articulation entre domaines prioritaires et priorités transversales.

Au regard du contexte budgétaire, il s'agit également de renforcer le niveau de priorisation, tout en prenant en compte les évolutions de contexte tant au niveau wallon qu'europpéen dans la future définition des DIS, notamment en mettant davantage l'accent sur les enjeux industriels au regard des forces régionales. La question de la priorisation reste pleinement d'actualité et un équilibre en termes de niveau de spécialisation pour les DIS devra donc être trouvé.

Comment ?

- Revoir l'approche en **se focalisant davantage sur les enjeux de transition industrielle, de sécurité et d'autonomie stratégique**, qui pèsent sur la compétitivité des entreprises, mais ouvrent aussi des opportunités.
- Du fait de l'orientation de la S3 vers la mise sur le marché, **définir un équilibre entre approche thématique et intégration des sujets transversaux** (double transition). Les écosystèmes d'innovation permettent de définir les priorités d'investissement et l'ancrage territorial, mais peuvent s'appuyer sur des capacités transversales permettant d'assurer une cohérence technologique à l'échelle du territoire (ex. intelligence artificielle).
- L'intégration d'enjeux transversaux au sein de l'ensemble des écosystèmes d'innovation, avec des débouchés applicatifs identifiés, devrait également permettre de **rationaliser le nombre de priorités / d'écosystèmes d'innovation**. A ce titre, il semblerait opportun d'analyser le potentiel de développement économique des écosystèmes d'innovations au regard de la maturité ou du potentiel de maturité du portefeuille de l'écosystème d'innovation et d'en faire un critère de sélection.
- **Articuler les priorités régionales sur les priorités UE** – en ciblant davantage les domaines de réelle spécialisation régionale, notamment sur les aspects industriels.
- **Simplifier les intitulés des DIS et les focaliser davantage** - revoir l'approche pour en faciliter l'appropriation par les acteurs, et notamment analyser la pertinence de conserver des aires stratégiques. Si les aires stratégiques sont supprimées, il faut tout de même un mécanisme pour affiner les priorités des DIS (ex. sous-priorités).
- **Conserver une part de budget R&I hors DIS**. Afin de conserver la flexibilité nécessaire à l'apparition de nouvelles priorités au fil du temps, il est souhaitable de conserver un mécanisme de concentration budgétaire permettant leur couverture. A ce titre, un seuil global de concentration sur les DIS de la S3 similaire à ce qui est actuellement mis en œuvre, autour de 75 à 80%, semble adapté. Ce seuil peut néanmoins être ajusté en fonction des dispositifs (cf. R5).

Temporalité :

1^{er} semestre 2026 et en continu

Portage :

SPWEER/GTS3/GW

9.3 R3 : Simplifier les feuilles de route des futurs DIS pour en faire un réel outil d'orientation vers la mise sur le marché pour les parties prenantes

Objectifs :

L'objectif de cette recommandation est de rendre les feuilles de route des futurs DIS plus claires et accessibles afin de faciliter la compréhension des priorités et des objectifs, et clarifier les modalités d'action. Il s'agit *in fine* de favoriser l'appropriation des feuilles de route par les parties prenantes comme outil opérationnel pour la mise en œuvre de la S3, et dégager une compréhension commune des priorités.

Comment ?

- **Etablir un format de feuille de route plus lisible** : plus simple dans son format et dans son contenu – ne pas démultiplier les niveaux de lecture.
- Définir des priorités claires et appropriables par tout le monde, et les utiliser également comme grille d'analyse des projets (cf. R5).
- Associer les bonnes parties prenantes à la rédaction (ex. acteurs académiques, acteurs économiques, formation, centres de recherche).
- S'assurer qu'une relecture croisée des différentes feuilles de routes pour assurer une cohérence d'ensemble, éviter les chevauchements et assurer d'une approche plus uniformisée entre DIS.
- Prévoir un cycle de mise à jour permettant une adaptation des priorités du DIS et des écosystèmes d'innovation associés en cours de programmation.

Temporalité :

2^{ème} semestre 2026

Portage :

SPW EER (portage exact à définir)

9.4 R4 : Accroître la participation des entreprises wallonnes à la Gouvernance de la S3

Objectifs :

Dans le cadre de la réforme en cours du paysage de l'innovation et de la politique de clustering, et de la poursuite de la S3 jusqu'en 2028, il est important de repenser l'implication des entreprises dans la Gouvernance de la S3, dont elles ont été relativement absentes. L'enjeu est de faire en sorte que le pilotage stratégique et opérationnel de la S3 soit mieux en prise avec les besoins des entreprises, et que leurs besoins puissent s'exprimer directement, sans intermédiation, et plus fréquemment.

Comment ?

1. Pour cela, il est d'abord utile de **bien définir les cibles d'entreprises sur lesquelles la S3 concentre ses efforts** pour pousser les innovations sur le territoire. A minima, il nous semble que les cibles prioritaires devraient être :
 - Les start-ups et spin-offs ;
 - Les PME innovantes ;

- Les 'scale-ups' ;
- Les grandes entreprises - industries.

Un second cercle est constitué des PME traditionnelles et, pour certains secteurs (ex : construction), les TPE et petites PME, pour lesquelles l'enjeu se situe au niveau de la diffusion des innovations (technologiques, techniques, modèles d'affaires, organisationnelles).

2. Par ailleurs, nous proposons une **stratégie d'implication des entreprises qui concerne les différents étages de la Gouvernance de la S3** :

- A un **niveau stratégique**, nous proposons les réformes suivantes :

- L'installation du **Comité d'orientation stratégique** annuel de la S3 (cf. R1), sous une co-présidence par le Ministre de l'Economie et de la Recherche et un chef d'entreprise emblématique du territoire afin de renforcer le poids des acteurs économique.
- Un **GTS3** au sein duquel siège de droit un ou deux représentants des entreprises wallonnes, et le représentant de la Présidence tournante des futurs clusters d'innovation.

South Moravia (CZ) : Council for Innovation

Regroupe les leaders économiques, les universités, la Chambre de Commerce, l'Académie des Sciences

Approuve les décisions relatives à la gestion, évaluation, et planification de la S3

- A un **niveau opérationnel**, au niveau des DIS et des futurs Ecosystèmes d'Innovation

- Au niveau **DIS** : Dans le cadre de la réforme de la politique de clustering, il est prévu qu'un Cluster d'innovation soit responsable de l'animation d'un DIS et des relations inter-DIS. Nous recommandons, dans le cahier des charges des Clusters d'innovation, de conserver l'approche quadruple hélice de la Gouvernance, associant les industriels/entreprises, la recherche, la formation et les acteurs publics wallons. Il conviendra d'ajuster le niveau de représentation des différentes typologies de parties prenantes au regard des résultats de l'évaluation : comment mieux impliquer les universités et acteurs de la formation pour des partenariats industriels plus nombreux et efficaces au sein des DIS ? Nous proposons que le principe de co-présidence Entreprise / Recherche des futurs clusters d'innovation soit intégré au cahier des charges.

Region Valencia (SP)

Rôle clé de la Confederación Empresarial de la Comunitat Valenciana qui preside le Comité de direction de la S3.

Plateformes d'innovation (DIS/IIS) co-présidées par Industrie / Recherche

- Au niveau des **Ecosystèmes d'Innovation** : Nous recommandons d'inscrire dans le cahier des charges des futurs Ecosystèmes d'innovation
 - Le principe d'un co-portage des écosystèmes entre des acteurs de la recherche et de la formation, et les entreprises ou acteurs issus du monde de l'entrepreneuriat.
 - La définition d'une liste d'activités que devront mener les futurs Ecosystèmes plus proches du marché et de l'entreprise, afin de stimuler leur participation. A titre d'exemple : 1) définition de feuilles de route technologiques avec les entreprises ; 2) émergence, structuration, et accompagnement au financement des projets démonstrateurs, pilotes, prototypes (TRL > 6) ; 3) identification et mise en relation des start-ups et spin-offs accompagnés par les incubateurs et accélérateurs wallons avec les industriels de l'écosystème et les acteurs du financement (prêts, fonds propres et quasi-fonds propres) ; etc.

3. Au-delà de la participation du secteur privé aux instances de gouvernance de la S3 à leurs différents niveaux, il nous semble important également de **mettre en œuvre une**

communication autour de la S3 plus mobilisatrice pour les entreprises du territoire (cf. R1). Nous formulons les recommandations suivantes :

- A minima, orienter de manière plus claire la communication autour de la S3 wallonne autour de « **success stories** » d'entreprises wallonnes avec une déclinaison par types d'entreprises que l'on souhaite attirer vers la S3 : la start-up/spin-off ; la PME innovante ; l'ETI/industrie.
- Voir envisager une politique de « **label** » autour de « Start-ups S3 » ou de « Entreprises S3 » car accompagnées par un outil financier du policy mix, et faisant l'objet, à ce titre, d'une mise en valeur spécifique dans la stratégie de communication.

Temporalité :

A partir de 2026 pour la définition des cibles, 2027 pour la mise en œuvre opérationnelle

Portage :

SPW-EER (portage exact à définir) avec soutien du GTS3

9.5 R5 : Orienter davantage le policy mix wallon vers la mise sur le marché des innovations

Objectifs :

La S3 a été construite sur un présupposé initial qu'il ne fallait pas créer de nouveaux instruments et types d'aide à l'innovation, mais qu'elle devait s'appuyer sur les instruments déjà existants. Ce principe nous semble être de bon sens compte tenu du foisonnement des dispositifs de soutien wallons.

Cependant, les constats issus de l'évaluation sur la très grande difficulté qu'éprouvent les acteurs de l'innovation wallons pour financer les phases d'innovation très proches du marché (pilotes, démonstrateurs, prototypes, expérimentations), et l'ambition de la S3 de faciliter la mise sur le marché des innovations appellent des évolutions vers un policy mix plus lisible et articulé.

Comment ?

- Avant toute modification, il convient de **finaliser la cartographie des dispositifs wallons au service de la S3** (et la mettre à jour chaque année en s'assurant de s'adresser aux bons partenaires et responsables de dispositifs), c'est-à-dire repositionner chaque outil au regard des futurs Domaines d'Innovation Stratégiques. Cette cartographie devra permettre de repérer les forces et faiblesses de couverture (par type d'acteur, par stade de maturité technologique, ou par secteur prioritaire) selon les besoins exprimés au sein des différents clusters, de faciliter la combinaison d'aides de différentes natures en appui à des projets structurants de grande envergure. Une telle démarche offrirait un outil de pilotage partagé entre les différents services et opérateurs, tout en facilitant la lisibilité du policy mix pour les bénéficiaires. Elle permettrait également de documenter les choix de **rationalisation ou d'ajustement des dispositifs dans le cadre de la réforme** (ex. mise en place de critères S3), en s'appuyant sur une base factuelle solide. A titre d'exemple, le cofinancement public pour adhérer à des initiatives européennes ou candidater aux appels à projets I3 n'est pas structurellement établi et pourrait s'appuyer sur du FEDER (cf. R8). En s'appuyant sur une catégorisation plus complète des dispositifs, l'administration pourra engager une réflexion stratégique sur l'ensemble des incitants et processus de sélection présents le long du

parcours d'innovation, depuis le conseil stratégique, les aides à la R&D jusqu'aux mécanismes de financement des entreprises, en tenant compte des niveaux de maturité technologique (TRL) et des acteurs visés.

- La première évolution du policy mix suggérée est d'ores et déjà entérinée dans le projet de réforme du décret Recherche du Gouvernement Wallon, et porte sur **un ensemble de mesure destinées à rendre plus flexible les aides à la R&D pour les entreprises, et à favoriser la mise sur le marché** : 1) une plus grande souplesse pour les projets collaboratifs (1+1 au lieu de 2+2) ; 2) la modernisation des avances récupérables ciblées sur les phases de finalisation de la recherche ; 3) et surtout, le financement de pilotes préindustriels.
- La deuxième évolution porte sur le **financement de l'expérimentation de solutions innovantes via les marchés publics pour l'innovation**. L'objectif est ici de mieux mobiliser les capacités du secteur public à être promoteur de solutions innovantes, et facilitateur de leur diffusion à une plus grande échelle. De nombreuses Régions et États utilisent les facilités de la réglementation européenne sur les marchés publics, pour mettre en place une politique d'achat innovant et tester / acheter des solutions innovantes dans le cadre de marché public. Cette approche, qui nécessite une logique multi-ministérielle / multi-compétences, serait particulièrement pertinente dans le secteur de l'efficacité énergétique, où les bâtiments publics et infrastructures offrent un terrain d'expérimentation important et a déjà été testée dans le cadre du Plan de Relance (axe 5). (<https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/news/european-procurement-cooperation-delivers-more-powerful-and-energy-efficient-supercomputers>)
- La troisième évolution porte sur le besoin de mieux **reconnaître la place des start-ups, spin-offs et scale-ups dans la S3** à la fois comme initiatrices de solutions innovantes, et vecteurs de diffusion d'innovation dans le tissu entrepreneurial. Il ne s'agit pas de créer des instruments d'aide dédiés, ils existent (incubateurs, accélérateurs, prêts innovation, investissement en fonds propres de Wallonie Entreprendre, etc.), mais de reconnaître que ce type d'entreprises, devraient être embarqué dans les Clusters d'innovation et les Ecosystèmes d'innovation, leur mise en réseau facilitée avec les industriels et grosses PME du territoire (logique marché) et à l'export.

Temporalité :

A partir de 2026

Portage :

SPW-EER (portage exact à définir, dont rôle DRDT)

9.6 R6 : Arrimer les futurs Ecosystèmes d'innovation aux Clusters d'innovation

Objectifs :

La réforme de la politique de clustering propose une simplification majeure du paysage de l'innovation, en associant à chaque DIS un unique Cluster d'innovation, auquel s'adossera un ou plusieurs Ecosystème d'innovation (ex-IIS). Cela donnera davantage de lisibilité aux acteurs. C'est un objectif majeur à conserver.

Dans le même temps, la réforme envisage de conserver l'approche bottom-up qui a présidé à la sélection des IIS. C'est une démarche qui nous semble-t-il est pertinente, car elle a permis de faire émerger de nouvelles dynamiques d'acteurs. C'est un objectif également à conserver.

Dans ce cadre de réforme, il est cependant indispensable de **définir les liens entre les Clusters d'innovation, les différents acteurs publics et les Écosystèmes** : Ces derniers, sont-ils organiquement rattachés aux clusters ? Sont-ils pilotés par les Clusters ? Quelles sont les missions respectives de chacun ?

Comment ?

Deux scénarii se dégagent a priori. Le second scénario est sans doute plus complexe à mettre en œuvre, mais nous semble plus en phase avec la philosophie actuelle des IIS.

1. Scénario 1 : Les Ecosystèmes d'innovation sont intégrés au sein des Clusters d'innovation, dont ils sont organiquement l'émanation.

Dans ce scénario, les Clusters d'innovation suscitent eux même des Ecosystèmes d'innovation en s'appuyant sur leurs membres. Les Ecosystèmes émanent donc des Clusters, et forment des **Groupes de Travail structurés au sein des Clusters d'innovation**, co-présidés par une entreprise et un acteur de la recherche. Il n'y a pas d'appel à manifestation d'intérêts lancés par le Gouvernement wallon pour recruter des Ecosystèmes. Il est demandé à chaque Cluster d'innovation de lancer leur appel à manifestation d'intérêt selon un cadre commun. La sélection se fait par la gouvernance du Cluster d'innovation (à laquelle participent notamment les représentants du Gouvernement wallon et du SPW EER).

La mission des Ecosystèmes comprend essentiellement la définition de la feuille de route stratégique (intégrant veille et benchmark), l'expression des besoins de l'Ecosystème en matière d'accompagnement financier et technique (policy mix). Le Cluster d'innovation fournit l'infrastructure et l'ingénierie d'animation et du montage de projets de l'Ecosystème.

2. Scénario 2 : Les Ecosystèmes d'innovation sont distincts des Clusters d'innovation, mais sont fonctionnellement en lien avec les Clusters d'innovation.

Dans ce scénario, les Ecosystèmes d'innovation continuent d'être sélectionnés sur la base d'un AMI du Gouvernement wallon, avec pour ambition de contribuer à la mise en œuvre de la S3 en lien avec les Clusters d'innovation, qui pilotent la mise en œuvre de la S3 à l'échelle de chaque DIS. Chaque Ecosystème d'innovation est fonctionnellement rattaché à un DIS, et donc à un Cluster d'innovation.

La mission des Ecosystèmes d'innovation comprend non seulement la définition de la feuille de route stratégique et l'expression des besoins de l'écosystème sur leur segment, mais surtout l'émergence, la structuration et l'accompagnement au financement de projets ou de portefeuilles de projets d'innovation structurants - et de manière prédominante sur des échelles de TRL de 5 à 9, plus proches du marché que les projets actuels des IIS.

Le rôle des Clusters d'innovation est d'apporter l'ingénierie d'animation d'écosystème d'innovation : animation - communication, mise en réseau avec l'ensemble de l'écosystème, connaissance du policy mix, etc. pour accélérer la mise en œuvre des projets portés par les Ecosystèmes.

Les Ecosystèmes ne sont pas des « structures » ou « organisation » avec un statut juridique, et ne perçoivent pas de financements dédiés.

Leur gouvernance est assurée par une co-présidence acteurs de l'entreprise (ou un groupe d'entreprise) et un acteur de la recherche et/ou de la formation, via de simples MoU. Le « secrétariat » de l'Ecosystème est pourvu et assuré par le Cluster d'innovation. La co-présidence décide des orientations stratégiques, de la direction, des projets et actions. Le secrétariat opéré par le Cluster d'innovation assure la mise en œuvre opérationnelle.

Temporalité :

Définition du scénario en 2026 pour une mise en place des clusters en 2027

Portage :

SPW-EER (portage exact à définir) avec soutien du GTS3

9.7 R7 : Créer un socle ou cadre commun d'objectifs, missions et attendus vis-à-vis des futurs Ecosystèmes d'innovation

Objectifs :

Quel que soit le scénario retenu pour articuler les futurs Ecosystèmes d'innovation et Clusters d'innovation, il est important de mieux cadrer les missions des Ecosystèmes d'innovation et les résultats que l'on en attend, tout en reconnaissant que les besoins sont distincts selon les écosystèmes, sur les questions de chaîne de valeur et des technologies clés pour les intégrer, de compétences, de montée à l'Europe, et d'accompagnement des entreprises.

Ce travail de cadrage a fait selon nous défaut en 2021, et donné beaucoup de marges de manœuvre aux IIS, ce qui a nui à la lisibilité de qui fait quoi pour les entreprises, mais également rend difficile l'alignement des résultats aux attentes du SPW. Les COMAC d'avril 2025 ont permis de redonner un cadre commun à des initiatives hétérogènes.

Comment ?

1. Sur un plan conceptuel, nous recommandons au SPW EER, en collaboration avec les entités publiques concernées (AWEX, WBI, AdN, WE, ...) de cadrer davantage dans le **cahier des charges ce qui est attendu des Ecosystèmes d'innovation**. Pour cela, nous suggérons de mieux travailler la logique d'intervention des Ecosystèmes d'innovation en interne avec les services du SPW, puis avec les membres du GTS3 – autour des changements souhaités, des résultats directs et indirects et des activités nécessaires pour cela.

2. D'un point de vue plus opérationnel, nous suggérons de définir **un socle commun d'activités** que doivent remplir les Ecosystèmes d'innovation – qui est un socle minimal commun (ce qui n'interdit pas aux Ecosystèmes de faire autre chose en plus) plus en lien avec le marché que les activités portées actuellement par les IIS. Parmi ces activités, nous suggérons, à ce stade, et en lien avec la Recommandation 2 (scénario 2) :

- Définition d'une feuille de route stratégique par Ecosystème (technologies, marché, débouchés applicatifs, objectifs 3 à 5 ans en termes de développement) ;
- Identification et accompagnement de projets d'innovation structurants avec une prédominance de projets sur des TRL 6-8 ;
- Identification et mise en relation des start-ups et spin-offs accompagnées par les incubateurs et accélérateurs wallons avec les industriels de l'écosystème et les acteurs du financement (prêts, fonds propres et quasi-fonds propres) (ex : séance de pitching).

Temporalité :

2027

Portage :

SPW-EER (portage exact à définir)

Ce socle commun doit s'articuler en parfaite adéquation avec les missions de nature identique et gérées, au regard de leur stratégie ou décret, par les parties prenantes publiques concernées.

9.8 R8 : Suivre et consolider les partenariats nouveaux créés par les IIS pour maximiser les chances de succès lors des prochains appels à projets compétitifs européens (montée à l'Europe)

Objectifs :

Les efforts importants déployés par les IIS entre 2022 et 2026 en termes de constitution de nouveaux partenariats et d'accroissement de la visibilité des acteurs de l'innovation wallon à l'extérieur de la Wallonie est un atout. L'objectif de cette recommandation est d'assurer que ces efforts se transforment effectivement en projets de recherche européens à même de produire des innovations de qualité pour le territoire et répliquables au-delà.

Comment ?

1. Faire un **bilan spécifique des actions de montée à l'Europe** et décompte des projets déposés à date puis tous les 6 mois.
2. Comme spécifié dans la réforme à venir, continuer à **accorder la prime Horizon Europe**. Par ailleurs, dans le cadre de la définition du policy mix, il conviendra **d'analyser l'opportunité d'ajouter des dispositifs orientés Montée à l'Europe en fonction des missions confiées aux écosystèmes d'innovation** : co-financement de l'adhésion à des réseaux, co-financements de projets européens (ex. : Programme Digital Europe ou Instruments d'Investissement Interrégional), etc.
3. Au sein des nouveaux clusters, s'assurer que les stratégies Europe, globale et pour chacun des écosystèmes d'innovation hébergés, sont des éléments d'action fondamentaux et font partie des missions des clusters (ex. adhésion aux réseaux européens pertinents pour les Ecosystèmes d'innovation représentés).
4. **Clarifier le mandat et le rôle du NCP et des autres acteurs concernés** sur l'accompagnement à la montée à l'Europe dans les domaines prioritaires (DIS, IIS puis futurs écosystèmes d'innovation) de la S3.
5. S'assurer d'une harmonisation des pratiques d'accompagnement à la montée à l'Europe, à l'échelle des clusters d'innovations ou de l'ensemble de la S3, par exemple pour l'aide à la rédaction ou la communication. Le fait que clusters intègrent les stratégies Europe des écosystèmes d'innovation permettra d'assurer structurellement un alignement à l'échelle de chaque DIS.

Temporalité :

1^{er} semestre 2026 et en continu

Portage :

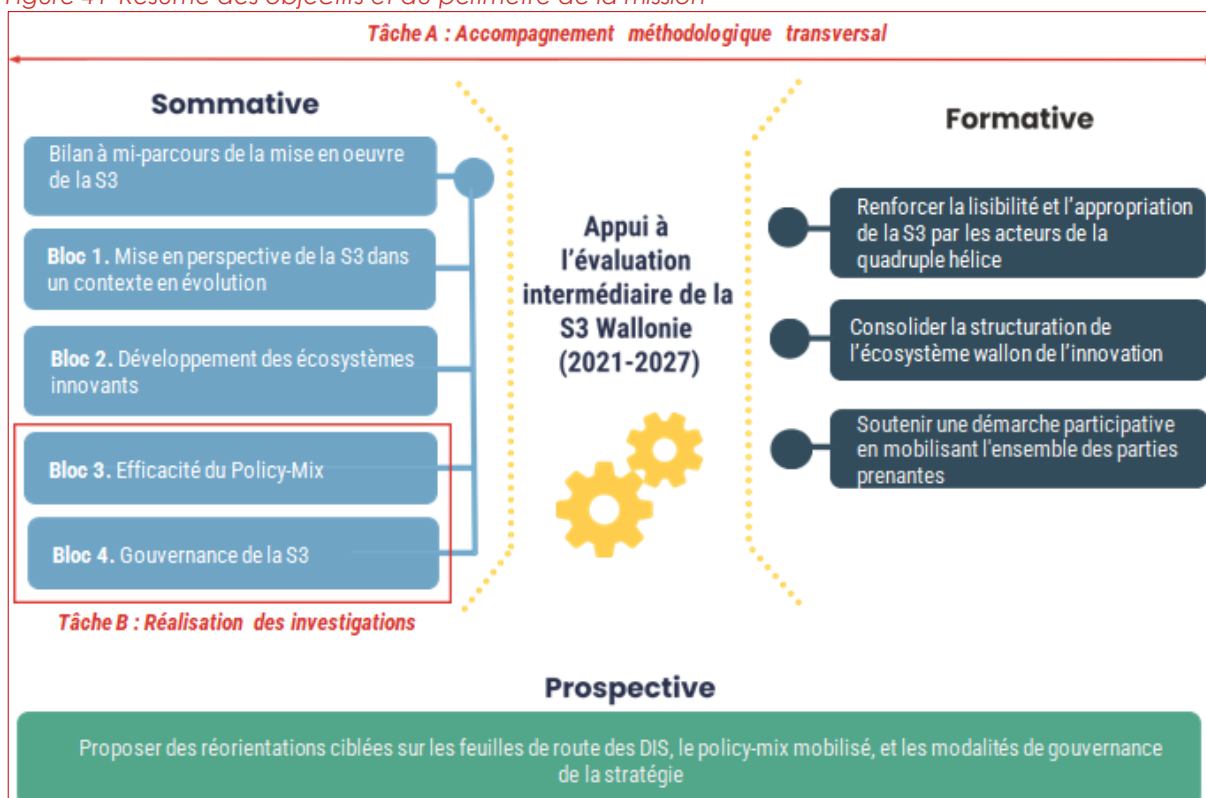
SPW-EER (portage à définir), avec soutien du NCP

Annexe A Éléments de méthode

A.1 Rappel du déroulement de l'étude

En juin 2025, Technopolis Group France s'est vu confié une mission d'appui à l'évaluation intermédiaire de la Stratégie de Spécialisation Intelligence (S3) wallonne par le Service Public de Wallonie (SPW). La Figure 41 présente les objectifs et le périmètre de la mission, en co-production avec le commanditaire. Certains blocs d'évaluation sont en effet menés par l'équipe en charge de la S3 au sein du SPW (blocs 1 et 2), avec appui de Technopolis, notamment sur la consultation des parties prenantes, l'accompagnement méthodologique et la revue de la production de l'équipe S3, et d'autres par Technopolis (blocs 3 et 4).

Figure 41 Résumé des objectifs et du périmètre de la mission



Les figures ci-dessous (actualisées par rapport à la proposition technique) présentent la vision d'ensemble et détaillée de notre programme de travail, organisé en trois phases successives :

- **Une phase 1 de cadrage l'approche méthodologique de l'évaluation, d'août à juillet 2025**, permettant d'élaborer le référentiel final d'évaluation et le plan de consultation des parties prenantes pour l'ensemble des blocs (Tâche A.1.).
- **Une phase 2 de collecte et d'analyse des données, de septembre à décembre 2025**, correspondant aux tâches d'appui aux consultations des parties prenantes (A.2.), d'appui à la réalisation du Bloc 3 Policy Mix (B.1.) et du bloc 4 gouvernance (B.2) et enfin à l'appui et à la triangulation de l'ensemble des données qualitatives et quantitatives collectées par l'équipe S3 et Technopolis, et rédaction du rapport final, des recommandations et de la proposition de révision des feuilles de route (A.3.).

- Une phase 3 d'accompagnement à la révision des feuilles de route de chacun des DIS, allant de janvier à juin 2026 (A.4.).

Figure 42 Vue d'ensemble de la mission

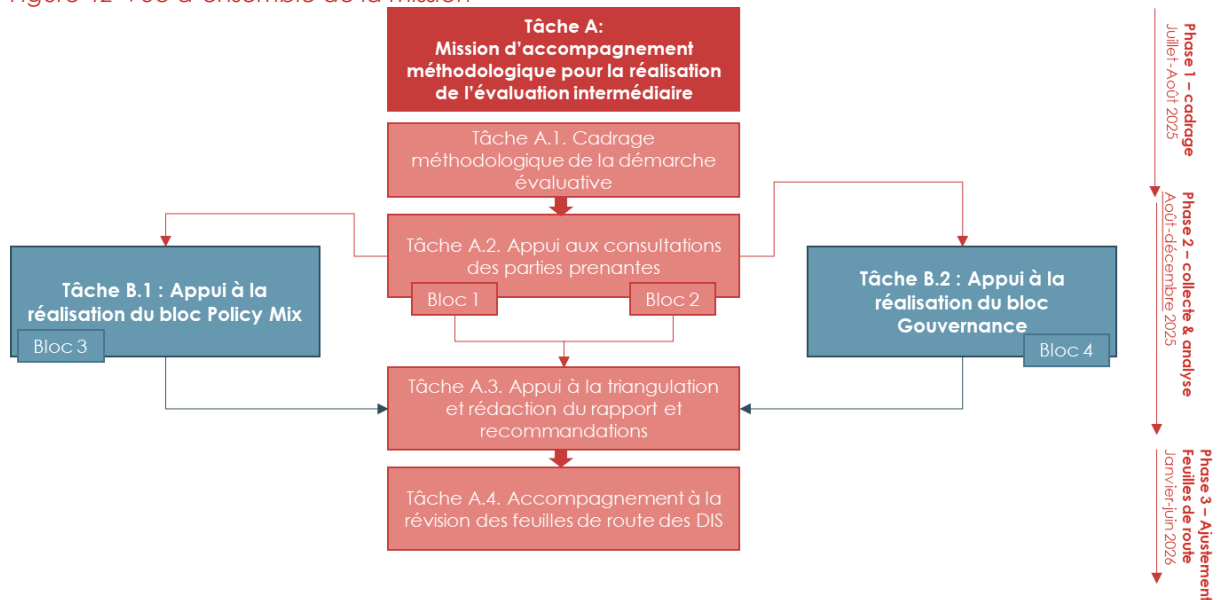
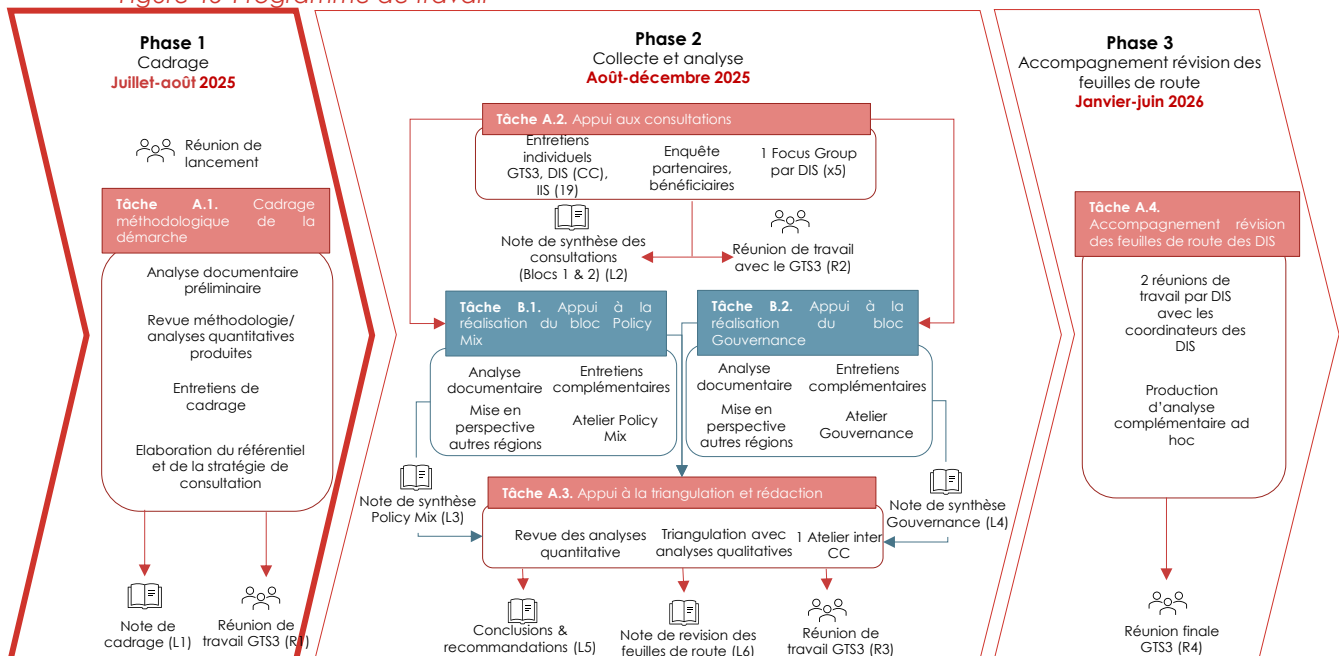


Figure 43 Programme de travail



A.2 Référentiel d'évaluation

A.2.1 Bloc 1 – Mise en perspective de la S3 dans un contexte en évolution (Tâches A.2., A.3., A.4.)

Questions évaluatives	Indicateurs proposés	Sources	Répartition des rôles	Tâches
1.1 Analyse des évolutions du contexte				
Quelles évolutions du contexte régional, fédéral et européen ont un impact direct sur la pertinence des priorités et des objectifs de la S3 ?	<ul style="list-style-type: none"> Degré d'alignement des priorités S3 avec ces évolutions Existence de zones de décalage stratégique 	<ul style="list-style-type: none"> Analyses DPE bloc 1.1: alignement S3 par rapport à la DPR et au contexte UE IWEPS 2024 Economie Wallonne CESE 2024 Avis sur la valorisation CESE 2024 Evaluation politique scientifique Entretiens GTS3 Focus group 	Équipe S3 en lead et Technopolis appui à la consultation	<ul style="list-style-type: none"> Tâche A.2. Tâche A.3. Tâche A.4.
Quels nouveaux enjeux stratégiques devraient être intégrés pour garantir l'alignement de la S3 avec le contexte régional, fédéral ou européen ? A l'inverse y a-t-il des enjeux / priorités qui ont perdu de leur pertinence ?	<ul style="list-style-type: none"> Liste des enjeux émergents pertinents Taux de couverture actuelle par les DIS Niveau de satisfaction des partenaires des IIS sur la couverture thématique 	<ul style="list-style-type: none"> Analyses DPE : alignement S3 par rapport à la DPR et au contexte UE Analyse du recouvrement entre DIS / AS / IIS et nouveaux enjeux Entretiens GTS3 Entretiens CC des DIS Enquête IIS Focus group PV Comacs subventions IIS Pilier 1 		
Dans quelle mesure ces évolutions du contexte régional et/ou européen impliquent une adaptation des feuilles de route des DIS ?	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de feuilles de route nécessitant une révision Typologie des ajustements proposés (nouvelles thématiques, priorisation...) 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens GTS3 Entretiens CC des DIS Enquête IIS Focus group 		

Questions évaluatives	Indicateurs proposés	Sources	Répartition des rôles	Tâches
1.2. Concentration des efforts sur les DIS et leurs aires stratégiques				
1.2.1 Concentration des budgets R&I (SPW Recherche) sur les DIS et AS				
L'objectif de concentration des moyens R&I à 75% sur les DIS est-il atteint ?	<ul style="list-style-type: none"> Montant des financements R&I alloués à des projets S3 "fléchés DIS" (en €et % des crédits totaux R1 &I mobilisés par le SPW) Nombre de projets S3 bénéficiant d'un financement R&I dans chaque DIS / Total des projets S3 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse sur la concentration budgétaire (DRDT) – clarification sur la signification de de DISx-OUT à vérifier lors d'une réunion GT monitoring Entretiens SPW 	Équipe S3 en lead et Technopolis en appui à la revue de la méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> Tâche A.2.
Comment sont distribués les moyens en R&I entre les DIS et leurs AS sur la période ?	<ul style="list-style-type: none"> Répartition du nombre de projets et des montants alloués par DIS et par aire stratégique Répartition du financement R&I par niveau de maturité TRL (si disponible) par DIS/AS Répartition par type d'acteurs bénéficiaires (entreprises, universités, centres de recherche, etc.) par DIS. Evolution temporelle de la répartition du financement par DIS/AS 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse sur la concentration budgétaire (DRDT) PowerBI Cartographie DIS / AS / IIS Entretiens SPW 		
Que représentent et où se concentrent les projets qui ne contribuent pas aux DIS ?	<ul style="list-style-type: none"> Part résiduelle des projets R&I financés hors DIS (en % du nombre et des montants). Typologie des financements hors-DIS Typologie des projets non-DIS : thématique, secteur, type d'acteurs, niveau TRL. Part des projets non-DIS structurants (équipements, infrastructures, soutien aux jeunes chercheurs, etc.) pouvant justifier un fléchage hors stratégie 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse sur la concentration budgétaire (DRDT) Entretiens SPW 		
1.2.2. Analyse des dynamiques bottom-up (IIS)				
Quelles sont les Aires Stratégiques couvertes par les IIS ? Est-ce que les actions contribuent à relever ces ambitions ?	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'IIS par DIS et par AS Part des AS ayant au moins une IIS active (en % du total des AS identifiées dans les feuilles de route) Répartition sectorielle ou technologique des IIS 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des feuilles de route des DIS Analyse des fichiers de suivis IIS 	Équipe S3 en lead et Technopolis en appui à la revue	<ul style="list-style-type: none"> Tâche A.2.

Questions évaluatives	Indicateurs proposés	Sources	Répartition des rôles	Tâches
	<ul style="list-style-type: none"> • Comparaison aires visées par les IIS et aires visées par financement R&I • Part des projets multi-DIS / projets hybrides entre plusieurs AS 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse sur la contribution des actions/projets avec l'aire stratégique • Fichiers de suivi IIS sur PowerBI • Cartographie DIS / AS / IIS • Recommandations du GTS3 et des CC aux IIS • Entretiens CC des DIS • Entretien pilote / coordinateurs des IIS • PV Comacs subventions IIS Pilier 1 	de la méthodologie	
S'il y a des AS peu couvertes par les IIS, quelles en sont les raisons ?	<ul style="list-style-type: none"> • Nature des freins à l'émergence : retours qualitatifs des coordinateurs DIS, des porteurs potentiels, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations du GTS3 et des CC aux IIS • Entretiens CC des DIS • Entretien pilote / coordinateurs des IIS • Focus group DIS • PV Comacs subventions IIS Pilier 1 		
Y-t-il de nouvelles thématiques ou niches en émergence dans le cadre des IIS ?	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion de projets d'IIS non rattachées à une AS préexistante • Identification des mots-clés / technologies / usages nouveaux dans les IIS • Nombre de projets jugés stratégiques mais non intégrés aux feuilles de route actuelles • Taux de transversalité inter-DIS des IIS 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse sur la concentration budgétaire (DRDT) • Cartographie DIS / AS / IIS • Entretiens CC des DIS • Entretien pilote / coordinateurs des IIS • Enquête • PV Comacs subventions IIS Pilier 1 	Équipe S3 en lead et Technopolis en appui à la consultation	
Quels sont les liens entre AS à mettre en évidence ?	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et part des IIS couvrant plusieurs AS 	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie DIS / AS / IIS 		

Questions évaluatives	Indicateurs proposés	Sources	Répartition des rôles	Tâches
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'acteurs impliqués dans plusieurs AS via les IIS • Part des IIS faisant appel à des technologies génériques (numérique, IA, matériaux, etc.) communes à plusieurs AS. 	<ul style="list-style-type: none"> • Powerbi • Document de l'AdN sur les IIS faisant appel à des technologies numériques • Entretiens CC des DIS • Entretien pilote / coordinateurs des IIS • Focus group DIS 		

A.2.2 Bloc 2 – Développement d'écosystèmes innovants (Tâche A.2., A.3.)

Questions évaluatives	Indicateurs proposés	Sources	Répartition des rôles	Tâches
2.1. Les IIS comme écosystèmes d'innovation				
Est-ce que les IIS fédèrent une masse critique d'acteurs et de projets ?	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre moyen de partenaires et partenaires actifs par IIS (et évolution dans le temps du nombre de partenaires récurrents si disponible) • Nombre de projets / sous-projets dans chaque IIS. • Taux de participation multi-acteurs • Nombre d'IIS atteignant un budget total supérieur à un seuil significatif (ex. >1 M€, >3 M€...) • Niveau de satisfaction des partenaires des IIS sur le niveau de fédération • Répartition des IIS par niveau de maturité / avancement 	<ul style="list-style-type: none"> • PowerBi • CESE 2024 Evaluation politique scientifique • Recommandations du GTS3 et des CC aux IIS • Entretiens CC des DIS • Entretien pilote / coordinateurs des IIS • Enquête • Focus group DIS • Présentations et PV Comacs subventions IIS Pilier 1 	Équipe S3 en lead et Technopolis en appui à la consultation	<ul style="list-style-type: none"> • Tâche A.2.
Couvrent-elles correctement la quadruple hélice ?	<ul style="list-style-type: none"> • Part des IIS impliquant au moins un acteur de la quadruple hélice par type et acteurs actifs • Répartition des rôles par catégorie d'acteurs (qui initie ? qui pilote ?) • Niveau de satisfaction des partenaires des IIS quant à la distribution des catégories d'acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • PowerBi • Recommandations du GTS3 et des CC aux IIS • Entretiens CC des DIS • Entretien pilote / coordinateurs des IIS 		

Questions évaluatives	Indicateurs proposés	Sources	Répartition des rôles	Tâches
		<ul style="list-style-type: none"> • Focus group DIS • Présentations et PV Comacs subventions IIS Pilier 1 		
Stimulent-elles effectivement les collaborations et les synergies entre partenaires et projets, ainsi que l'émergence de nouvelles initiatives ?	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de collaborations nouvelles • Nombre de co-publications, brevets communs, ou projets collaboratifs consécutifs à une IIS • Part des projets ayant donné lieu à de nouveaux partenariats ou consortiums • Témoignages d'effets d'entraînement ou de diffusion dans le secteur ou le territoire (retour qualitatif) • Nombre d'initiatives dérivées ou élargies issues d'une IIS initiale • Niveau de satisfaction des parties prenantes sur la stimulation de collaboration, les synergies entre partenaires et l'émergence de nouvelles initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations du GTS3 et des CC aux IIS • Entretiens CC des DIS • Entretien pilote / coordinateurs des IIS • Enquête • Focus group DIS • Présentations et PV Comacs subventions IIS Pilier 1 		
Intègrent-elles la dimension numérique ? Si, oui comment ?	<ul style="list-style-type: none"> • Part des IIS mobilisant des technologies numériques : IA, IoT, jumeaux numériques, big data, cybersécurité, etc. • Nombre de projets intégrant une brique numérique structurante dans la solution proposée (vérifier la possibilité avec AdN) • Nombre de partenaires issus de l'écosystème digital wallon (ex. acteurs Digital Wallonia, AdN, EDIH...) • Existence/absence d'objectifs d'impact numérique dans les livrables ou feuilles de route (numérisation d'un processus, outils numériques mutualisés, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des feuilles de route des DIS • Intensité numérique des IIS (AdN) • Analyse des fiches IIS • Analyse croisée des partenaires des IIS également acteurs de l'écosystème digital wallon • Entretiens CC des DIS • Entretien pilote / coordinateurs des IIS 		
2.2. Montée en maturité technologique et commerciale des IIS				
Quelle est la couverture de l'échelle TRL des IIS ? Est-elle étroite ou large ? A quel niveau de TRL ?	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution des projets par niveaux de TRL • Nombre d'IIS ayant une couverture large (> 3 niveaux de TRL). • Part des IIS ciblant explicitement l'industrialisation, la démonstration à échelle réelle, ou la pré-commercialisation • Niveau de satisfaction des partenaires des IIS sur la couverture TRL 	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations du GTS3 et des CC aux IIS • Entretiens CC des DIS • Entretien pilote / coordinateurs des IIS • Enquête • Présentations et PV Comacs subventions IIS Pilier 1 	Équipe S3 en lead et Technopolis en appui à la consultation	<ul style="list-style-type: none"> • Tâche A.2.

Questions évaluatives	Indicateurs proposés	Sources	Répartition des rôles	Tâches
		<ul style="list-style-type: none"> • PowerBi (développement en cours) 		
Les IIS favorisent-elles la montée en maturité commerciale et la mise sur le marché de solutions (biens et/ou services) (montée en TRL des innovations) ?	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'innovations issues d'actions des IIS ayant fait l'objet d'un lancement commercial ou d'une phase de test en conditions réelles • Nombre de brevets, prototypes, démonstrateurs, MVPs (produits minimums viables) développés • Nombre de produits ou services commercialisés ou prêts à l'être à la suite d'une action d'une IIS • Retour des parties prenantes sur les premiers clients, tests marché ou modèles de valorisation • Niveau de satisfaction des parties prenantes sur l'accompagnement à la maturité commerciale et la mise sur le marché de solutions 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens CC des DIS • Entretien pilote / coordinateurs des IIS • Enquête • Focus group DIS • Entretien Wallonie Entreprendre 		
2.3. Les IIS comme vecteurs de nouvelles chaînes de valeur				
Quelle est la représentativité des IIS du tissu économique wallon, quels sont les secteurs NACE représentés ?	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'IIS par secteur d'activité (codification NACE ou par grands domaines économiques). • Nombre de partenaires industriels par branche NACE • Écart / correspondance entre les secteurs couverts par les IIS et les secteurs porteurs identifiés dans les diagnostics régionaux (DPR, etc.). • Nombre d'IIS impliquant des PME, ETI et grandes entreprises • Degré de représentativité des IIS (création valeur IIS/création valeur tissu wallon) • Intensité technologique des entreprises dans IIS (voir OCDE) • Niveau de satisfaction des partenaires des IIS sur la représentativité du tissu économique 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse du taux de couverture filière (NACE) sur les IIS (Wallonie Entreprendre) • PowerBi • Enquête 	Équipe S3 en lead et Technopolis en appui à la revue de la méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Tâche A.2.
En quoi et comment les IIS ont-elles un potentiel de structuration de chaînes de valeur innovantes ?	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'IIS reposant sur une approche filière / verticale intégrée • Nombre d'IIS comportant un objectif explicite de structuration ou coordination filière, ou de mise en réseau d'acteurs jusqu'ici isolés • Nombre d'actions par IIS pour contribuer à la structuration de filière • Niveau de satisfaction des partenaires des IIS sur la structuration des chaînes de valeur innovantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations du GTS3 et des CC aux IIS • Reporting subventions par les IIS • Entretiens CC des DIS • Entretien pilote / coordinateurs des IIS • Enquête • Focus group DIS 		

A.2.3 Bloc 3 – Efficacité du policy mix (Tâches A.2., B.1., A.3.)

Questions évaluatives	Indicateurs proposés	Sources	Répartition des rôles	Tâches
3.1. Mix d'instruments mobilisés pour la S3				
Quels dispositifs soutiennent la S3 ? Quels dispositifs sont effectivement mobilisés ? Comment sont-ils articulés entre eux et avec les priorités des DIS ?	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de dispositifs (et poids budgétaire) soutenant explicitement la S3 (ex : S3 stipulée dans les critères de sélection des dossiers) • Nombre de dispositifs ne présentant pas actuellement de critères S3 et qui pourraient être intégrés • Taux de mobilisation des dispositifs pour la S3 (engagement des fonds) • Part des dispositifs wallons alignés sur les DIS (nombre de dispositifs mentionnant explicitement la S3 au regard du nombre de dispositifs existants en lien avec l'innovation et la recherche, et montants si disponible) • Existence/absence de mécanismes de coordination entre dispositifs • Existence/absence de chevauchements ou doublons • Taux de concentration des aides par aires stratégique, par IIS, par dispositif SW RDI - programmes d'aide, subvention à la R&I 	<ul style="list-style-type: none"> • PowerBi • Analyse sur la concentration budgétaire (DRDT) • Analyse documentaire des dispositifs • BDO 2024 • Portefeuille stratégique wallon 2024 • Analyse roadmaps technos des pôles 2024 • Entretiens GTS3 • Entretiens CC des DIS • Entretien pilote / coordinateurs des IIS • Enquête • Focus group DIS 	Équipe S3 en lead et Technopolis en appui à la revue de la méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> • Tâche A.2. • Tâche B.1.
Les dispositifs ciblés S3 atteignent-ils les bons publics cibles en cohérence avec les objectifs des DIS (type, taille, secteurs) ?	<ul style="list-style-type: none"> • Profil des bénéficiaires (taille, secteur, typologie) • Adéquation entre bénéficiaires réels et publics cibles définis • Nombre et types de besoins satisfaits / non satisfaits • Niveau de satisfaction des partenaires des IIS par rapport aux dispositifs 	<ul style="list-style-type: none"> • PowerBi • Analyse sur la concentration budgétaire (DRDT) • Entretiens GTS3 • Entretiens CC des DIS • Entretien pilote / coordinateurs des IIS • Enquête • Focus group DIS 		
3.2. Évolution du policy mix wallon				
Quels ajustements / chantiers de réforme ont déjà été entrepris	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réformes ou ajustements effectués depuis le lancement de la S3 • Rapidité et efficacité des adaptations 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens GTS3 • Atelier policy mix 	Technopolis en lead	

Questions évaluatives	Indicateurs proposés	Sources	Répartition des rôles	Tâches
pour aligner le policy mix avec la S3 ?	<ul style="list-style-type: none"> Degré d'alignement post-réforme avec les objectifs S3 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse documentaires des dispositifs 		<ul style="list-style-type: none"> Tâche A.1. Tâche B.1.
Dans quelle mesure les institutions et dispositifs intègrent-ils formellement les objectifs et critères de la S3 ? Quel bilan peut-on en tirer ?	<ul style="list-style-type: none"> Existence/absence d'intégration S3 dans stratégies (liens avec les DIS) des institutions Wallonie Entreprendre, Wallonie Bruxelles Internationale, AdN Pertinence et précision des critères S3 intégrés Degré d'obligation (critères obligatoires vs incitatifs) Cohérence entre critères et priorités stratégiques Part des dispositifs intégrant des critères S3 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse critères S3 des stratégies / politiques Entretiens GTS3 Analyse documentaires des dispositifs 		<ul style="list-style-type: none"> Tâche B.1.
Quels sont les facteurs facilitants ou freinant pour l'intégration des critères S3 dans le policy mix, au sein et hors du SPW ?	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et nature des freins recensés (juridiques, organisationnels, culturels) Existence de bonnes pratiques internes 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens GTS3 Entretiens CC des DIS Atelier Mise en perspective avec l'expérience d'autres régions 		
Quelles synergies concrètes ont été mises en place entre les instruments, et avec quels effets ?	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets bénéficiant de financements croisés ou combinés Existence de dispositifs coordonnés ou complémentaires Identification par les acteurs de synergies et niveau de satisfaction 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse DRDT (à croiser avec PowerBi S3) Entretiens GTS3 Entretiens CC des DIS Atelier 		
Les IIS et leurs partenaires sollicitent-ils effectivement ces dispositifs ? Le paysage est-il organisé efficacement ? Des synergies sont-elles développées avec les autres politiques régionales ?	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets portés par les IIS financés via les dispositifs S3 Montant des aides captées par les IIS % des dispositifs mobilisés par les IIS par rapport aux dispositifs disponibles (Wallonie Entreprendre, Wallonie Bruxelles Internationale, etc.) Niveau de satisfaction des IIS sur l'accès et l'adéquation des dispositifs 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse DRDT (à croiser avec PowerBi S3) Rapport OECD Entretiens GTS3 Entretiens CC des DIS Entretien pilote / coordinateurs des IIS Enquête Atelier 		
Quels sont les points d'amélioration identifiés pour optimiser le policy mix ?		<ul style="list-style-type: none"> CESE 2024 Avis de simplification administrative Entretiens GTS3 		<ul style="list-style-type: none"> Tâche A.2.

Questions évaluatives	Indicateurs proposés	Sources	Répartition des rôles	Tâches
		<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens CC des DIS • Enquête • Atelier • Mise en perspective avec l'expérience d'autres régions 		<ul style="list-style-type: none"> • Tâche B.1. • Tâche A.3.
3.3. Articulation avec les politiques européennes				
Les moyens mis en œuvre ont-ils permis de renforcer le positionnement des acteurs wallons dans des réseaux et projets européens ? Quel bilan intermédiaire peut-on tirer des nouvelles actions engagées ?	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'acteurs Wallons dans les projets européens Horizon 2020/Europe • Nombre d'acteurs wallons dans les partenariats européens, ESFRI, missions, DIH, IPCE • Moyens mis en place par les IIS pour entrer dans des projets européens • Niveau de satisfaction des partenaires des IIS sur le positionnement dans des réseaux et projets européens 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse croisée des bénéficiaires PCRD avec les partenaires des IIS – en attente retour DRDR • PowerBi • Analyse du Pilier 2 • Note de politique internationale 2024 • Rapport OECD • Analyse positionnement des IIS sur pilier 2 • Entretiens CC des DIS • Entretien pilote / coordinateurs des IIS • Enquête • Atelier • Recommandations du GTS3 et des CC aux IIS • Présentations et PV Comacs subventions IIS Pilier 1 	Technopolis en lead	<ul style="list-style-type: none"> • Tâche B.1.

A.2.4 Bloc 4 – Gouvernance de la S3 (Tâches B.2., A.3.)

Questions évaluatives	Indicateurs proposés	Sources	Répartition des rôles	Tâches
Est-ce que les modalités de gouvernance mises en place permettent un pilotage efficace de la stratégie ?	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et fréquence de réunion des instances du GTS3, et des Cellules de Coordination des DIS (CC) • Composition du GTS3, des CC et des IIS 	<ul style="list-style-type: none"> • CR GTS3 et fichier "TB gouvernance" • CwAD 2024 Avis gouvernance (DIS 5) • BDO 2024 	Technopolis en lead	<ul style="list-style-type: none"> • Tâche B.2.

Questions évaluatives	Indicateurs proposés	Sources	Répartition des rôles	Tâches
	<ul style="list-style-type: none"> • Modalités de rapportage entre les CC et le GTS3, les IIS et les CC • Capacité du GTS3 à arbitrer sur des ajustements et évolutions du contexte • Niveau de satisfaction des parties prenantes sur la fréquence et le contenu des échanges 	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations du GTS3 et des CC aux IIS • Reporting subventions par les IIS • Entretiens GTS3 • Entretiens CC des DIS • Présentations et PV Comacs subventions IIS Pilier 1 		
Ces modalités favorisent-elles davantage de collaborations et de synergies entre parties prenantes ?	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'implication des membres du GTS3 dans le suivi et le pilotage de la S3, dans les discussions stratégiques (déclaratif) • Satisfaction des parties prenantes vis-à-vis des partenariats entre les structures participantes au CC et au sein des IIS 	<ul style="list-style-type: none"> • CR GTS3 • Recommandations du GTS3 et des CC aux IIS • BDO 2024 • Entretiens GTS3 • Entretiens CC des DIS • Enquête • Présentations et PV Comacs subventions IIS Pilier 1 • Entretien pilote / coordinateurs des IIS 		
Permettent-elles de renforcer la lisibilité du paysage de soutien à l'innovation ?	<ul style="list-style-type: none"> • Existence/absence d'outils de communication (principe 6 gouvernance) • Retours des acteurs sur la clarté du pilotage, qui fait quoi, qui rapport à qui et comment entre le GTS3, les CC et les IIS 	<ul style="list-style-type: none"> • BDO 2024 • Entretiens GTS3 • Entretiens CC des DIS • Atelier 		
Les cellules de coordination apportent-elles une réelle valeur ajoutée ?	<ul style="list-style-type: none"> • Composition des CC par rapport à la diversité des DIS et des acteurs de l'écosystème • Nature et degré d'animation / taux de participation des acteurs aux réunions • Taux de complétion des indicateurs de la feuille de route • Niveau de satisfaction des parties prenantes sur la valeur ajoutée des CC 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens GTS3 • Entretiens CC des DIS • Entretien pilote / coordinateurs des IIS • Rapports des subventions pôles/cluster "coordination des DIS" • Entretien pilote / coordinateurs des IIS 		
La composition et le fonctionnement des cellules doivent-ils être adaptés ?	<ul style="list-style-type: none"> • Composition des CC, partage des rôles entre les membres • Retour des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens GTS3 • Entretiens CC des DIS 		

Questions évaluatives	Indicateurs proposés	Sources	Répartition des rôles	Tâches
		<ul style="list-style-type: none"> • Entretien pilote / coordinateurs des IIS • Atelier • Rapports des subventions pôles/cluster "coordination des DIS" 		
<p>Quel a été l'apport des financements octroyés aux IIS (PRW pilier 1) ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Montant mobilisé par chaque IIS • Nombre de projets financés • Retour des IIS sur les différentes subventions et leur utilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations du GTS3 et des CC aux IIS • Reporting subventions par les IIS • Présentations et PV des Comacs des subventions pilier 1 • Entretien GTS3 • Entretiens CC des DIS • Entretien pilote / coordinateurs des IIS • Atelier 		
<p>Quels enseignements tirer de l'approche des IIS en matière de gouvernance ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Composition des IIS (répartition des membres par type) et implication des entreprises dans les IIS • Clarté du rôle et responsabilité du coordonnateur des IIS • Modalité d'animation mis en place au sein des IIS • Bonnes pratiques identifiées en matière d'animation des IIS • Difficultés remontées 	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations du GTS3 et des CC aux IIS • Reporting subventions par les IIS • Présentations et PV des Comacs des subventions IIS Pilier 1 • Entretien GTS3 • Entretiens CC des DIS • Entretien pilote / coordinateurs des IIS • Enquête • Atelier 		<ul style="list-style-type: none"> • Tâche B.2. • Tâche A.3.
<p>Quelles améliorations apportées à la gouvernance wallonne de la S3 ?</p>	<p>Différents niveaux d'analyse à envisager :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pilotage stratégique (capacité à orienter) • Implication des entreprises (Entrepreneurial Discovery Process) • Reporting et monitoring 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en perspective avec l'expérience d'autres régions 		

A.3 Bibliographie principale

La liste ci-dessous récapitule les sources bibliographiques mobilisées dans le cadre de cette évaluation :

- Analyses DPE : alignement S3 par rapport à la DPR et au contexte UE
- BDO, Analyse de l'intégration de la S3 dans les missions de bases des pôles de compétitivité wallons, 2024
- CESE Wallonie, Avis de simplification administrative, 2024
- CESE Wallonie, Rapport d'évaluation de la politique scientifique, 2024
- CESE Wallonie, Renforcer la valorisation de la RDI en Wallonie, 2024
- CWAD, Avis du CwAD Pour améliorer la gouvernance de la politique alimentaire wallonne, 2024
- GTS3, Feuilles de route des DIS, 2021
- GTS3, Feuilles de route des IIS, 2021
- GTS3, Procès-verbaux des COMACs subventions aux IIS (Pilier 1), 2022
- GTS3, Reporting de la coordination des DIS, 2023
- IWEPS, Rapport sur l'économie Wallonne, 2024
- IWEPS & SPW, Où en est la Wallonie par rapport aux Objectifs de Développement Durable, 2023
- Note d'orientation en vue de l'évaluation intermédiaire de la Stratégie de Spécialisation Intelligente wallonne (S3), 2025
- Note Rectificative au gouvernement wallon, Réformes des structures de clustering (pôles de compétitivité et clusters), 2025
- Notes sur la réforme de la politique de soutien en matière de Recherche & Développement wallon, 2025
- OCDE, Rapport analytique wallon sur la participation aux programmes EU, 2025
- Rapports des subventions pôles/cluster "coordination des DIS"
- Recommandations du GTS3 et des CC aux IIS
- SPW Gouvernement Wallon, Plan de Relance, 2020
- SPW GTS3, Comptes-Rendus du GTS3, 2021-2024
- SPW, Appel à manifestation : Mécanisme de soutiens aux IIS – Activité liées à la gestion de l'IIS et à la rédaction de projets européens, 2023
- SPW, Appel à manifestation : Mécanisme de soutiens aux projets européens de l'internationalisation de l'IIS, 2023
- SPW, Appel à manifestation d'intérêt aux IIS dans le cadre de la S3 Wallonne, 2021
- SPW, Programme FEDER Wallonie 2021-2027, 2020
- SPW, Rapport d'activité de la Stratégie S3 Wallonne, 2023
- SPW, Rapport d'activité de la Stratégie S3 Wallonne, 2024
- SPW, Stratégie de déploiement de l'économie circulaire « Circular Wallonia », 2021
- SPW, Stratégie de Spécialisation Intelligente 2021-2027 de la Wallonie, 2021
- SPW et IWEPS, 2023, Ou en est la Wallonie par rapport aux Objectifs de développement durable – Bilan des progrès

A.4 Liste des entretiens réalisés

Afin de répondre aux questions évaluatives, un total de 34 entretiens avec 68 personnes a été effectué. Le tableau ci-dessous présente les entretiens menés ainsi que les acteurs et actrices de l'écosystème d'innovation wallon consulté·e·s. L'ensemble de ces entretiens ont permis d'apporter des éléments de réponses aux blocs d'évaluation.

- Les entretiens de cadrage ont eu lieu entre juillet et septembre 2025.
- Les entretiens avec les cellules de coordination des DIS ont eu lieu en septembre 2025 en visioconférence.
- Les entretiens avec pilotes et coordinateurs des IIS ont eu lieu en septembre 2025 en visioconférence.
- Enfin, les entretiens avec les acteurs externes ont eu lieu en septembre 2025 en visioconférence.

L'enquête électronique auprès des partenaires des IIS a été lancée le 19 septembre 2025 jusqu'au 9 octobre 2025 auprès de plus de 2 000 contacts. L'enquête présente un taux d'engagement d'environ 12%, et parmi ces acteurs ayant cliqué sur le lien, un taux de réponse globalement satisfaisant (28.9%).

Tableau 4 Liste des organisations et individus consultés lors des entretiens

Organisation	Nom
Entretiens de cadrage	
Cabinet Jeholet (Ministère wallon de l'Économie) & Cabinet Dolimont (Ministère wallon de la Recherche)	M. Panarotto et Mme. Aubry
SPW EER (Direction Générale)	M. Bonjean
SPW EER (Direction de la Recherche et du Développement Technologique DRDT)	M. Delhaye et Mme. Haubert
Wallonie Entreprendre	M. van Der Elstraeten, M. Coibion et M. Danguy
Wallonie-Bruxelles-International (WBI)	M. Kolarov, M. Hivernat et M. Saledo
Agence du Numérique (ADN)	Mme. Delière
Pôle Biowin (Dans la cadre de la présidence tournante des pôles)	Mme. Ponchaut, Mme. Bourez et M. Vanputte
Entretiens avec les cellules de coordination	
GreenWin & Mecatech	M. Michel et Mme. Flament
Biowin	Mme. Ghyoot (cet entretien a été effectué en même temps que l'entretien avec l'IIS ATMP-Wal à la demande de Biowin)
Mecatech & Skywin	M. Montois et M. Bievez
Mecatech & Cluster Tweed	M. Dachouffe, Mme. Flament et M. Stegen
Wagralim	Mme. Bourez
Entretiens avec les pilotes / coordinateurs des IIS	
Win4C pilotée par CRM Group	M. Fourdrinier
Valbowal pilotée par l'Université de Liège	Mme. Rausin, Mme. Trachte et M. de Mil
ATMP-Wal pilotée par Biowin	M. Ferrain (cet entretien a été effectué en même temps que l'entretien avec la DIS 2 à la demande de Biowin)

MedTech pilotée par IGNITY	M. Giannotta, M. Dalla Vecchia et M. Senyk
MedResyst pilotée par l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve & GSK	M. Macq, Mme. Loyen et M. Sallmann
CyberWal pilotée par l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve	M. Narbonne et Mme. Brognaux
TRAIL pilotée par Multitel & l'Université de Mons	M. Jude
HITT pilotée par XR Intelligence	M. Jourquin
MadelnWal pilotée par SIRRIIS	M. Noben et M. Wyssota
E-Wallon-HY pilotée par CRM Group	Mme. Archambeau, M. Vandeneynde
Renow pilotée par Buildwise	M. Dawans et Mme. Stals
Contribute pilotée par CETIC, ALSTOM, SAFRAN, SONACA, SABCA et AISIN	M. Rousseau (Alstom), Mme. Dibattista (CETIC), M. Burget (AISIN), M. Cortequisse (SAFRAN), M. van Hille (SONACA) et M. Alexandre (SABCA)
Cetwa pilotée par l'Université de Mons	M. Frère et Mme. Courbon
Waste2Bio pilotée par l'Université de Liège	M. Hanikenne et Mme. Nouet
Foodbooster pilotée par l'Université de Liège et CER Group	M. Eppe, Mme. Muller et Mme. Gillard
Digibiocontrol pilotée par l'Université de Liège & Multitel	M. Jacques et M. Parfait
Wasabi2.0 pilotée par l'Université de Liège	M. Haissam, Mme. Herben et Mme. Bafort
Protewin pilotée par CELABOR	M. Kohnen
H2O pilotée par Société Publique de Gestion de l'Eau (SGPE) et Société Wallonne des Eaux (SWDE)	M. Didy (SGPE) et M. Marciniak (SWDE)
Entretiens avec d'autres acteurs	
Logistics in Wallonia	M. Piette
AKT – Fédération des entreprises	M. Dehalu
NCP Wallonie	M. Santana Ferra

A.5 Méthodologie pour l'analyse de la concentration budgétaire

Objectif initial : l'objectif de concentration budgétaire est une des ambitions initiales écrite dans le document S3 validé en mars 2021 par le Ministre de l'Economie « Principe de policy mix 1 : Concentrer les financements publics wallons en R&I sur les cinq DIS sur les 7 prochaines années ».

Sources de données :

- Base SPW-EER DRDT (TRORA + OnTime)
- Période couverte : 2022 à 2024
- Étendue des projets : Initialement, cette concentration doit s'effectuer sur l'ensemble des moyens publics qui auront été identifiés dans le périmètre des outils de la S3. L'extraction effectuée couvre l'ensemble des rapports de projet rendus par les bénéficiaires entre 2022 et 2024. Tous ces projets ont le statut "engagé", i.e. le projet est accepté et le financement validé.

Règles pour la catégorisation :

- En ce qui concerne les projets référencés sur TRORA : Tout organisme qui répond à un appel à projet R&I dépose un dossier auprès de la Région Wallonne. Dans le dossier, plusieurs questions développent le critère S3 :
 - DIS principale

- DIS secondaire
- Aire stratégique principale
- Aire stratégique secondaire
- A la suite, un agent SPW EER en charge du suivi du dossier effectue un contrôle qualitatif des aires stratégiques renseignées et corrige au besoin.
- En ce qui concerne les projets références sur OnTime : les agents SPW EER – DRDT responsables du suivi de ces projets ont renseigné par eux même les aires stratégiques visées au vu de la description du projet.

Mode de calcul :

- La contribution aux DIS et AS est déterminée par les aires stratégiques visées. Dès que le projet renseigne une aire stratégique principale, l'entièreté du financement est attribuée à une aire stratégique. Si 1 projet vise plusieurs aires stratégiques, 75% du financement est attribué à l'aire stratégique principale, 25% à l'aire stratégique secondaire. Au maximum, un projet présente 2 aires stratégiques visées. Pour un projet sans catégorisation S3, la totalité du financement est classé en "Hors-DIS".
- L'indice de concentration fait donc référence à la part de financement pondéré attribué à chaque aire stratégique. Chaque aire stratégique est classée dans un DIS, une vue simplifiée par DIS est donc utilisée.

Logique d'interprétation :

- La définition des aires stratégiques (voir feuilles de route DIS) définit le périmètre de concentration.
- Certains dispositifs ont intégré un critère S3 thématique (ex. WIN2Wal, Coodeviis).
- La concentration budgétaire est un objectif annoncé. Il n'y a pas de contraire stratégique dans les financements vers les 5 DIS autre que les critères S3 explicités dans le bloc 3.
- Limite : l'attribution à une aire stratégique se fait de manière déclarative et sans directive. La proportion du projet à attribuer à l'aire stratégique ainsi que la dimension du projet à attribuer (technologies utilisées vs technologies visées) reste à définir.

A.6 Typologie des acteurs

- « Développement économique et territorial » : acteurs du développement économique
 - o Par exemple : Cluster, Pôle de compétitivité, Fab Lab, Fédération professionnelle, incubateur, ...
- « Formation » : Types d'acteurs de formations ou accompagnement à disposition du citoyen ou demandeur d'emploi.
 - o Par exemple : Espace public Numérique, Centre de compétences, ...
- « Niveaux d'enseignement » : Ensemble des réseaux wallons et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
 - o Par exemple : Enseignement maternel, primaire, secondaire, supérieur, spécialisé, ...
- « Recherche et innovation » : Organismes actifs dans la recherche et l'innovation.

- Par exemple : Centre de recherche agréé, Unité de recherche Haute Ecole, universitaire, ...
- « Secteur privé » : Professions et secteurs d'activité ne dépendant pas de l'État, du moins, où l'Etat n'est pas employeur et n'intervient qu'en tant que cadre juridique et référent légal.
 - Par exemple : Entreprise commerciale, Entreprise non commerciale ou association, Scale-up, Spin-off, Startup, ...

Ce type d'acteur est séparé entre : Entreprise commerciale, ASBL et autres associations, autre Secteur Privé

- « Secteur public » : Organismes et activités publics répondant à des missions de service d'intérêt général.
 - Par exemple : Commune, Service Public de Wallonie, unité d'administration publique, Service public hors Belgique, ...

Annexe B Cartographie des IIS

DIS1: Matériaux Circulaires

Win4C – Porte sur la circularité des matériaux, le traitement des minerais critiques et la préservation des ressources. **Objectif** : Réindustrialisation via les projets d'économie circulaire.

CRM Group	Préexistante	79 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> • 30 % Recherche & innovation • 39% Entreprises Commerciales 	44 projets : <ul style="list-style-type: none"> • Modes de production circulaires • Conception et construction des bâtiments 	Maturité moyenne
-----------	--------------	---	--	------------------

Valbawal – Porte sur les nouveaux usages et produit du bois. **Objectif** : Inclusion dans la logique d'économie circulaire des pratiques sylvicoles et le développement de solutions constructives modulaires et industrialisées en bois.

Uni. Liège	Non-préexistante	33 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> • 24 % Recherche & innovation • 24% Développement économique territorial • 21% ASBL & autres association • 15% Entreprises Commerciales 	37 projets : <ul style="list-style-type: none"> • Modes de productions circulaires • Produit et services environnementaux • Conception et construction de bâtiment 	Maturité moyenne, voir faible sur l'écosystème
------------	------------------	--	---	--

DIS 2 : Santé

MedTech – Porte sur la robotique chirurgicale et les dispositifs technologiques médicaux. **Objectif** : Renforcer les liens entre les différents acteurs concernés par les technologies médicales.

IGNITY	Préexistante	30 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> • 50% Recherche & innovation • 39% Entreprises Commerciales • 20 % Développement éco & terr. • 13% Niveau d'enseignement 	52 projets : <ul style="list-style-type: none"> • Technologies Diagnostiques • Technologies médicales • Solution innovantes – nouveaux matériaux et production et conceptions 	Maturité faible, en développement sur les AS
--------	--------------	---	--	--

MedResyst – Porte sur le développement de la médecine de réseaux. **Objectif** : connexion entre industriels, entreprises, ingénieurs du secteur médical pour favoriser l'émergence d'un écosystème de santé.

UCL	Non-préexistante	25 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> • 28 % Recherche & innovation • 60 % Entreprises Commerciales 	43 projets : <ul style="list-style-type: none"> • Patient connecté, e-santé • Technologies médicales • Technologies diagnostiques 	Très spécialisé mais démarre sur la montée à l'Europe et la couverture TRL
-----	------------------	--	--	--

ATMP – Porte sur le secteur des produits médicamenteux de thérapies avancées. **Objectif** : Développer l'utilisation de nouvelles techniques telles que les thérapie géniques et cellulaires, l'ingénierie tissulaire et autres nouvelles approches.

UCB Pharma	Non-préexistante	31 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> • 65 % Entreprises Commerciales • 13% Niveau d'enseignement 	32 projets : <ul style="list-style-type: none"> • Biothérapies préventives et curatives • Solution innovantes production et conception 	Ecosystème en maîtrise, mais peu de montée à l'Europe. Maturité moyenne.
------------	------------------	--	--	--



DIS3 : Conception et production agile

MadeinWall – Porte sur la l'industrie wallonne. **Objectif** : Développer de nouveau produit et renforcer les activités industrielles en déployant l'innovation dans les processus industriels, et les technologies de rupture.

SIRRIIS	Non-préexistante	65 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> 30 % Recherche & innovation 39% Entreprises Commerciales 	62 projets : <ul style="list-style-type: none"> Solution innovantes production et conception Solutions innovantes – nouveau matériaux Implémentation de l'innovation Mode de production circulaires 	Maitrise de l'écosystème et Développement des autres axes.
---------	------------------	---	---	--

CyberWall – Porte sur la cybersécurité en Wallonie. **Objectif** : Rassembler les acteurs de la cybersécurité pour répondre aux besoins des industrielles et organisation en matière de cybersécurité.

SIRRIIS	Préexistante	41 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> 22 % Recherche & innovation 17% Entreprises Commerciales 22 % Développement éco & terr. 17 % Formation 	18 projets : <ul style="list-style-type: none"> Solution innovantes – production et conception Implémentation de l'innovation 	Maturité moyenne, en développement
---------	--------------	---	---	------------------------------------

Trail – Porte sur les applications de l'Intelligence Artificielle (IA). **Objectif** : Promouvoir la recherche en IA avec un fort impact industriel et permettre aux entreprises d'accéder à des technologie IA.

Multitel	Préexistante	25 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> 19 % Recherche & innovation 44% Entreprises Commerciales 20% Développement éco & terr. 16% Niveau d'enseignement 	88 projets : <ul style="list-style-type: none"> Solution innovantes – production et conception Implémentation de l'innovation Technologies diagnostiques Technologies médicales 	Maturité moyenne, en développement
----------	--------------	---	---	------------------------------------

HITT – Porte sur l'application des technologies immersives et interactives (XR) dans l'industrie et les entreprises. **Objectif** : Dynamiser les secteurs économiques wallons grâce aux technologies XR.

Sambrin-vest		34 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> 38 % Développement éco & terr. 21% Entreprises Commerciales 18 % Recherche & innovation 	14 projets : <ul style="list-style-type: none"> Solution innovantes – production et conception Implémentation de l'innovation 	Maturité moyenne, en développement
--------------	--	---	---	------------------------------------



DIS 4 : Énergie et Habitat

CETWA – Porte sur les communautés d'énergie renouvelable. **Objectif** : Développer des communautés d'énergie renouvelable sur le territoire et servir de levier de développement économique au service du bien-être de la population.

Univ. Mons	Préexistante	51 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> 51 % Recherche & innovation 31 % Entreprises Commerciales 	37 projets : <ul style="list-style-type: none"> Stockage de l'énergie Economie de l'hydrogène Digitalisation et gestion des flux 	Maturité moyenne, en développement
------------	--------------	--	---	------------------------------------

RENEW – Porte sur la rénovation du bâti et l'écoconstruction. **Objectif** : Fédérer les expertises wallonnes dans un écosystème intégrant recherche, industrie et entreprise pour déployer de nouvelles solutions technologiques et non-technologique.

Buildwise	Non-préexistante	28 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> 18 % Recherche & innovation 43 % Entreprises Commerciales 21 % Développement éco & terr 	54 projets : <ul style="list-style-type: none"> Conception et construction des bâtiment Digitalisation et gestion des flux 	Maturité moyenne, en développement. Faible couverture TRL
-----------	------------------	---	--	---

Contribute – Porte sur la décarbonation du transport et de l'énergie et sur la sécurité des systèmes intelligents. **Objectif** : Assurer la pérennité et l'excellence de l'industrie wallonne du transport et de l'énergie en aidant les acteurs à s'inscrire dans la transition énergétique.

Alstom	Préexistant	30 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> 17 % Recherche & innovation 63 % Entreprises Commerciales 	58 projets : <ul style="list-style-type: none"> Digitalisation et gestion de flux Solution innovantes – production et conception 	Maturité moyenne, Bonne Gouvernance, faible montée à l'Europe
--------	-------------	--	--	---

E-WallonHY – Porte sur l'hydrogène décarboné. **Objectif** : Développement d'une économie wallonne de l'hydrogène décarbonée couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur (production, transport stockage, utilisation)

CRM Group	Non-préexistante	70 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> 30 % Recherche & innovation 46 % Entreprises Commerciales 	80 projets : <ul style="list-style-type: none"> Economie de l'hydrogène Stockage de l'énergie 	Maturité développée.
-----------	------------------	--	---	----------------------



DIS 5 : Agroalimentaire et Environnement

Waste2Bio – Porte sur la réhabilitation des friches wallonnes par la mise en place de solutions fondées sur la nature.

Objectif : Création d'une plateforme multi-acteur pour le déploiement des solutions viables, bénéfiques pour l'environnement et les populations et permettant de redonner de la valeur aux friches et sites pollués.

Univ. Liège	Non-préexistante	61 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> • 30 % Recherche & Innovation • 28% Entreprises Commerciales • 15% Développement éco & terr • 13% Secteur Public 	55 projets : <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques agricoles durables • Filières agro-alimentaires innovantes • Modes de production circulaires • Produit et services environnementaux 	Maturité en maîtrise, faible couverture TRL.
-------------	------------------	---	---	--

Wasabi 2.0 – Porte sur la filière agroalimentaire wallonne. **Objectif** : Développer une économie wallonne pour la promotion de la filière horticole comestible à moindre impact environnemental en soutenant la relocalisation de l'alimentation.

Univ. Liège	Non-préexistante	31 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> • 23 % Recherche & Innovation • 19% Entreprises Commerciales • 32% Secteur public 	40 projets : <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques agricoles durables • Filières agro-alimentaires innovantes • Produit et services environnementaux 	Maturité moyenne, Faible Spécialisation, couverture TRL et écosystème
-------------	------------------	---	--	---

Protewin – Porte sur le développement de la filière des protéines alternatives et végétales. **Objectif** : Renforcer l'indépendance protéique de la Wallonie, par l'innovation scientifique, la digitalisation de la filière, la mise en relations des acteurs et le développement de formations spécifiques.

Celabors	Non-préexistante	37 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> • 46 % Recherche & Innovation • 24% Entreprises Commerciales • 14% Développement éco & terr. 	33 projets : <ul style="list-style-type: none"> • Produit et services environnementaux • Filières agro-alimentaires innovantes • Produit et services environnementaux 	Bonne Gouvernance; Maturité moyenne
----------	------------------	--	--	-------------------------------------

H2O – Porte sur les enjeux de l'eau en wallonie. **Objectif** : Veiller à la protection de la ressource et la qualité de l'eau sur l'ensemble du cycle, par la mise en œuvre d'une gestion intégrée de la ressource et la promotion de la transition digitale dans le secteur de l'eau.

SGPE & SWDE	Non-préexistante	38 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> • 37 % Recherche & Innovation • 39% Entreprises Commerciales • 11 % Secteur public / Dvp éco & terr. 	160 projets : <ul style="list-style-type: none"> • Produits et services environnementaux • Pratiques agricoles durables 	Bonne gouvernance, maturité moyenne
-------------	------------------	--	---	-------------------------------------

FoodBooster – Porte sur la filière wallonne dédiée à la nutrition-santé. **Objectif** : Apporter une haute valeur ajoutée à la biomasse et renforcer la circularité en utilisant des co-produits comme matière premières et développer une masse critique d'acteurs couvrant toute la chaîne de valeur des filières des prébiotiques, probiotiques et peptides bioactifs.

ULiège CER Group	Non-préexistante	45 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> • 47 % Recherche & Innovation • 27 % Entreprises Commerciales • 16% Développement éco & terr. 	30 projets : <ul style="list-style-type: none"> • Filières agro-alimentaires innovantes • Pratiques agricoles durables • Biothérapies préventives et curatives 	Maturité moyenne, bonne couverture TRL; faible gouvernance.
------------------	------------------	---	---	---

Digibiocontrol – Porte sur la découverte de nouveaux produits de biocontrôle. **Objectif** : Créer des synergies entre les partenaires pour le développement de biostimulants et de produit de biocontrôle.

ULiège - Genbloux Agrobiotech, Multitel	Non-préexistante	55 partenaires actifs <ul style="list-style-type: none"> • 49 % Recherche & Innovation • 25% Entreprises Commerciales • 7% Développement éco & terr 	43 projets : <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques agricoles durables • Produits et services environnementaux • Filières agro-alimentaires innovantes 	Maturité moyenne, en développement
---	------------------	--	---	------------------------------------

Source : Élaboration Technopolis, les données présentés sur cette fiche sont issues des fiches de présentation des IIS, des données de la DRDT issues du PowerBI, d'entretiens avec les chefs de files ainsi que du COMAC (juin 2025) du SPW. La préexistence de l'IIS a été jugée à travers les entretiens avec les chefs de files, nous présentons les proportions de partenaires actifs dans les IIS à partir des données PowerBI, les aires stratégiques d'intérêt sont estimée à partir des différents projets portés par les IIS issus des données de suivis de la S3, la maturité de chaque IIS est un récapitulatifs des notes de maturité fournis à partir du support de présentation du COMAC, la note sur 3 (démarre, développe et maîtrise) portait sur 5 axes correspondant aux blocs de l'évaluation intermédiaire de la S3, à savoir : la Gouvernance, l'Écosystème, la Couverture TRL, la Montée à l'Europe et les Aires stratégiques et la Spécialisation.

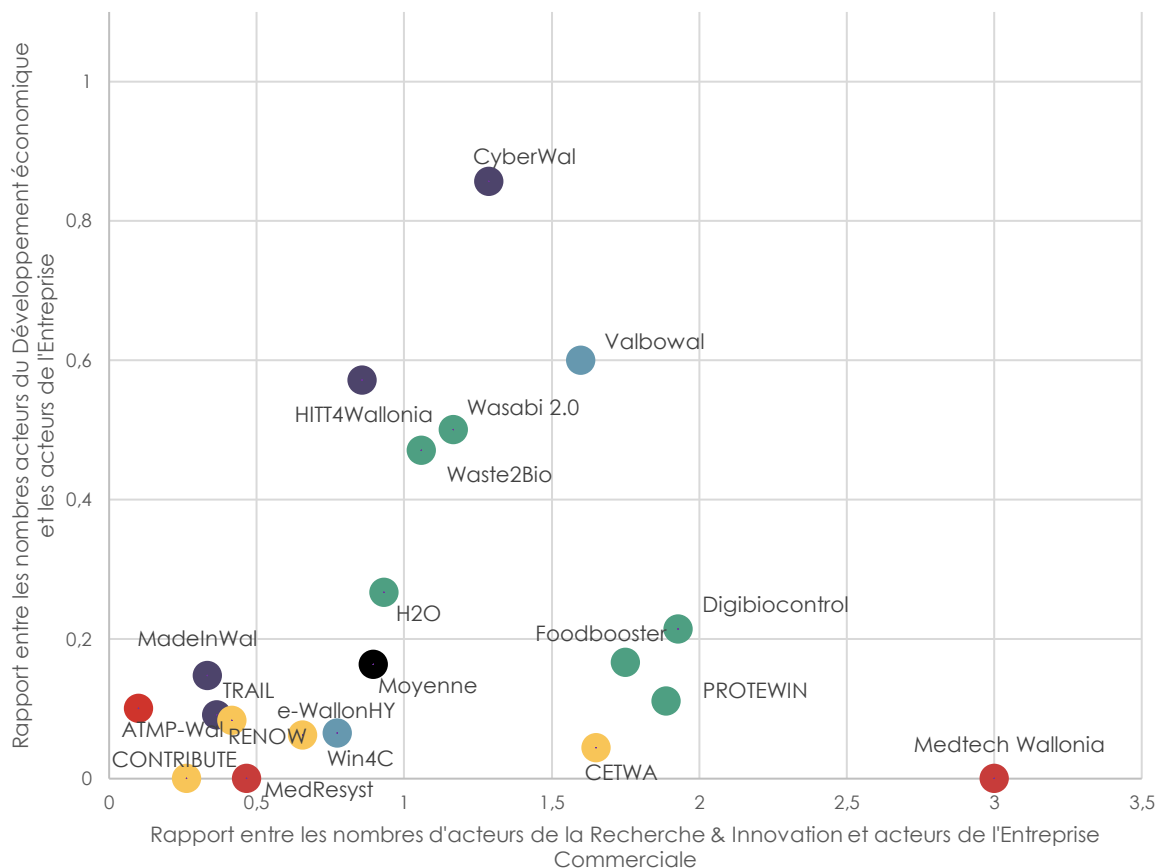
Figure 44 Couverture TRL des IIS et projets associés

DIS	IIS	Nbre Total projets de l'IIS	Classement	Nbre d'items positionnés	TRL									
					TRL 1	TRL 2	TRL 3	TRL 4	TRL 5	TRL 6	TRL 7	TRL 8	TRL 9	
1	Win4C	45	1	3										
			2.1a	5										
			2.1b	6										
			2.2a	3										
			2.2b	2										
			2.3	0										
			3.1	2										
			3.2	10										
			4.1	2										
			4.2	1										
2	Valbowal	32	1	6										
			2	6										
			3	8										
	Medresyst	40	1	3										
			2	3										
			3	4										
			4	3										
	MedTech	34	1	3										
			2	4										
			3	11										
3	Cyberwal	17	4	26										
			1	9										
			2	8										
			3	5										
			4	7										
			5	3										
	HITT	57	6	8										
			1	20										
			2	7										
			3	8										
MadelnWal	82	4	3											
		4	1											
		5	26											
		1	29											
		2	7											
		3	7											
4	CETWA	48	4	1										
			5	17										
			6	11										
			1	10										
			1	5										
			2	6										
	e-WallonHY	78	3	5										
			4	4										
			5	1										
			1	1										
2			11											
Renow	52	3	2											
		4	2											
		5	3											
		6	7											
		7	10											
		8	1											
		9	2											
		10	1											
		5	Digibiocontrol	118	1	13								
					2	5								
3	6													
4	9													
5	7													
Foodbooster	30		1	5										
			2	10										
			3	3										
			4	2										
			5	5										
		6	4											
		7	1											
		8	0											
H2O	149	1	9											
		2	10											
		3	6											
		4	4											
		Protewin	33	1.1	5									
				1.2	7									
				1.3	7									
				1.4	1									
				2.1	3									
				2.2	3									
3.1	3													
3.2	2													
Wasabi 2.0	40	4.1	2											
		4.2	4											
		1	7											
Waste2Bio	53	2	7											
		3	10											
		1	2											
		2	8											
		3	1											

Positionnement relatif depuis un TRL médian

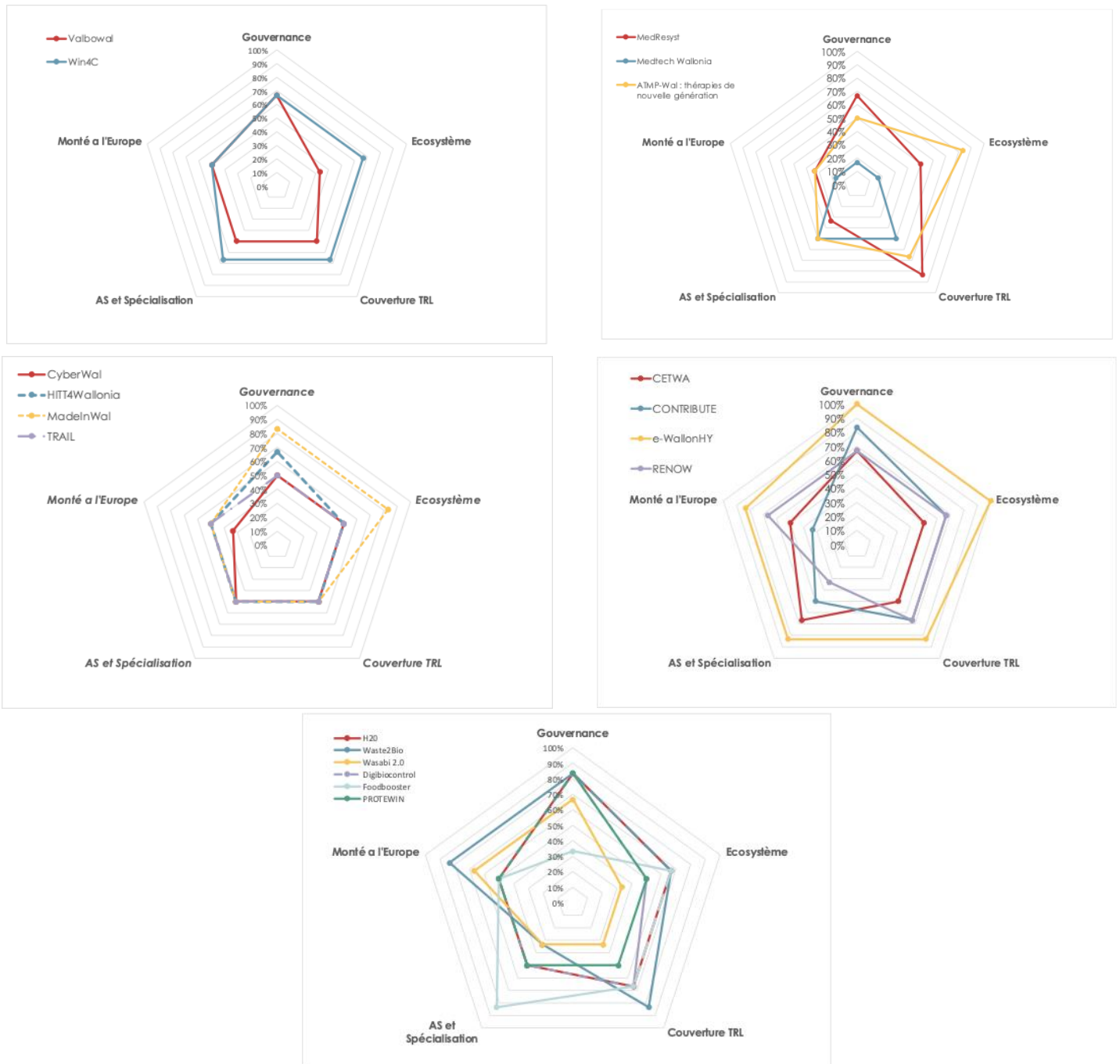
Source : Évaluation intermédiaire S3, Bloc 2. Développement d'écosystèmes innovants, SPW (2025). Les données sont issues du positionnement TRL des projets réalisés par les chefs de file d'IIS pour les besoins des comités d'accompagnement intermédiaires en avril 2025.

Figure 45 Cartographie des partenaires actifs d'IIS.



Source : Données PowerBI DRDT (consulté en novembre 2025). **Lecture :** Ce graphique présente les rapports entre les partenaires actifs issus de la Recherche & Innovation, de l'Entreprise Commerciale et du Secteur Public. Chaque DIS est présenté par une couleur différente : DIS1 (Bleu), DIS2 (Rouge) ; DIS3 (Violet) ; DIS4 (Jaune) ; DIS5 (Vert) et la composition moyenne de l'ensemble des IIS (Noir). Il semble que la triple-hélice R&I, Privé, Public n'est pas tout à fait équilibrée (parmi les 19 IIS, 6 ont un rapport Recherche & Innovation / Entreprise Commerciale inférieur à 0.5 et 6 ont un rapport supérieur à 1.5). Il existe en fait un manque d'acteurs issus du secteur public. **Note :** On remarque une hétérogénéité de la composition des partenaires des IIS au sein même des DIS, le DIS 2 est particulièrement hétérogène : ATMP regroupe beaucoup d'acteurs privés tandis que MedTech regroupe en majorité des acteurs issus de la Recherche & Innovation, de même pour le DIS 1 et le DIS 3 (l'écart-type du rapport entre le nombre d'acteurs issue de la Recherche & Innovation et du nombre d'acteurs issus de l'Entreprise Commerciale est de 0.74 ce qui indique une dispersion élevée).

Figure 46 Degrés de maturité des IIS présentés par DIS



Source : COMAC juin 2025, les diagrammes radar suivants présentent les degrés de maturité des IIS, la note sur 3 (démontre, développe et maîtrise) portait sur 5 axes correspondant aux blocs de l'évaluation intermédiaire de la S3, à savoir : la Gouvernance, l'Écosystème, la Couverture TRL, la Montée à l'Europe et les Aires stratégiques et la Spécialisation. Pour la visualisation l'auteur a fait le choix de ramener la note en pourcentage.

Annexe C Liste des dispositifs étudiés pour l'analyse du policy mix

La liste des dispositifs est présentée par ordre alphabétique.

Tableau 5 Liste des dispositifs identifiés dans le policy mix wallon

Structure Opératrice	Dispositifs	Type de dispositif
Agence du Numérique	Construction 4.0.	Innovation
	Digital Wallonia 4ai - CAP IA	Innovation
	Digital Wallonia 4ai - Start	Innovation
	Digital Wallonia 4ai - Tremplin	Innovation
	E-Santé	Innovation
	Innovation numérique //Pôles de compétitivité	Innovation
	Numérisation des transports et de la logistique - Action sectorielle de transformation numérique des entreprises	Innovation
	Programme Industrie du futur (Made different)	Innovation
	Smart farming - Action sectorielle de transformation numérique des entreprises	Innovation
	Smart Region (Programme)	Innovation
	Smart Region (Appel à projet)	Innovation
	Upskills Wallonia	Compétence
Agence du Numérique & AWEX	Wallcode	Compétence
	Digital Wallonia international	International
Agence FSE	Mesures FSE 21-27 : Priorité 1 – Améliorer l'accès à l'emploi, renforcer la création de son propre emploi / activité et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie	Compétence
AWEX	AWEX - Projets stratégiques à l'internationalisation	International
	AWEX - Réseau ALS (Agents de liaison scientifique)	international
	AWEX - Soutien à la mobilité R&I	international
	AWEX -plateformes d'internationalisation (in-out)	international
	AWEX -Réseau CEC (Conseillers économiques et commerciaux)	international
	AWEX -Réseau OWIN® (Open Worldwide Innovation Network™)	international
	EEN	International
DPE-Wallonie Entreprendre	Financement des pôles de compétitivité pour leurs activités à l'international	International
	FEDER 21-27 : Mesure 6 : Accompagnement des entreprises et des porteurs de projets entrepreneuriaux : Néo-hubs	Innovation
FOREM	24 Centres de Compétences	Compétence
	Wallonie Compétences d'Avenir	Compétence
IFAPME	IFAPME	Compétence
SPW EER	Appel Steam	compétence
SPW-DCPF	OS 1: FEDER 21-27 : Mesure 2 : Aides à la recherche " Transformation numérique des PME"	R&D
	OS 1: FEDER 21-27 : Mesure 3 : Soutien aux actions de R&I et aux actions de valorisation	R&D
	OS1 : FEDER 21-27 : Aide à la recherche - Mesure 1 : COOTECH	R&D
	OSPI.3. FEDER 21-27 : Mesure 4 : Aides à l'investissement	Economie
	OSPI.3. FEDER 21-27 : Mesure 5 : Instruments financiers (PME)	Economie
SPW-DCPF + AF SPW-EER	FEDER 21-27 : Mesure 14 : Infrastructures et équipements de pointe pour la formation professionnelle et l'Enseignement supérieur et universitaire	Compétence
SPW-EER DCI	Incubateurs technologiques et d'innovation - Galaxia Space Innovation - ESA/BIC (Idelux)	Innovation
	Incubateurs technologiques et d'innovation - I-Tech Incubator (Charleroi)	Innovation
	Incubateurs technologiques et d'innovation - WBC Ventures (Liège)	Innovation
	Incubateurs technologiques et d'innovation - WSL	Innovation
	Incubateurs technologiques et d'innovation -ID2MOve (Capinnove - Nivelles)	Innovation

SPW-EER DDE	Chèques entreprises - internationalisation	International
	Chèques entreprises - Numérique	Economie
SPW-EER DDI	Aides en faveur de la protection de l'environnement et l'utilisation de l'énergie durable	Economie
	Bâtiments pour l'accueil des entreprises/entrepreneurs - incubateurs	Economie
	Parcs scientifiques 7 en Wallonie - voir détail dispositifs pour précision	Economie
	Prime à l'investissement - grande entreprise	Economie
	Prime à l'investissement - PME	Economie
	Zonings	Economie
SPW-EER DPE	EDIH CONNECT Construction 4.0	Innovation
	EDIH Industrie 4.0	Innovation
	Pilote : challenge plastics	Innovation
SPW-EER DRDT	Actions de vulgarisation RDI	Compétence
	Appel Vinnovate	International
	ARIAC IA	Compétence
	BEWARE fellowships	International
	Coodeviis - Plan de relance (pilier 3 S3)	R&D
	COOPILOT (démonstrateurs industriels - FEDER) FEDER 14-20	R&D
	COOTECH FEDER 21-27	R&D
	Eureka	international
	Feuille de route ESFRI	R&D
	First spin -off	Compétence
	Infrastructure de recherche -FTJ	R&D
	Infrastructure de recherche (FEDER) FEDER 1-27	R&D
	Interreg	International
	Lieu	R&D
	NCP	International
	programme défense	R&D
	Projet COST	International
	Projets des pôles de compétitivité	R&D
	PRW Défense	R&D
	PRW Spatial	R&D
	Recherche universitaire - FTJ	R&D
	Recherche universitaire (FEDER) FEDER 21-27	R&D
	Synhera	R&D
	Waltech	R&D
	WELRI	R&D
	Win2Wal	R&D
	Win4Collective - (Anciennement Cornet)	R&D
	Win4Comapny - SWAN	R&D
	Win4Comapny - Projet Recherche industrielle	R&D
	Win4Company - Cwality	R&D
	Win4Company - Aide pour la mise en place d'un projet de recherche en développement expérimental (DE)	R&D
	Win4Company - IRA SME	International
	Win4Company - L'aide à l'innovation d'organisation et l'aide à l'innovation de procédé (OP IN) - n'existe plus (intégré das Win4Company)	Innovation
	Win4Doc	Compétence
	Win4Europe - BELCOO	International
	Win4Europe - CORNET	International
	Win4Europe - IPCEI	International
	Win4Europe - Partenariats euopéens - ERA-NET -"« co-funded partnerships "	international
	Win4Europe - Partenariats HE	international
	Win4Europe - Prime Horizon Europe	International
	Win4Excellence	R&D
	Win4Expertise - Chèques entreprises - innovation PI FEDER 14-20	Innovation
	Win4Expertise - Chèques entreprises - innovation technologique FEDER 14-20	Innovation
	Win4expertise - Conseil en Marketing stratégique	R&D
	Win4expertise - Conseil Transfert de Technologie	R&D

Wallonie Entreprendre	Win4Expertise - Dépôt ou extension de brevet (PATDE - PATEX - PATOP)	R&D
	Win4expertise - Support technique	R&D
	Win4SO	R&D
	Appel Batteries	Economie
	Appel décarbonation	Economie
	Appel vallée hydrogène	Economie
	CEEI/ADT	Innovation
	CXO	Compétence
	Easy Green - Prêt (Novallia)	Economie
	Easy Up - prêt (Novallia)	Economie
	FEDER 2021-27 - Mesure 10:Instrument financier «Outil de soutien à la transition bas carbone/économie circulaire des PME »	Economie
	FEDER 2021-27 - Mesure 11: Soutien des entreprises vers l'économie circulaire et l'utilisation durable des ressources	Economie
	Fonds spin-offs	Economie
	Garantie SOWALFIN	Economie
	Génération entrepreneurs	Compétence
	Incubateurs étudiants	Innovation
	Invests maisons-mères	Economie
	Plateforme multisectorielle	Economie
	Plateforme spécialisée - W-Alter - Entreprises coopératives	Economie
	Plateforme spécialisée - WING DeepTech	Economie
	Plateforme spécialisée : Co-controlées	Economie
	Plateforme spécialisée : infrastructure énergétique	Economie
	Plateforme spécialisée : Sciences du vivant	Economie
	Plateforme spécialisée - Family et MBO (Transmission)	Economie
	Prêt SOWALFIN	Economie
	Réseau des référents Economie circulaire - Bas Carbone	Economie
	Sowalfin Innovation	Innovation
	SRIW - Diagnostic économique circulaire	Economie
	SRIW - Diagnostic transition énergétique	Economie
	SRIW - Diagnostic transition numérique	Economie
	SRIW - Next Befin	Economie
	SRIW - Plan de relance P150: Permettre une politique industrielle centrée sur les chaînes de valeur stratégique	Economie
	SRIW - Plateforme spécialisée - Appel à projets - la production de masques chirurgicaux	Economie
SRIW - Plateforme spécialisée - Appel à projets - « Les matériaux et systèmes de construction permettant d'accélérer la transition énergétique et de tendre vers une économie circulaire et neutre en carbone »	Economie	
SRIW - Plateforme spécialisée - Appel à projets - la filière du recyclage des plastiques	Economie	
SRIW - SIAW	Economie	
Wallonie Entreprendre + SPW Recherche	Valorisation	Innovation
WBI	Interreg	International
	Stratégie STE(A)M	R&D
	CRA	Compétence

Note : Ce tableau cartographique ayant été mis-à-jour après l'analyse de données effectuée, il a été choisi de présenter les données avant mise-à-jour. Dans la dernière version, l'Agence du Numérique a inclus 9 dispositifs, les programmes Digital Wallonie : agriculture du Futur, construction du Futur, Cybersécurité, Excellence, Giga Région, Industrie du Futur, International, Smart Region, DW4AI (Digital Wallonia 4AI), ces dispositifs portent sur l'innovation.

Annexe D Policy Mix and S3 : European perspective

This document provides a list of different instruments that compose the policy mix in other regions and countries of the EU. They are grouped by challenge/recommendation highlighted by TG following the survey

D.1 Lack of instruments connecting research and market innovation

D.1.1 France: Réseau Carnot (Carnot Institutes)

Region & context

- Country: France. National network of public research structures labelled “**Carnot**” by the Ministry to conduct **partnership research for business**, including SMEs. The network represents ~20% of French public researchers and handles a majority share of contract R&D with industry.

Instrument mix (overview)

- Objective: make **applied research & tech transfer** frictionless for companies via contract R&D, shared roadmaps and IP/TT services run by Carnot institutes.
- Governance: Association des Instituts Carnot (AiCarnot) coordinates the network and promotes the industry interface.

Key instrument: Carnot label + contract R&D offer

- What it funds: institute core resources to run **industry-facing R&D portfolios** + company-funded contract projects; topics pulled by company demand.
- Eligibility/consortium: Carnot institutes (universities/RTOs) partner with firms; clusters often channel SME demand. [Carnot Télécom & Société Numérique](#)
- TRL focus: ~3–7 (proof-of-concept to prototyping/demonstration), oriented to near-market needs. (Inference based on official “research for business” mandate.) [lereseaudecarnot.fr](#)

Demand orientation & portfolio approach

- Company contracts set topics and outcomes; institutes manage **portfolios of industry projects** with repeat customers in priority domains.

What’s transferable to Wallonia

- Create or certify **industry-facing research units** with KPIs on SME contracts, time-to-deal, and IP focus.

D.1.2 Germany: ZIM (Central Innovation Programme for SMEs)

Region & context

- Country: Germany. Federal, technology-neutral programme enhancing **SME innovation capacity and competitiveness**. [zim.de](#)

Instrument mix (overview)

- Objective: fund **SME-led R&D** as individual projects, **cooperation projects** (with firms/research orgs) and **innovation networks**; open to all sectors.
- Governance: Federal Ministry for Economic Affairs (BMWK); multiple implementing agencies. [bundeswirtschaftsministerium.de](#)

Key instruments

- **ZIM Individual Projects** — SME runs an R&D project solo.
- **ZIM Cooperation Projects** — SME + partner(s) (company or research institute).
- **ZIM Innovation Networks** — coordinated multi-actor portfolios aligned to markets. (All technology-neutral, nationwide.)

Demand orientation & TRL

- TRL ~3–7 (industrial research to experimental development), with **exploitation plans** required; international cooperation options exist.

What's transferable to Wallonia

- Make **SME leadership** the default, add cooperation/network tracks, and require **credible route-to-market** in selection.

D.1.3 Austria: COMET (Competence Centers for Excellent Technologies)

Region & context

- Country: Austria. National flagship for **application-oriented, cooperative research** via multi-year **competence centres** and projects co-defined by industry and science. ffg.at

Instrument mix (overview)

- Objective: build **centres with industry boards and roadmaps**, mixing public co-funding with **mandatory company cash/in-kind** to deliver solutions for future markets. Managed by FFG.
- Duration/budgets: centres typically 4–8 years (phased); projects 3–4 years; continuous evaluation and benchmarking.

Key instrument: COMET Centres / Projects

- Eligibility/consortium: research orgs + multiple firms under a centre umbrella; competitive calls for COMET-Projects. ffg.at
- TRL focus: ~3–7 (some pilots), with robust **portfolio steering** and industry roadmaps.

Demand orientation & portfolio approach

- Centres operate **linked project portfolios** with scaling paths to market and regular re-orientation to emerging opportunities.

What's transferable to Wallonia

- Stand up **domain centres** with industry-matched funding and governance, using milestone-based portfolio reviews and exit/scale rules.

D.1.4 Ireland: Bridging Research and Industry

Region & context

- Country/regions: Ireland — SRA (Southern, Eastern & Midland) and NWRA (Northern & Western).
- Delivery partners: Science Foundation Ireland, Enterprise Ireland, HEA.
- Challenge addressed: deepen academia–enterprise collaboration and skills, align PhD research with S3 and Regional Enterprise Plans, and upgrade research infrastructure to support innovation with regional firms.

Instrument mix (overview)

- Objective: fund PhD scholarships with enterprise placements and upgrade world-class equipment in higher education institutions to strengthen collaborative R&I linked to S3 priorities.
- Budget & sources: €63.68m (SRA) + €20m (NWRA).
- Governance: Implemented via programme delivery partners; eligible institutions designated per region. <https://hea.ie/policy/he-reform/tu-research-and-innovation-supporting-enterprise-tu-rise-scheme/>

Key instrument: TU RISE

- **What it funds:**
 - PhD scholarships with structured **enterprise placements** to bridge academia and firms.
 - **Equipment upgrades** in higher education institutions to support collaborative R&D.
- **Eligibility (institutions):**
 - **SRA:** MTU, TUS, SETU, Dundalk IT, IADT Dún Laoghaire, TU Dublin.
 - **NWRA:** Atlantic Technological University (ATU).
 - **Example activity:** April 2024 — ATU launched **60 PhD scholarships** across Advanced Manufacturing, AgriTech, Creative Industries, ICT, Life Sciences, Marine Economy, Renewable Energy.

What's transferable to Wallonia

- Make **enterprise placements** a standard feature of doctoral/industrial PhDs tied to S3 domains.
- Use **equipment calls** with shared-use rules to catalyse SME collaboration.
- Coordinate with regional enterprise plans to keep topics demand-pulled and place-based.
-

D.2 Better coverage of instruments supporting higher TRL

D.2.1 Valencia Region: Oriented innovation in cooperation

Region & context

- Region: Comunitat Valenciana | Period: 2025–2027 | S3CV priorities apply. RIS 2025: Strong Innovator
- Challenge addressed by the policy mix: raise SME participation and near-market uptake via consortia, pilots and demand (Public Procurement of Innovation) links.

Instrument mix (overview)

- Objective: connect firms, research and buyers to deliver solutions aligned with S3CV and push projects towards market.
- Logic: TRL 4–7 valorisation → collaborative R&D (industrial research & experimental development) → pilots and first demand via CPI.
- Governance: Regional Development Agency under the same ministry of the coordinator of the S3

Key instruments

1. **Consolidación de la cadena de valor empresarial — Cooperative/individual R&D grant.** [AVI | Agència Valenciana de la Innovació](#)
 - TRL focus: industrial research & experimental development; three-year projects.
 - Ticket/budgets: min. €175k (individual) | min. €500k (cooperation).
 - Funding rates (max): up to 80% depending on size/ type; higher if effective collaboration incl. ≥1 SME; per-beneficiary cap €500k.
 - Consortium: ≥2 firms(non linked); SME mandatory in cooperation (state aid regulation); balanced shares (15–70% per firm).
 - Demand signal: must impact other firms in the value chain; compulsory contracting at least one Technological Centre or Research organisation for scientific-tech relevance; S3CV alignment.
2. **Proyectos estratégicos en cooperación — Large multi-agent collaborative R&D**
 - TRL: industrial research & experimental development; 3-year duration.
 - Budget: ≥€500k total; ≤€500k per beneficiary; ≥50% budget executed by companies.
 - Consortium: ≥2 non-linked entities (companies, universities, tech centres, health institutes, etc.). [AVI | Agència Valenciana de la Innovació](#)
3. **Impulso a la Compra Pública Innovadora (CPI) — Demand pull**
 - Line 1: funds the R&D needed to bid for PPI
 - Line 2: helps public buyers set up and run CPI procedures; multi-year execution.
 - Purpose: create first demand/market entry for innovative solutions by local SMEs. [AVI | Agència Valenciana de la Innovació](#)
4. **Valorización y transferencia de resultados a empresas — TRL 4–7 demonstrators**
 - Scope: build demonstrators/pilots so research outputs can be absorbed by firms; TRL start ≥4, end ≤7; 3-year execution. [AVI | Agència Valenciana de la Innovació](#)

What's transferable to Wallonia

- Make SMEs structurally central (budget shares, SME-mandatory consortia).
- Enforce value-chain impact + tech-centre involvement to keep quality high and diffusion broad.
- Tie near-market R&D to PPI so projects have a clear route to first sales.
-

D.2.2 Germany: ZIM (Central Innovation Programme for SMEs)

Region & context

- Country: Germany. National, technology-neutral scheme to boost SME competitiveness via R&D projects and cooperation, run by BMWK. <https://www.zim.de/ZIM/Navigation/DE/Meta/Englisch/englisch.html>

Instrument mix (overview)

- Tracks: **Individual projects (SME-led)**, **Cooperation projects** (SME + firms/RTOs), and **Innovation Networks** (multi-actor portfolios). Open to all sectors and regions.

TRL / near-market orientation

- Typical range **TRL 3–7** (industrial research → experimental development) with required **exploitation/market plans**.

Why it works for SMEs

- Default SME leadership, flexible partner mix, and nationwide access; several thousand projects launched annually make it Germany's largest SME innovation programme.

What's transferable to Wallonia

- Despite the national focus, the approach is valid: Make SME-led cooperation the **default**, add **network** funding for value-chain portfolios, and score proposals on credible routes to market.

-

D.2.3 Basque Country: HAZITEK (SPRI)

Region & context

- Euskadi (Basque Country). Flagship annual call for **industrial research & experimental development** (competitive + strategic streams). https://www.euskadi.eus/ayuda_subvencion/2024/hazitek-2025/web01-tramite/es/

Instrument mix (overview)

- Grants for company R&D (solo and **collaborative**) across S3 domains; strategic projects are multi-year. Typical caps **up to €500k per company/year**; max duration 3 years for strategic. [SPRI](#)

TRL / near-market orientation

- Funds **industrial research** → **experimental development (≈ TRL 4–7)** with value-chain impact; large portfolio across advanced manufacturing, AI, IoT, etc.

Why it works for SMEs

- Open to SMEs with strong cooperation options (firms + RTOs); recurring calls and clear state-aid rates make planning easier.

Transferable to Wallonia

- Dual track (competitive/strategic), multi-year for big bets, explicit **value-chain** framing.
- Emilia-Romagna: PR FESR — Research & Experimental Development Calls

Region & context

- Regione Emilia-Romagna, **OP ERDF 2021–2027**. Competitive calls for **industrial research & experimental development**, often requiring collaboration with accredited labs/tech centres. [Value Target Srl](#)

Instrument mix (overview)

- Recent calls with **€25m** envelope; **grants up to 45% (industrial research) and 20–35% (experimental development)**, project minimums from **€250k** (lower for cultural/creative). Caps up to **€500k–€700k** depending on firm size/collaboration. [FESR Emilia-Romagna](#)

TRL / near-market orientation

- Funds **RI** → **ED (≈ TRL 4–7/8)**; new **STEP** call links R&D with strategic tech investments for deployment.

Why it works for SMEs

- ERDF-backed intensities, mandatory cooperation in some lines, and strong ties to the **Alta Tecnologia** network/testbeds.

Transferable to Wallonia

- Use ERDF calls with **explicit ED rates**, sizeable minimums, and **lab/centre involvement** to push projects to pilots.
-

D.2.4 Occitanie: Start-up « Industrie de demain » (First-market access)

Region & context

- Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Goal: support the **first access to market** of innovation projects serving industrial and societal transformations. [Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée](#)

What it funds

- Projects by **young innovative companies (<8 years)** that deliver a tech “step-change”, new products/processes/organisations, address strategic domains, and integrate **eco-design / circular economy / climate** dimensions.

Eligibility & collaboration

- Start-ups that (i) already had public innovation support or are backed by an **incubator/SATT**, and (ii) **work regularly with a regional research lab**, aligned with the regional S3 (SRI) value chains.

Typical TRL / orientation

- **High-TRL / near-market (≈ TRL 6–8)** with explicit **first-market** focus; materials emphasise demonstration/industrialisation towards deployment. (Derived from “premier accès au marché” scope.)

Why it's interesting for SMEs

- Start-up targeted; demands links to **research partners** and **S3 value chains**, encouraging diffusion along regional supply chains.

Transferable to Wallonia

- A **first-market** grant for young firms with required **research-collab proof** and **S3 value-chain fit**, to bridge pilot and obtain early sales.

D.2.5 Île-de-France: Innov'up (Development • Experimentation)

Region & context

- Region: Île-de-France. Flagship regional instrument, operated with Bpifrance, that supports RDI **from idea to market** through three phases: **Feasibility** → **Development** → **Experimentation**. Priorities align with the Region's strategic domains. [Île-de-France](#)

Instrument mix (overview)

- Objective: finance company innovation with a clear **route to market**, including **real-world pilots/experiments** in the region.
- Form of aid: **grants and repayable advances**; headline maxima frequently cited as **up to €500k grant** plus **up to €3m repayable advance**, with **25–70%** cost coverage depending on firm size/project.
- Governance: Region Île-de-France (managing authority) with **Bpifrance** as delivery partner; thematic “Innov'up Expérimentation” calls run with sector/public partners.

Key phases / variants

- **Innov'up Développement (Development):** industrial research & **experimental development** toward a prototype/pilot with business plan.
- **Innov'up Expérimentation (Experimentation):** **real-life testing** with buyers/users (e.g., ecological transition of territories; health; "Tech & Secours"). Consortia allowed; often co-run with public services or clusters. [île-de-France+2entreprises.cci-paris-idf.fr](https://ile-de-france+2entreprises.cci-paris-idf.fr)

TRL / near-market orientation

- Typical focus \approx **TRL 4–7** (industrial research → experimental development → field trials). "Expérimentation" targets **deployment-ready pilots** in real settings.

What's transferable to Wallonia

- Build a **three-phase lane** (feasibility → development → experimentation) under one brand with **mixed grant/repayable** finance and **public-partner pilots** to secure first users.

D.2.6 The case of Galicia: Focus on few instruments and covering the whole financing lifecycle of innovation

Why it is a good example

- **Streamlined and stable portfolio:** The Galician Innovation Agency (**GAIN**) has maintained a **small, stable set of instruments** over many years, refining them rather than multiplying calls. This ensures **predictability** for SMEs, research centres, and entrepreneurs, while reducing administrative burden.
- **End-to-end coverage:** The five programme blocks shown in the [chart](#)—provide a coherent pathway from **entrepreneurship and business R&D** to **talent, market positioning, and research capacities**.
- **Strong S3 alignment:** Instruments such as **Misiones RIS3** support large, transformative, and collaborative projects across **strategic value chains**, translating Smart Specialisation priorities into action.
- **Demand and market orientation:** The **Public Procurement of Innovation (CPI)** line (e.g. in **unmanned systems and AI**) creates early demand for innovative products, while **venture capital funds** (Galicia InnovaTech, Emprendedores) facilitate **first-market entry and scale-up**.
- **Talent–enterprise connection:** Schemes like **Industrial Doctorates, predoctoral and postdoctoral fellowships**, and **Investigo** integrate researchers directly into companies, increasing absorptive capacity and advancing TRL levels.
- **Clear temporal signalling:** The **quarterly publication schedule** shown in the chart provides predictable windows for application, helping stakeholders plan and align projects.

How this appears in the [chart](#)

- **INNOVA E EMPRENDE:** Innovation vouchers, *DeseñaPeme / InnovaPeme, ConectaPeme, Accelerators, and Venture Funds* → support SMEs in innovation design, cooperation, and go-to-market finance.
- **COMPLETA E TRANSFIRE:** *Misiones RIS3* and *CPI* → collaborative, impact-oriented R&D and demand-side innovation projects in strategic sectors (e.g. AI, unmanned systems).
- **PERSOAS:** *Predoc, Postdoc, Industrial Doctorates, Investigo* → talent pipeline embedded in private R&D.

- **POSICIONA:** *Rescue Neotec Excellence and Synergies with EU funds* → leverage national and EU programmes for high-potential projects.
- **INTEGRA:** *Research Groups and Technology Centre Infrastructure* → reinforce the regional scientific-technological base for higher-TRL projects.

What is transferable to Wallonia

- “**Less is more**” approach: maintain a **small, recognisable portfolio** with recurring calls.
- **Connected pathway:** link **talent** → **business R&D** → **CPI / venture finance** under shared **S3 priorities**.
- **Predictable calendar:** an annual publication plan (quarterly windows) builds **trust and higher SME participation**.

D.2.7 Baden-Württemberg: Invest BW

Region & context:

- **Invest BW** is the **largest open-sector regional innovation and investment support programme** in the history of Baden-Württemberg, designed to stimulate **R&D, innovation and technology adoption** across all industries. It is implemented by the **Ministry of Economic Affairs, Labour and Tourism of Baden-Württemberg** with the aim of strengthening the region's **innovation capacity and competitiveness**. The instrument is designed to help firms **open new market fields, increase productivity and competitiveness**, and drive innovation uptake across sectors from digital services to climate and mobility technologies.

<https://invest-bw.de/>

and

<https://wm.baden-wuerttemberg.de/de/service/foerderprogramme-und-aufrufe/liste-foerderprogramme/invest-bw-innovationsfoerderung>

Main characteristics: <https://invest-bw.de/innovation/foerdervoraussetzungen>

- **Scope:** Supports research, development and innovation projects from **new products and processes to business models and digital services**.
- **Eligibility:** Companies of all sizes with a registered seat, branch or establishment in Baden-Württemberg; **individual and collaborative (Verbund) projects** possible, including project participation of research institutions.
- **Funding form:** Non-repayable **grants**; projects are typically funded through periodic competitive calls.
- **Governance & process:** Calls are managed via the Invest BW portal and normally involve a **two-stage application** (outline/sketch followed by full application if shortlisted).

Funding features (general):

- **Project duration:** Typically up to **24 months**.
- **Maximum award per project:**
 - **Individual projects:** up to **€650 000**
 - **Collaborative (Verbund) projects:** up to **€1.3 million** total.
- **Funding rates (indicative):**
 - Small enterprises: ~45% of eligible costs
 - Medium enterprises: ~35%
 - Larger enterprises: ~25% (≤3000 employees) or ~15% (≥3000 employees)

- iv) Research institutions: in justified cases up to 100% of eligible costs for their part.
- TRL: Applied R&D – near market

D.2.8 Rhône-Alpes (Auvergne-Rhône-Alpes): R&D Booster Auvergne-Rhône-Alpes

Region & context:

- The **R&D Booster Auvergne-Rhône-Alpes** is a regional instrument positioned upstream of large France 2030 schemes, aiming to mature collaborative projects towards industrial and market readiness. <https://www.cara.eu/fr/projet/rd-booster-auvergne-rhone-alpes-2026/>

Instrument mix (overview)

- **Objective:** Support **collaborative R&D projects** between companies and research organisations to accelerate the development of **prototypes, demonstrators and proof-of-concepts** aligned with regional strategic sectors.
- **Budget & sources:** The total envelope is defined per call edition.
- **Governance:** Strategic steering by **Région Auvergne-Rhône-Alpes**; operational management and grant implementation by **Bpifrance**. Sectoral clusters such as **CARA** play a key role in mobilisation and project maturation.
- **How it works:** Competitive call for proposals supporting **short to medium-term collaborative R&D projects**, focused on technology validation and demonstrator development. Projects are evaluated on technological relevance, collaboration quality and economic/industrial impact for the region.
- **Why it's relevant:** The instrument fills a critical gap between early collaborative research and larger-scale industrial innovation programmes, helping consortia reach a maturity level suitable for **industrial pilots, France 2030 I-Démo calls or first market deployment**.

Key instruments – instrument in detail : R&D Booster Auvergne-Rhône-Alpes

- **What it funds:** Collaborative R&D projects involving companies and research partners, covering activities such as **technology validation, functional prototypes, demonstrators and pre-industrial development**.
- **TRL orientation:** Mainly **TRL 5–7**, with a clear emphasis on moving technologies from validated concepts towards demonstrator stage.
- **Ticket/budgets:** Project budgets vary by proposal; funding is designed for **SME-accessible collaborative projects**, typically smaller than large national programmes. (around EUR 200.000 maximum)
- **Consortium: Mandatory collaboration** between at least one company (with a strong SME focus) and one **research or technology organisation**. Projects are often embedded in cluster ecosystems (e.g. mobility, manufacturing, energy).

Examples of activity

- The 2026 edition of R&D Booster, promoted via CARA, targets collaborative projects in automotive, mobility and related industrial domains, supporting the development of prototypes and demonstrators that can later scale through France 2030 or other national/EU instruments.

D.2.9 Lombardy: ART (Advanced Research and Technology) Collaborative Projects

Region & context:

- Lombardy (IT). Competitive calls under PR FESR 2021-2027 for large, collaborative R&D projects involving SMEs, firms and accredited research entities. One of the flagship calls in this space is Collabora & Innova, aimed at stimulating multi-partner R&D projects that accelerate technology maturation and strengthen ties between industry and research organisations.

<https://www.bandiregione.lombardia.it/servizi/servizio/bandi/dettaglio/ricerca-innovazione/ricerca-sviluppo-innovazione/collabora-innova-RLR12024040265>

Instrument mix (overview)

- **Objective:** Promote **large, strategic collaborative R&D and experimental development projects** among companies (SMEs and larger firms) and research organisations, with a view to **enhance industrial competitiveness, technology transfer and innovation adoption** in Lombardy.
- **Budget & sources:** Initially **€100 million** under **Azione 1.1.3 “Support for implementation of complex R&D and innovation projects”** of the PR FESR 2021–2027. This envelope has been **increased to ~€156 million** via regional decisions, reflecting strong uptake and policy priority.
- **Governance:** Managed by **Regione Lombardia** through the *Bandi e Servizi* platform; the Directorate General for Universities, Research and Innovation administers the call. The instrument operates under the **EU General Block Exemption Regulation (GBER)** (Reg. (EU) 651/2014) for state-aid compliance.
- **Why it's relevant:** Collabora & Innova is one of the **region's largest collaborative R&D calls**, designed to bridge the gap between research and market, embedding high TRL trajectories (TRL 6–9) in multi-actor partnerships and supporting **significant innovation investments** with sizeable budgets and clear collaboration rules.

Key instrument – instrument in detail : Collabora & Innova (PR FESR 1.1.3 call)

- **What it funds: Complex R&D and experimental development projects** executed by multi-actor consortia. Projects must target innovations in **products or processes** with strategic value for the Lombardy innovation ecosystem (e.g., manufacturing, digital technologies, sustainability, life sciences).
- **TRL orientation:** Projects are expected to deliver results in **higher TRL bands (TRL 6–8/9)** by supporting experimental development and integrated pilots or demonstrators (moving beyond basic research).
- **Max contribution per partnership: €5 million** of non-repayable aid.
- **Funding rates (max):** Aid intensities are defined by **recipient type**:
 - i) **Small enterprises: 60%** of eligible costs
 - ii) **Medium enterprises: 50%**
 - iii) **Large enterprises and research organisations: 40%**
(All within GBER limits).
- **Consortium:** Partnerships must include a minimum of **three autonomous partners** (as per EU definition), **at least one SME and at least one research organisation** (universities or public/private research institutes). Partnerships can include up to **eight partners** and must be formalised via the platform's partnership agreement functionality.

Examples of activity

- Independent reports indicate that the first generation of funded Collabora & Innova projects supported about 59 partnerships with total project budgets of ~€687 million, leveraging the regional call's envelope to mobilise co-investment by participating entities; outcomes include industrial pilots in sustainable manufacturing, health tech, digital systems and logistic innovations. [unipv.news](https://www.unipv.it/news)
- Other examples of projects: <https://www.csmt.it/it/blog/cinque-progetti-ammessi-e-finanziati-dal-bando-collabora-innova-di-regione-lombardia-un-risultato-d-eccellenza-per-csmt>

D.2.10 Tampere Region (Finland): Testbed-Linked Innovation Projects

Region & Context

- Tampere is a strong **testbed/living-lab ecosystem** where the city region and universities enable companies (including SMEs) to test solutions in real environments, combined with structured innovation procurement practice. Business Tampere – innovations page (testbeds + collaboration platforms) [Business Tampere](https://www.business tampere.fi/en/innovations)

Instrument mix (overview)

- **Objective:** Provide companies with access to **test and development platforms** and support collaborative pilots, complemented by a strategic approach to innovation procurement.
- **Budget & sources:** Often mixed (city ecosystem activities + national/EU projects + smaller local seed calls). Example local call: TURNS total funding ~€100k for 2025.
- **Governance:** Business Tampere (regional development agency) + City of Tampere + Tampere Universities; innovation procurement guided by a dedicated roadmap.
- **How it works:** Companies access testbeds/platforms; pilots are run with city, universities and partners; procurement roadmap supports demand-side uptake.
- **Why it's relevant:** Testbeds + procurement practices reduce the gap between prototype and deployment, creating references and early demand (good fit for **TRL 6–9 pathways**, depending on pilot).

Key instruments (instrument in detail)

1. Development platforms and testbeds (Business Tampere ecosystem offer)

- **What it funds:** The public page describes platforms and support activities rather than a single grant; the mechanism is **access + facilitation** of collaborative RDI/pilots in real environments.
- **TRL orientation:** Typically **TRL 6–9** when pilots are deployed in real settings (inferred from “test and development platforms” used by companies for RDI and pilots).
- **Ticket/budgets / Funding rates:** Not published as one standardised scheme on this page (varies by pilot/call).
- **Consortium:** Multi-actor collaboration encouraged (companies, organisations, universities).

2. Innovation procurement support (City of Tampere roadmap)

- **What it funds:** Demand-side “how-to” and organisational process for innovative public procurement; enables procurement-led piloting and adoption. [Interreg Europe](https://www.interreg.eu/)
- **TRL orientation:** Strongly associated with **TRL 7–9** (procurement/adoption), depending on procurement model (PPI/PCP/contest-style challenges).
- **Ticket/budgets / Funding rates / Consortium:** Not specified on the good practice fiche; varies by procurement.

- **TRL orientation:** Early enabling/seed (not high TRL by itself), but can catalyse testbed/pilot projects. research.tuni.fi

D.2.11 Upper Austria FTI OÖ (Kooperation FFG): Regional Innovation Funding Framework (2024–2026)

Region & context:

- The **FTI OÖ – Kooperation FFG** guideline is the official regional framework set by the Government of Upper Austria (*Land Oberösterreich*) to support **research, technology development and innovation** in companies throughout the region for the period **01/01/2024–31/12/2026**. It establishes the **legal and operational basis** for calls that stimulate collaborative activities involving firms and research partners, aligned with the regional **#upperVISION2030 strategy** for economic and scientific development. <https://www.land-oberoesterreich.gv.at/161415.htm> and https://www.land-oberoesterreich.gv.at/Mediendateien/Formulare/Dokumente%20LWLD%20Abt_Wi/RL_FTI_Kooperation_FFG_2024_2026_Beschluss_Ooe_Landesregierung.pdf

Purpose and legal basis

- The guideline creates a **state-aid compliant regional intervention framework** under **EU Regulation (EU) No 651/2014** (General Block Exemption) as amended. This allows Upper Austria to run R&D and innovation funding calls legally and competitively. [Land](#)
- It serves as the **umbrella regulation** from which specific **Ausschreibungsleitfäden (call guides)** are derived. Calls must align with the region's strategic priorities (e.g., #upperVISION2030) and regional innovation objectives.

Aims and strategic objectives

- The stated goals of the framework include:
- **Stimulating industrial and business-relevant research and development** across sectors.
- Promoting **technology development and innovation** that enhances competitiveness and economic performance of Upper Austrian companies.
- Encouraging **collaboration between firms and research institutions** (universities, specialised research bodies, applied science institutions).
- Providing a **stable, long-term basis** for recurring calls and funding mechanisms that support applied, near-market innovation.

Instrument mix (overview)

The guideline covers a wide set of eligible activities and is used as a **regulatory basis** for multiple calls; it is not a single “project fund” itself but defines how calls for regional innovation are administered:

- **Objective:** Provide a **regional enabling framework** for staged calls that encourage **collaborative R&D, experimental development**, feasibility studies and technology infrastructure investment.
- **Budget & sources:** Regional budget allocations for the period **2024–2026** under the FTI OÖ framework, administered through distinct calls. The guideline itself does not carry a fixed envelope; funding is allocated on a **call-by-call basis** within the 2024–2026 period.
- **Governance:** The **Government of Upper Austria** (*Amt der Oberösterreichischen Landesregierung, Direktion Wirtschaft und Forschung*) operates this framework. Individual

calls are published via the **FFG eCall** platform (partnering with the Austrian Research Promotion Agency). <https://transparenzportal.gv.at/tdb/tp/leistung/1066356.html>

Key instrument features within the framework

The guideline enables diverse innovation funding instruments, some of which are typically issued as competitive calls:

Eligible activities under FTI OÖ – Kooperation FFG

- The guideline specifies broad categories of activities that calls may fund, including:
- **Industrial research** and **experimental development** projects that bridge basic research and commercial application.
- **Feasibility studies** to explore technical and commercial viability.
- **Investments in research infrastructure** and in **test/experimental facilities**.
- **Collaborative innovation between companies and research partners** (universities, applied research institutions).
- **Support for innovation management activities**, including process and organisational innovation for SMEs.
- **Knowledge transfer and technology deployment measures** (e.g., IPR support, secondment of researchers).

Beneficiary and consortium conditions

- Funding is available to **natural and legal persons** based in Upper Austria whose projects support the region's science and economic base.
- Projects must demonstrate **relevance to regional competitiveness and innovation priorities** set in the guideline and subsequent call documents.
- Calls typically require **collaboration** between companies and at least one research partner, although exact consortium rules are defined per call based on EU state-aid categories (industrial research/experimental development)

TRL orientation

- While the guideline itself does not specify TRL bands, the **fundable activities** it enables (industrial research → experimental development → demonstrators/infrastructure) are **consistent with mid-to-high TRLs (≈ TRL 4–8/9)**, enabling technology maturation and industrial deployment.

D.3 Regional instruments that promote Interregional collaboration schemes

D.3.1 Vinnovate (Vanguard Initiative)

Region and context

- Led by the Vanguard Initiative, Vinnovate brings together regions that opt in each year (e.g. Wales, Norte, Basque Country, Lombardy, Emilia-Romagna, Noord-Brabant, East Netherlands, Lower Saxony, Lower Austria, Galicia, North-East Romania, etc.). It enables regions to co-fund cross-regional, industry-led demonstration projects under a “*virtual common pot*” arrangement.

Description of the instrument

- Joint call mechanism supporting **interregional, higher-TRL innovation projects** (TRL 6–8). Each region finances its own beneficiaries through existing regional instruments while jointly agreeing on priorities, evaluation and timelines. The call includes a **two-step process**: (1) a short *Project Fit Form* for partner alignment, and (2) a full proposal to each region's programme. Projects are approved only if all participating regions fund their partners. <https://www.s3vanguardinitiative.eu/multipurpose-page/call-2025>

What it funds

- **Funding type:** Grant (funding rate defined regionally).
- **Eligible costs:** Personnel, subcontracting, purchase costs (travel, equipment, consumables), indirect costs (subject to regional confirmation).
- **Scope:** Solutions for a smarter, more sustainable, or more autonomous industry. Projects must align with at least one **Vanguard Pilot**, such as:
 - i) Bio-economy
 - ii) Efficient and sustainable manufacturing
 - iii) High-performance production through 3D printing
 - iv) Advanced manufacturing for energy-related applications in harsh environments
 - v) Artificial intelligence
 - vi) Smart health
 - vii) Hydrogen
 - viii) New nano-enabled products
- **Range:**
 - i) Minimum total project costs: €100 000
 - ii) Maximum project duration: 36 months

Eligibility

- At least **two organisations from two different countries**.
- At least **one SME** collaborating with another organisation (company, research or technology centre).
- Applicants must belong to **participating regions** and comply with their local funding rules.

Why transferable to Wallonia

- The *virtual common pot* model allows Wallonia to join using its existing instruments (e.g. IIS or cluster calls) while retaining financial and administrative autonomy.
- Strong fit with Wallonia's S3 priorities and industrial structure — promotes SME participation and projects close to market (TRL 6–8).
- Provides ready-made processes (joint templates, evaluation framework, pilot themes), reducing coordination costs and administrative burden.

D.4 Online funding portals

D.4.1 [SNN Online Funding Portal](#) (Northern Netherlands)

Description:

- The SNN (Samenwerkingsverband Noord-Nederland) operates an **online one-stop portal** that centralises **all available grants and subsidies** for **companies and individuals** across the three northern provinces — Groningen, Drenthe, and Friesland.

Scope and users:

- **Businesses and SMEs:** access regional and ERDF 2021–2027 innovation, investment, and digitalisation programmes.
- **Individuals:** find home renovation and sustainability schemes (e.g. insulation, solar panels, heat pumps).

Functionality:

- Interactive search engine that filters calls by **theme, sector, location, and status** (open, upcoming, closed).
- Each call page provides details on **objectives, eligibility, funding rate, deadlines**, and links to **online application forms**.
- Applicants can log in with secure credentials (e.g. DigiD for citizens).

Funding governance:

- Managed by SNN as the **regional authority for ERDF implementation** in the Northern Netherlands, integrating EU, national, and regional schemes.

Added value:

- Simplifies access to all innovation and investment funding in one platform.
- Increases transparency and visibility of regional Smart Specialisation (S3) priorities.
- Offers guidance documents, handbooks, and templates for applicants.

Why transferable to Wallonia:

- Demonstrates how a **single regional digital portal** can consolidate EU and regional instruments for businesses and citizens.
- Enhances coordination, visibility, and uptake of innovation and transformation funding.

D.4.2 Find Business Support (Scotland)

What it is:

- A national **one-stop online portal** that aggregates **grants, loans, funding, advice, training and events** from 100+ Scottish public bodies—searchable in one place. [Find Business Support](#)

Who it serves:

- **Businesses/SMEs** at all stages (start-ups to large firms).
- Coverage includes finance, innovation/R&D, exporting, skills, and region-specific offers.

How it works:

- Search and filter by **need, sector, location, and type of support**; each listing links to the **online application** or the delivering agency.

Governance & scope:

- Coordinated across Scotland's public sector (e.g., Scottish Enterprise, Highlands and Islands Enterprise, South of Scotland Enterprise) with the portal acting as the central directory.

Why it's transferable to Wallonia:

- Demonstrates a **single regional/national gateway** that consolidates all enterprise support and funding streams, improving visibility and uptake, similar to SNN's model but focused on business users.

D.4.3 Other examples

- Flanders' **VLAIO Subsidies** page is a regional entry point listing grants and schemes for companies (R&D, growth, investment) in one hub. vlaio.be

Annexe E S3 and Governance : European perspective

The following note is about how other regions are addressing the governance challenges faced by Wallonia during the S3 implementation.

E.1 Challenges of the governance in S3 Wallonia

The Smart Specialisation Strategy (S3) 2021–2027 was established as the overarching framework for regional innovation and industrial policy in Wallonia.

Building on the experience of the 2014–2020 strategy, the governance of the S3 follows a multi-level structure, coordinated by the S3 Working Group (Groupe de travail S3, GT3) under the Walloon Government that provides the political guidance. The GTS3 is composed of representatives from the Department of Economy, Employment and Research (SPW Économie, Emploi, Recherche), Wallonie Entreprendre (WE), the Digital Agency (Agence du Numérique – AdN), the Walloon Agency for Export and Foreign Investment (AWEX), Wallonie-Bruxelles International (WBI), and the offices of the competent Ministers.

Operational implementation is supported by the Innovation and Industrial Systems (IIS), which bring together the innovator actors on the ground: universities, research centres, enterprises, and business associations, and implement innovation projects aimed to the strategic domains of innovations identified by the strategy. The IIS are coordinated through specific coordination units, where the Competitiveness Clusters (Pôles de compétitivité) play a leading role in linking the innovation ecosystem with the regional administration and the GTS3.

Wallonia has an advanced innovation ecosystem⁴⁰ and its S3 governance features recognised enablers of good practice: a dedicated management team with adequate human resources, effective coordination mechanisms, long-term funding, strong political commitment, and a monitoring and evaluation framework that supports learning. Stakeholder participation was broad and representative during design.

However, several governance issues that limit implementation and the innovative potential of actors have been identified preliminary:

- **Under-representation of industry and SMEs.** Companies are insufficiently present across all three governance levels, weakening alignment between S3 priorities and market needs.
- **Public sector predominance in the GT-S3.** Presence of public entities only constrains structured input from industry, especially as opportunities evolve.
- **Functional misalignment:** Organisational aspects at the level of the S3 strategy and weak or absent coordination with other regional policies may hinder full potential.
 - iii) At S3 level, clusters are largely confined to coordination/monitoring within *cellules de coordination* rather than driving industrial engagement and partnerships. Furthermore, clusters operate in parallel to the S3 within the framework of the “*Politique de clusters*” framework, creating two separate streams of action for the clusters organisation.
 - iv) Many IIS are coordinated by academic institutions, strong in knowledge creation but less connected to demand-side dynamics.
 - v) Numerous collaborative projects originate in the public sector (via GT-S3) rather than from ecosystem actors, reducing coherence and impact.

⁴⁰ Wallonia is identified as a Strong innovator in the European Regional Innovation scoreboard 2025.

- **Initial lack of coordination and fragmented implementation with weak shared vision.** The absence of a common framework and clear guidance at the start of the implementation led that the IIS ecosystems to act autonomously, resulting in fragmentation. An attempt at harmonisation / coordination came recently with the COMAC.

As a result, a clear challenge is **to strengthen coordination** so all bodies are aligned, can realise their full potential, and contribute to growth through innovation, especially by ensuring a stronger role for industry and SMEs in governance and projects.

Looking ahead, a key implementation choice is whether to organise **S3 Implementation vertically (sectoral) or horizontally (cross-cutting frameworks)** that mobilise regional strengths through societal challenges.

Next, we examine case studies on how other regions address these challenges.

E.2 How other regions address similar S3 governance challenges

E.2.1 Addressing limited participation of industry in S3

Evidence shows that Smart Specialisation Strategies have achieved significant engagement of stakeholders, including SMEs and industry actors during the design phase⁴¹. At that stage, key stakeholders are successfully mobilised around the joint identification of priorities based on regional strengths. However, during the implementation phase, the engagement of SMEs and industry has proven more challenging. Several factors explain this trend.

For instance, when stakeholders feel far from the decision-making process or the strategic objectives are not well understood and then incentives to participate are unclear, stakeholders and specially firms tend to disengage. Businesses need to understand the objectives pursued by the regional government and how these align with their corporate strategies and interests. By making the stakeholders participant of the decision-making process, they will understand the logic behind the objectives, and they will have the incentive to shape the decision making process. Building on inclusive governance and giving stakeholders, especially companies, a more active role in decision-making, not only in an informative or consultative capacity, could help address the challenge of low participation of companies in S3 and sustain their long-term involvement and reduce the share of public sector type of entities in the strategic and executive levels of the S3 governance.

E.2.1.1 South Moravia (CZ)

South Moravia in Czeck Republic is well known for its long-standing tradition in place-based innovation policy. Its first Regional Innovation Strategy (RIS) was developed in 2002, well before the Smart Specialisation Strategy (S3) concept was introduced. The region has consistently sought to bridge the gap between the public sector and innovation stakeholders.

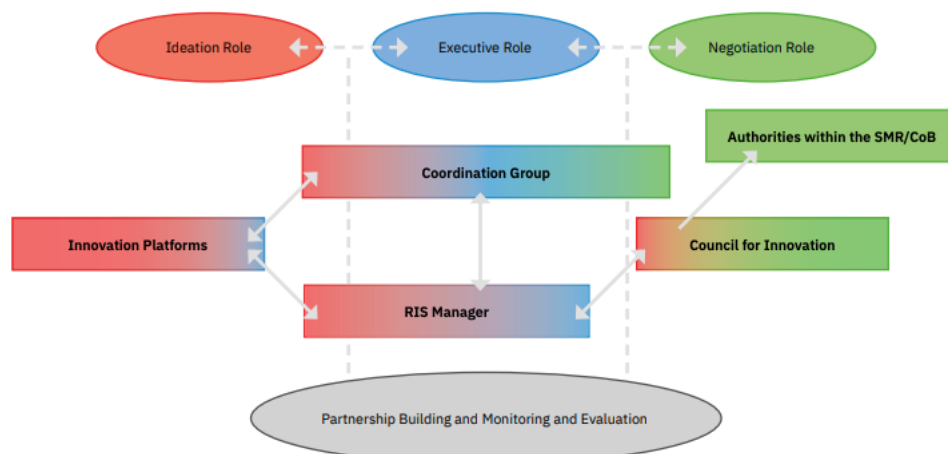
The governance system integrates two main elements designed to achieve this objective. The first is the **central role of the South Moravian Innovation Centre (JIC)**, a business-oriented innovation agency founded in 2003 by the City of Brno together with the South Moravian Region and Brno universities, which is positioned at the core of RIS governance and implementation. While the regional authority of South Moravia and the city of Brno define the strategic direction and ensure overall coordination (Authorities within the SMR/CoB and Coordination Group), the implementation of the strategy is delegated to JIC (RIS Manager).

⁴¹ Smart Specialisation Strategies in the EU, European Court of Auditors (2025)

This arrangement guarantees strong operational links with firms, research organisations, and entrepreneurs.

The second element is the **inclusion of consultative bodies with decision-making powers** within the governance structure. Their main purpose is to ensure that the voice of the ecosystem remains active, flexible, and adaptive to changes in external conditions and the regional innovation environment. The key body is the **Council for Innovation**, which brings together the heads of all major institutions in the innovation ecosystem, companies from key economic sectors, public and private universities, the Czech Academy of Sciences, non-governmental organisations, support agencies, and the regional Chamber of Commerce. The Council approves matters related to the management, evaluation, and action planning of the RIS, sets priorities, and responds to major changes in the ecosystem. Decisions are typically taken by consensus or vote, and meetings take place two to three times per year.

Complementing this structure are the **Innovation Platforms**, which further reinforce **stakeholder participation in decision-making**. Each platform brings together relevant actors around specific thematic areas, prepares proposals for new measures, and contributes to implementation. Their results are reported to the Coordination Group, composed of representatives from the region, the city, and JIC, ensuring that bottom-up insights from ecosystem actors directly inform strategic decisions.



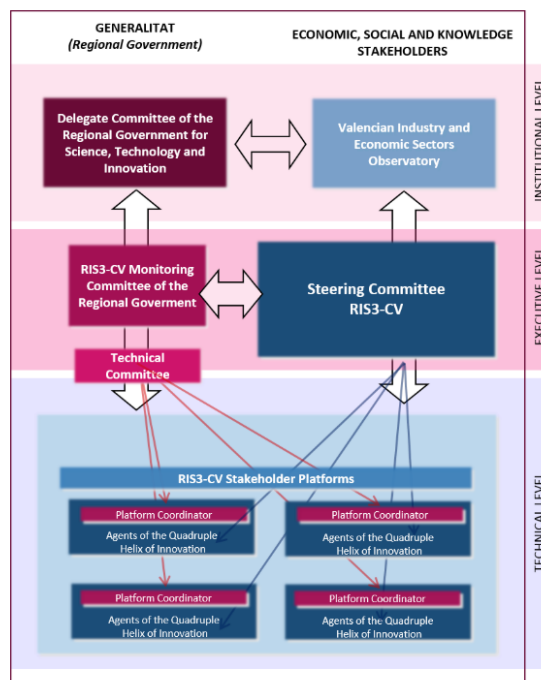
This governance model ensures that industry, academia, and the public sector jointly shape the regional innovation agenda, making South Moravia one of the most illustrative examples of participatory and adaptive S3 governance in Europe.

E.2.1.2 Valencia (SP)

Another example of long-term commitment of industry is found in the **Region of Valencia**. A distinctive feature of Valencia's S3 governance is the leadership role of the **Confederación Empresarial de la Comunitat Valenciana (CEV)**, the regional business association, which chairs the S3 Steering Committee. This model ensures strong private sector involvement in strategic decision-making and support to the strategy specially in times of policy uncertainty or change of regional government. The S3-CV Steering Committee serves as the main body for participation of business, social, and knowledge actors, together with senior representatives of the regional administration responsible for research, innovation, and funding policies. It assumes managerial responsibility for the strategic orientation of regional innovation and research support measures. The S3 Steering Committee meets to validate Strategy progress and approved new measures in agreement with the regional monitoring committee. To

support this task, an S3 Steering Committee secretariat helps to carry out the daily management and preparation of the meeting

To ensure policy alignment, the executive level is complemented by the S3-CV Monitoring Committee, composed of senior officials from the *Generalitat Valenciana* with responsibilities in research and innovation, oversees implementation and ensures alignment of actions with S3 priorities. The technical level and bottom-up participation is facilitated through thematic working groups that bring together quadruple-helix stakeholders to identify and develop projects addressing regional challenges. However, these groups operate without dedicated financing, which limits their capacity to translate identified opportunities into concrete initiatives.



The inclusion of industry representatives in the governing bodies of the Strategy marks a significant step towards greater stakeholder inclusiveness. It also ensures a counterbalance to political fluctuations by maintaining the voice of the private sector in strategic decision-making. However, a remaining challenge is to broaden participation to new economic and industrial actors that may not be represented by the region's main business association.

E.2.2 Better coordination for S3 implementation and aligning regional priorities

In mature ecosystems, **intermediaries with authority**, such as cluster organisations or innovation agencies, play a pivotal role in translating S3 priorities into concrete industrial and innovation activities. These robust intermediaries bridge the gap between research, industry and policy, mobilising firms and aligning public support with market opportunities. Conversely, weak new intermediaries limit the capacity of S3 processes to produce systemic change and sustained innovation outcomes.

E.2.2.1 Flandres (BE)

In **Flanders**, the implementation of the Smart Specialisation Strategy (S3) builds on strong intermediary organisations and existing strategic frameworks and high-level policy plans. The 2019–2024 Coalition Agreement of the Flemish Government highlights innovation and

digitalisation as key enablers of climate and economic objectives. The region has adopted a pragmatic approach to Smart Specialisation, grounded in its cluster policy and the [network of Flemish Spearhead Clusters](#), which foster industry-driven partnerships and innovation-oriented collaboration. They represent key economic domains identified in the region's Smart Specialisation Strategy (S3) and serve as flagships for collaborative innovation between companies, research organisations, and public bodies.

This approach is complemented by sustained investment in a world-class knowledge base, including the development and support of the Strategic Research Centres (SRCs)—Imec, VITO, VIB, and Flanders Make—as well as in state-of-the-art research infrastructure. Together, these policy priorities form a coherent framework that connects entrepreneurial excellence with research excellence, operationalised through eleven “centres of gravity” that represent the core domains of Flanders' Smart Specialisation Strategy.

Flanders currently recognises seven Spearhead Clusters:

- **Catalisti** – Sustainable chemistry and synthetics
- **SIM** – Advanced materials
- **Flux50** – Energy and smart grids
- **VIL** – Logistics and transport
- **Flanders' FOOD** – Agri-food innovation
- **Blue Cluster** – Blue economy and marine innovation
- **Medvia** – Crossovers between biotechnology, medical, and digital technologies

These clusters are mandated to foster and disseminate innovation within their respective domains. Their primary target group comprises consortia of Flemish companies with growth ambitions, innovation capacity, an international outlook, and a willingness to collaborate with other firms and knowledge institutions.

The Spearhead Clusters fulfil several complementary roles:

- **Central hub** – acting as key reference points within the Flemish innovation system, recognised by all stakeholders.
- **Facilitator of collaboration** – promoting Triple Helix cooperation between industry, academia, and government.
- **Programme manager** – managing competitive funding resources for innovation projects on behalf of all participating actors.
- **International connector** – enhancing internationalisation both through cooperation with foreign clusters and by supporting the global engagement of their members.
- Cluster performance is subject to biennial evaluation, with specific attention to innovation diffusion. For instance, the materials cluster SIM discontinued its activities after 2023, following such an assessment.
- Among the Spearhead cluster, the **Catalisti counts with Bluechem** facility which is one good example effective of cooperation in regional innovation. BlueChem, located in the Blue Gate Antwerp business park, is an incubator supporting startups in sustainable chemistry by providing infrastructure, financial, and market services to scale innovation. The facility is funded by the ERDF (40 percent), private investment (50 percent), and Flemish subsidies (10 percent) and offers flexible workspaces, labs, and shared equipment. The latest expansion was half funded by EU and Flanders source and rest by private investors.

- BlueChem exemplifies open innovation, involving collaboration between large companies, SMEs, startups, government bodies, and knowledge institutes
- The four Strategic Research Centres—Imec (nanoelectronics, semiconductors, and digital), VITO (sustainable technologies), VIB (life sciences and biotechnology), and Flanders Make (manufacturing and mechatronics)—are publicly funded, mission-driven research organisations positioned between universities and industry. They carry out long-term strategic research and facilitate technology transfer, bridging scientific excellence with industrial application.

E.2.2.2 Navarra (SP)

Aligning regional policies—especially innovation and industry—are instrumental for effective S3 implementation.

Navarra offers a good practice example. Navarra's Smart Specialisation Strategy builds on strong regional leadership and an institutional set-up that links the Smart Specialisation Strategy directly to industrial planning. The public regional development agency, Soden, is the coordinator of the S3. Sodena has dedicated technical capacity, and it is embedded in the regional Ministry of Industry. This positioning provides both political direction and operational leverage to ensure that industrial policy and innovation policy are coordinated rather than managed in isolation.

Policy alignment is operationalised through the region's Industrial Plan 2021–2025, which is fully integrated into the Navarra's S3 framework. The plan identifies and characterises Navarra's main industrial value chains, building directly on the strategic priorities defined in S4. This creates a common frame for public intervention, linking competitiveness, innovation, and sustainability objectives.

In the organisation set for the Industry Plan, coordination is ensured through an interdepartmental working group called Public Coordination Committee of S4. This group meets on a regular basis to review progress, monitor the implementation of the Industrial Plan, and align the actions of the different departments and public entities involved.

Overall, Navarra demonstrates how Smart Specialisation can act as an organising framework for regional policy. The approach combines stakeholder involvement, strategic alignment between industry and innovation, and formal coordination mechanisms to support industrial transition.

E.2.2.3 Hungary (HU)

Another example of cross-policy cooperation between policies and funds is the design of Hungary's national Smart Specialisation Strategy (S3). For the 2021–2027 period, Hungary redefined its S3 approach to encompass three interconnected policy areas: Research, Development and Innovation (RDI), Enterprise Development, and Digitalisation. The S3 now functions as an umbrella strategy, aligning objectives across these areas and fostering coordinated implementation.

To operationalise this approach, Hungary established the Policy Objective 1 (PO1) Working Group, a collaborative platform bringing together key government departments responsible for enterprise development, digitalisation, EU planning, and RDI. The group coordinates five funding sources and four grant management bodies, ensuring coherent action and cross-policy alignment.

The PO1 Working Group's main tasks include proposing legislative and regulatory improvements to strengthen the business environment, ensuring alignment with government action plans, and monitoring S3 progress against defined targets and indicators. This high-level mechanism enhances interdepartmental communication and operational coordination, reinforcing Hungary's S3 as an integrated policy tool for regional innovation and development.

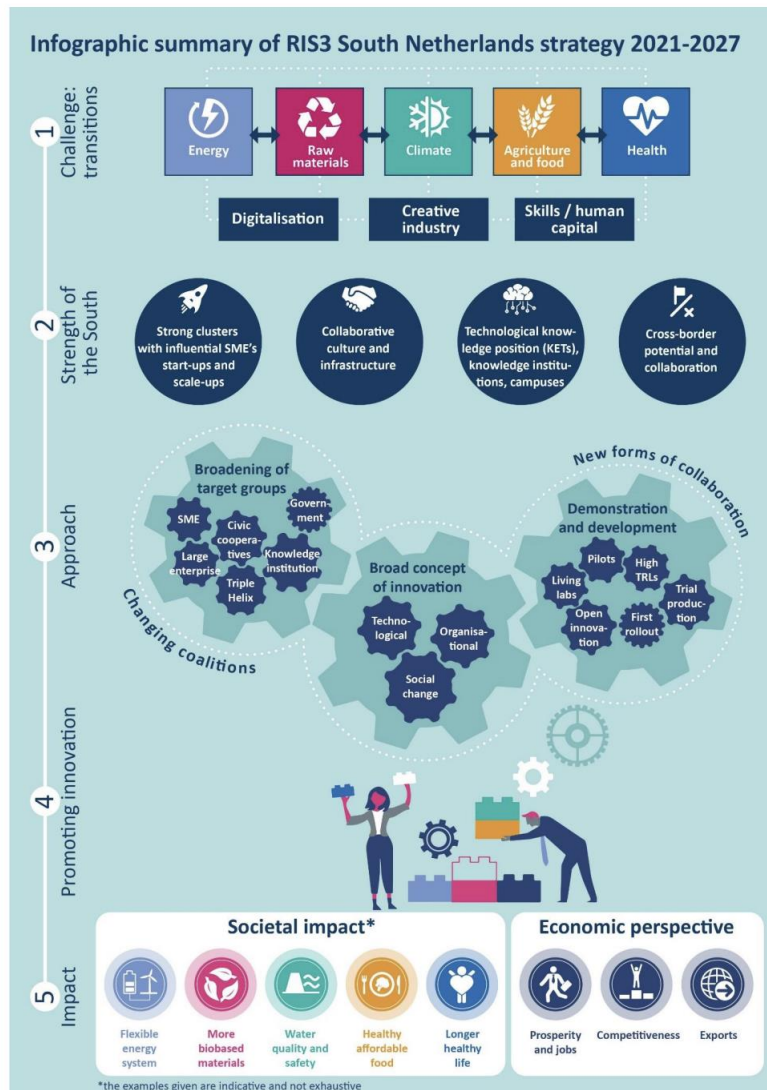
E.2.3 *Mission oriented examples*

E.2.3.1 South Netherlands

South Netherlands combines international excellence in knowledge, driven by leading university campuses, with a strong base of innovative SMEs and a competitive manufacturing industry capable of bringing innovation to market. Its innovation ecosystem revolves around major national and international clusters, supported by a solid culture of collaboration and global openness.

Building on the success of the previous period, RIS3 South Netherlands 2021–2027 introduces three key elements: a mission-oriented approach, a focus on impact, and a broader concept of innovation. The strategy aims to stimulate innovation rooted in the region's strengths, generating economic impact locally and societal benefits regionally and internationally. It focuses on five key transitions—energy, raw materials, climate, agriculture and food, and health—where South Netherlands can deliver breakthrough solutions and capture global

market opportunities thanks to its strong innovation system and skilled workforce.



South Netherland is promoting collaboration to achieve the transitions in a broader sense from industry, to municipalities, water boards and all kinds of new forms of organisations will be tackling major challenges.

In the RIS3 document each of the transitions is described in detail with the following structure:

- Clarification of the challenge and tasks
- Promising solution paths (including examples)
- Sample projects – opportunities:
 - vi) Economic competencies and opportunities
 - vii) Main dimensions of the transition
- Strong parties and promising partnerships (The examples come mainly from the Entrepreneurial Discovery Process, especially in the design process)

Other examples at national level

E.2.3.2 Austria

In Austria the RTI system in the country is evolving from topic-oriented research funding towards a more coordinated, mission-driven approach demonstrating how national and European strategies can align to address key societal challenges through S3.

What Austria is trying to achieve is systemic change in the research orientation, including better coordination among stakeholders, fostering a research-friendly environment and inter disciplinary collaborations.

Austria is involved to five EU missions – Cancer, Climate, Waters, Cities, and Soil – and supports these efforts through Horizon Europe's thematic clusters, which help finance the missions, and through complementary national and regional activities aimed at leveraging further investments.

Austria established a working group at national level under a broader task RTI task force, and it includes ministries related to the EU missions and AT's ten central RTI institutions. Their primary goal is to create an "Austrian Implementation Plan" that aligns national priorities with the EU missions and provides clear guidelines for mission-oriented measures. To drive this process forward, five "Mission Action Groups" were also created, each dedicated to one of the EU missions. These groups, jointly led by RTI and sectoral departments, bring together stakeholders from research, industry, government, and civil society to develop concrete proposals for implementing the EU missions in the country. The process is supported by two expert advisory boards focusing on "Strategic Intelligence" and "Foresight & Citizens," ensuring that long-term perspectives and public engagement are integrated into decision-making.

E.2.3.3 Catalonia

RIS3CAT 2030 was approved by the Catalan Government in December 2022 with the objective of use the potential of innovation to tackle global social, economic and environmental challenges. RIS3CAT 2030 pursues a green, digital, resilient and fair socioeconomic model through transformative research and innovation organised around Shared Agendas. Shared Agendas are conceptually inspired by the literature and practice of Transformative Innovation Policy⁴².

Shared Agendas are initiatives established via participatory governance models to articulate collective action between all stakeholders in a territory (knowledge, business, public, civil society) towards common challenges and the problems and opportunities that arise from them.

Although the specific configuration of these shared agendas depends on the challenge (which can be sectoral, scientific, technological, environmental or social), the territory, the actors involved and the transformative ambition, the following characteristics can be highlighted:

- They start with the identification of strategic challenges and shared diagnoses: These challenges are based on intersectoral collaboration and the generation of knowledge between diverse actors, to understand and manage complex problems from a holistic and

⁴² The Transformative Innovation Policy framework argues that complex societal challenges can't be solved by science/technology or public policy alone; they require transforming entire socio-technical systems (e.g., food, mobility, health, energy, education) and moving beyond business-as-usual practices.

dynamic perspective in the long term. The diagnosis allow for the identification of opportunities and solutions

- They promote the design and experimentation of possible solutions and alternatives with challenge-oriented portfolios of collaborative projects and actions, with the aim of replicating successful solutions or implementing them on a larger scale and connecting them to more global strategies and agendas, such as the EU's research and innovation missions other EU, national, regional and sub-regional funds.

Two cases of Shared Agendas in Catalonia, Lleida (agri-food waste) and Manresa-Bages (dependent persons and chronicity), are aligning institutions, companies, researchers and civil society around a shared territorial vision. Participatory governance and collaborative projects are reorienting policies and mobilising public (including ERDF) and private investment and infrastructure.

In Lleida, the BIOHUB CAT bioeconomy hub is turning primary and food-sector waste into value-added products (e.g., ingredients, biofertilizers, biofuels, biomaterials), creating skilled jobs, retaining talent, countering depopulation. Within BIOHUB CAT, a set of thirteen lines of action, has been identified and articulated with stakeholder participation.

Each of the initiatives is, in turn, articulated into a set of components which, together, move the territory closer to the vision set up by the Shared Agenda, creating a framework that allows BIOHUB CAT to seek and exploit synergies between different funding sources, including the ERDF, ESF and Next Generation EU, Horizon Europe and other municipal and national funds. This framework allows to mobilize cross-sectorial, cross-discipline, public/private actors towards in different innovative project but with common objectives.

The supporting instruments

- As shared agendas and transformative innovation are complex systems for governance, the Catalan government offers methodological guidance and support for stakeholders to develop Shared Agendas and, through RIS3CAT 2030, supports the transformative initiatives emerging from them.

The Opportunities Discovery Mechanism and the Knowledge Regions Programme are the main instruments of RIS3CAT 2030 to support Shared Agendas.

The Opportunities Discovery Mechanism is the RIS3CAT 2030 tool that coordinates the governance of the opportunity, discovery, and prioritisation processes. It is structured into seven technical offices, one for each of the systemic transformations prioritised by RISCAT 2030, coordinated by the Regional Ministry of Economy and Finance and funded by the ERDF. These technical offices are appointed to the Ministries with the main competences in each priority and are responsible for validating the shared agendas initiatives in their areas.

The Knowledge Regions Programme is the instrument that promotes the involvement of universities and research centres in the RIS3CAT 2030 Shared Agendas, so that knowledge becomes the driver of transformation towards a green, resilient and equitable socio-economic system. The programme is coordinated by the Directorate-General for Knowledge Transfer and Society. Under this programme a call for proposals is launched, cofinanced with ERDF of Catalonia 2021-2027, for universities and research centres that are interested on transformative research and innovation activities that respond to needs identified by the Shared Agendas.

E.2.3.4 Warmińsko-Mazurskie Voivodeship (PL)

The Warmińsko-Mazurskie Voivodeship (PL) provides a good example of a well-designed Smart Specialisation Strategy (S3), with a strong focus on project evaluation within its Regional Operational Programme (ROP) and targeted support for horizontal areas.

Regional areas of specialisation were defined for the first time in the Strategy of Socio-Economic Development of the Warmińsko-Mazurskie Voivodeship until 2025 (adopted on 25 June 2013). Based on extensive public consultations, analytical work, and collaboration with the Regional Steering Committee for the Regional Innovation Strategy, the region identified three functional areas of specialisation: water economy, high-quality food, and wood and furniture.

Importantly, the Strategy also recognises several horizontal areas that underpin the development of these specialisations — namely security, ICT, financing, logistics, and trade fairs and promotion. This integrated approach ensures that innovation investments not only strengthen sectoral capacities but also generate cross-sectoral synergies.

Within the ROP, project evaluation is designed to ensure that supported initiatives demonstrate a tangible impact on at least one smart specialisation, thereby fostering innovation that contributes to regional economic growth and addresses local challenges. The criterion “Influence on the development of at least one smart specialisation of the Warmińsko-Mazurskie Region” is considered fulfilled when at least two of the following conditions are met:

The project contributes to eliminating threats and/or exploiting opportunities identified in the SWOT analysis for the given specialisation.

- The project strengthens the specialisation's assets and/or mitigates its weaknesses identified in the SWOT analysis.
- The project's results are diffused to more than one entity operating within the same specialisation.
- The project creates export opportunities and/or enhances the region's participation in European value chains.
- The project fosters cooperation between research organisations, businesses, intermediary bodies, and public administration within at least one specialisation.

For each specialisation, a diagnostic document was prepared to assess the region's potential, including a detailed SWOT analysis. The resulting criteria allowed support not only for firms directly producing goods or services within the identified specialisations but also for those offering products or services that contribute to their development.

For instance, within the High-Quality Food specialisation, co-financing was available not only to food producers or manufacturers of food-processing equipment but also to ICT companies providing digital solutions to enhance production processes.

